

CONTRIBUTION

Où en sommes-nous, et où allons-nous ?

Par Ali Yahia Abdennour
Militant des droits de l'homme

LIRE EN PAGE 5



El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 14 septembre 2017

N°8200 - Vingt-septième année - Prix : Algérie : 30 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

<https://vk.com/clubNewsPapers>



OUYAHIA FACE À LA CRISE FINANCIÈRE

Ça passe ou ça casse !

■ LIRE LES ARTICLES DE NADIR IDDIR, ALI BOUKHLEF, MADJID MAKEDHI, M. AÏT OUARABI, HOCINE LAMRIBEN ET NABILA AMIR EN PAGES 2, 3 ET 4

PHOTO : H. LYES

ILS NE VEULENT PLUS DISTRIBUER LE LIVRE SCOLAIRE

LES INTENDANTS EN GRÈVE AUJOURD'HUI

● Les fonctionnaires des services économiques des établissements scolaires organisent aujourd'hui une journée de protestation pour exiger, entre autres, l'actualisation du statut des intendants.

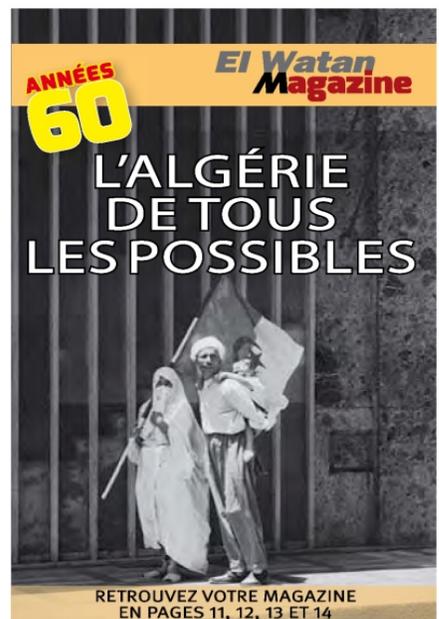
LIRE L'ARTICLE DE FATIMA AÏT KHALDOUN-ARAB EN PAGE 4

36^e SESSION DU CONSEIL ONUSIEN DES DROITS DE L'HOMME

APPELS À LA PROTECTION DES RICHESSES DES SAHRAOUI

■ «La question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique». Tel est le thème d'une conférence animée hier par un groupe d'ambassadeurs et d'experts en droit international, en marge de la 36^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

LIRE L'ARTICLE DE AMNAY IDIR EN PAGE 10



ANNÉES 60

El Watan Magazine

L'ALGÉRIE DE TOUS LES POSSIBLES

RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE EN PAGES 11, 12, 13 ET 14

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET MASSE SALARIALE

Le poids de la Fonction publique

Nous n'avons pas de quoi payer les salaires de novembre. Cette phrase grave aurait été prononcée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lors d'une rencontre, organisée mardi, avec ses partenaires. Cet aveu remet au goût du jour l'éternel débat sur les effectifs de la Fonction publique, supposément pléthorique, et la capacité de l'Etat à assurer convenablement leurs salaires.

Les effectifs de la Fonction publique s'élevaient au 31 décembre 2014 à 2 020 172 fonctionnaires et agents contractuels, selon les chiffres de la Direction générale de la Fonction publique (DGFP). La répartition de ces effectifs, selon la nature juridique de la relation de travail, se présente comme suit : fonctionnaires : 1 608 964 agents (soit 79,64% des effectifs globaux), contractuels : 411 208 agents (20,36%), précise la même source. Ces chiffres sont-ils importants ? « On est au-dessus de la moyenne européenne pour certains corps et en dessous pour d'autres. Même dans le voisinage, on fait office de fausse note », résume l'expert financier Ferhat Ait Ali.

Selon Abdelkader Fatmi, membre du syndicat Snapap Cgata, « le secteur est certes désorganisé, mais il reste utile puisque c'est grâce aux fonctionnaires que le service public est assuré. » Depuis plusieurs années, les fonctionnaires se plaignent des retards dans le versement de leurs salaires, particulièrement les contractuels qui représentent au moins 20% du total des effectifs. Avec le contexte difficile, la déclaration d'Ouyahia laisserait penser que l'Etat ne pourrait plus payer les salaires de ses fonctionnaires. Ferhat Ait Ali affirme que les fonctionnaires coûtent toute la fiscalité ordinaire par année, sans inclure les militaires. « En tout, ils (fonctionnaires) reviennent à 2600 milliards de dinars, prestations incluses », relève l'expert qui affirme que l'Etat peut payer pour 65% de ses engagements, mais il doit imprimer les 35% restants. Au Snapap, on préfère parler de mauvaise gestion de manque de ressources. « Les retards dans le versement des salaires sont surtout affaire de mauvaise gestion et non pas d'austérité, comme cela est avancé. Il y a par exemple tous les communaux qui n'ont pas touché



PHOTO : B. SOUHIL

CLEFS :

- 2 020 172** Fonctionnaires et agents contractuels
 - 1 608 964** Fonctionnaires titulaires : agents (79,64%)
 - 411 208** Agents (20,36%) contractuels
 - 2600** Masse salariale : 2600 milliards de dinars
- (Source : DGFP et Ferhat Ait Ali, expert financier)

leurs dus depuis 13 mois. Mais il y a surtout le 1 million de contractuels qui ne sont pas payés régulièrement. S'ajoutent à cela les salaires scandaleux en dessous du SNMG (18 000 DA, ndlr), s'offusque la secrétaire nationale chargée de mission auprès du secrétariat général du Snapap-Cgata, Meghraoui Yamina. Pour M. Fatmi, membre du Snapap, par des déclarations comme celles prêtées au Premier ministre, les pouvoirs publics « veulent effrayer » les fonctionnaires. « Ouyahia, chef de gouvernement en 2006, a fait des déclarations similaires. Il a été remercié. Abdelaziz Belkadem qui l'a remplacé a réformé le statut général de la Fonction publique (06-03) et a fait adopter les statuts particuliers. Et maintenant, le pouvoir a fait appel au même Ouyahia », rappelle le syndicaliste.

DÉPARTS MASSIFS À LA RETRAITE !

Contexte de crise oblige, les autorités ont décidé de ne pas renouveler les contrats de certaines catégories de fonctionnaires et de ne plus remplacer les départs à la retraite. « En juillet 2017, il a été annoncé que les contrats de prêt-emploi ne seront pas renouvelés. Il existait 900 000 contrats de ce genre », regrette M. Meghraoui. Ces derniers mois, il y a eu, affirme la chargée de mission du Snapap, une « saignée

de la Fonction publique » due aux départs massifs à la retraite provoquée par l'annonce de l'abrogation de l'ordonnance 97-13 modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite. « Il y a eu presque 50% de départs à la retraite de fonctionnaires à qui il restait 2 ou trois ans pour atteindre l'âge de 60 ans. Excepté des secteurs comme la santé ou l'éducation, les départs ne sont pas remplacés, signale M. Fatmi. Et même dans ces mêmes secteurs, certains emplois sont laissés sans titulaires formés pour le poste. Dans la santé, par exemple, pour les postes de chauffeurs partis à la retraite, l'administration préfère recourir à des appariteurs ou des gardiens des APC sans qualification. La situation est délicate dans ce secteur où le personnel qualifié de médecins et autres part en masse à la retraite. Il n'y aura à terme que des aides-soignants qui n'ont pas été convenablement formés. » Selon Yamina Meghraoui, le chômage touchera plus particulièrement les femmes. « Le chômage féminin prend de l'ampleur en situation de crise puisque des recrutements sont fermés aux femmes dans certains secteurs comme le bâtiment, l'agriculture », signale la syndicaliste qui affirme que le Snapap-Cgata compte réunir son conseil national avant fin septembre pour discuter de ces questions.

Nadir Iddir

RÉSERVES DE CHANGE

Quel sort pour l'argent placé à l'étranger ?

La situation financière du pays suscite plus que jamais des interrogations sur les réserves de change algériennes placées dans des banques étrangères. Quelle est leur valeur ? Le pays peut-il les récupérer à tout moment pour couvrir ses dépenses et financer l'économie ? Annoncé officiellement par le gouverneur de la Banque d'Algérie et les ministres des Finances successifs, le montant exact des réserves de change placées en bons du Trésor dans des banques souveraines américaines et européennes reste inconnu.

Dans une déclaration à l'APN en novembre 2013, l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, avait donné quelques indices. A l'époque, il avait donné le taux de « 6% des réserves de change de l'Algérie déposées auprès d'institutions financières à l'étranger, dont 23% de ces avoirs le sont auprès des banques commerciales, notamment européennes, ainsi qu'auprès de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des institutions multilatérales ». Dans ses différentes présentations des rapports annuels sur l'évolution de la situation financière et monétaire, l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, avait affirmé pour sa part que « 98% de ces placements, répartis entre les Etats-Unis et l'Europe, sont effectués en portefeuilles de titres souverains (valeurs d'Etat) que l'Algérie avait achetées

entre les années 2004 et 2007, lorsque les taux d'intérêts mondiaux étaient relativement élevés ». Il avait également donné les montants des intérêts rapportés par ces placements : 4,49 milliards de dollars en 2009, 5,13 milliards de dollars en 2008, 3,81 milliards de dollars en 2007 et de 2,42 milliards de dollars en 2006. Mais le montant exact des placements reste toutefois inconnu. Mais certains économistes l'estiment à environ 50 milliards de dollars. Ces placements sont-ils comptabilisés dans le calcul global des réserves de change évaluées, en juillet 2017, à seulement 105 milliards de dollars ? Selon le plan d'action du gouvernement, ces réserves « fondent sans cesse, passant de 193 milliards de dollars en mai 2014 à 105 milliards de dollars en juillet 2017 ». Interrogé sur le sujet, l'ancien ministre Abdeslam Ali-Rachedi précise que « l'argent en devises étrangères placé dans des institutions étrangères fait partie des réserves de change ». « Cela relève du bon sens de placer cet argent à l'étranger pour qu'au moins il garde sa valeur. Cet argent peut être récupéré à tout moment », explique-t-il. Et d'ajouter : « Le problème de notre pays n'est pas la gestion de la réserve de change, mais un problème beaucoup plus grave : la quasi absence d'une économie créatrice de richesses. »

Madjid Makedhi

Nouveau

Ophtalmologie

Nous corrigeons les MYOPIES par la Technique SMILE

Sous la Direction du Dr CHIALI

CONTACTEZ NOUS AUJOURD'HUI

CLINIQUE DAR DIAF CHERAGA ALGER

0664 46 59 10 / 0797 21 79 38 / 0542 06 78 83

Email : smilevisiondz@gmail.com

www.chialivision.com

Chiali Smile

AHMED OUYAHIA FACE À LA CRISE FINANCIÈRE

ÇA PASSE OU ÇA CASSE !

● Le Premier ministre expose des chiffres qui donnent froid dans le dos ● Il admet que le Fonds de régulation des recettes est épuisé et que le recours au financement non conventionnel est une nécessité.

En quelques heures, le Premier ministre s'est senti obligé d'édulcorer son discours. Lors de la rencontre qu'il a tenue, mardi, avec les chefs des partis composant l'alliance présidentielle, Ahmed Ouyahia aurait tenu un discours de vérité qui en a dérouté plus d'un. A commencer par des affirmations selon lesquelles le gouvernement n'aurait pas de quoi payer les salaires du mois de novembre prochain. *Le Soir d'Algérie* rapporte, dans son édition d'hier, que le Premier ministre a indiqué à ses interlocuteurs qu'avant la révision de la loi sur la monnaie et le crédit, les autorités n'avaient pas de quoi payer les salaires des fonctionnaires pour les deux derniers mois de l'année.

Une telle déclaration, rapportée certes sous le sceau de la confiance, a valeur d'une bombe. Car, certes, les Algériens savent que la situation financière du pays est réellement préoccupante, mais rares, en dehors des cercles initiés, sont ceux qui peuvent comprendre une telle cote d'alarme. Le Premier ministre est en effet plus alarmiste que tous les autres responsables qui sont passés à la tête du gouvernement. La déclaration est tellement grave que le Premier ministre s'est senti obligé de «recadrer» un tantinet son discours. Il a convoqué, hier, les journalistes des



Rencontre au Palais du gouvernement entre le Premier ministre et les chefs des partis de l'alliance présidentielle

médias publics pour dire à peu près la même chose, mais en des termes plus recherchés. Ainsi, le Premier ministre admet que la situation est dangereuse. Que le pays est dans «une impasse» qu'il a «dépassée». *«La politique éclairée tracée par le chef de l'Etat a permis de trouver une sortie à l'impasse financière qu'a connue le pays et partant, poursuivre le processus de développement et préserver la politique sociale, la justice sociale et la solidarité nationale»*, a indiqué Ahmed Ouyahia. Sans doute

conscient de l'impact que peuvent avoir ses propos sur le moral des Algériens, le Premier ministre a choisi d'autres mots. Au désespoir que peut provoquer la situation actuelle, il promet «l'espoir». A d'éventuels troubles qui peuvent naître d'une crise sociale, il oppose «la sérénité». *«J'adresse aux Algériens un message d'espoir et de sérénité politique reposant sur des bases réalistes que nous aurons l'occasion d'expliquer ultérieurement»*, a-t-il indiqué. Pourtant, ce langage de «vérité»

existe dans toute la littérature gouvernementale produite depuis le retour de Ouyahia aux affaires. Même dans le plan d'action du gouvernement, le Premier ministre expose des chiffres qui donnent froid dans le dos. Il admet que le Fonds de régulation des recettes est épuisé. Que le recours au financement non conventionnel est une nécessité. Mais c'est la première fois que l'incapacité de l'Etat à verser les salaires des fonctionnaires est abordée. Cela fera sans doute date !

Ali Boukhlef

«Il fallait des solutions susceptibles de faire sortir le pays de la crise»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a défendu, mardi, devant ses partenaires politiques qu'il a reçus au Palais du gouvernement, les choix économiques et politiques décidés par le pouvoir et inclus dans le plan d'action du gouvernement. Ce faisant, le chef de l'Exécutif a dit tout haut ce que tout le monde savait. Pour faire face à la crise qui s'est installée dans la durée, notamment avec l'amenagement des ressources de l'Etat, il fallait, selon lui, trouver des solutions pour répondre à une urgence. Il a révélé que l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit pour introduire le financement non conventionnel au profit du Trésor public est plus qu'une nécessité. C'est pour lui une alternative pour faire face aux problèmes financiers que risque de connaître le pays dans un futur proche. En invitant autour d'une table les secrétaires généraux des formations politiques qui soutiennent le programme du président Bouteflika ainsi que les chefs des groupes des partis majoritaires à l'Assemblée (FLN, RND, MPA, TAJ), Ouyahia voulait — intérêt national oblige — s'assurer de leur total soutien et pour parler d'une seule voix afin que la feuille de route de l'Exécutif ne souffre d'aucune «entrave». Cette rencontre n'est que le début, dira Ouyahia à ses hôtes, d'un long processus de concertation autour des questions nationales. Il a incité à la pérennisation de la coordination entre les partis qui soutiennent le chef de l'Etat.

Le Premier ministre s'est attardé lors de ce conclave sur les objectifs assignés au plan d'action du gouvernement. Il a insisté sur la nécessité de s'unir autour d'une même cause, celle d'œuvrer pour une meilleure prise en charge des besoins de l'heure. Il évoquera la crise financière qui frappe le pays, ce qui exige, selon lui, «davantage d'efforts». Ouyahia, selon Nouassa du parti TAJ, a insisté sur la protection de la souveraineté économique et financière du pays : *«Le chef de l'Exécutif a insisté sur le recours au produit national et au respect du code des marchés publics qui donne la priorité justement à la production nationale dans les différentes commandes passées par l'Etat»*. Chihab Seddik du RND, présent à cette rencontre, explique que le chef de l'Exécutif est revenu sur les grands axes de la feuille de route du gouvernement, qui comporte des solutions appropriées susceptibles de faire sortir le pays de la crise et de répondre aux attentes des citoyens. Avant même sa nomination à la tête de l'Exécutif, Ahmed Ouyahia n'a cessé d'établir des constats amers quant à la situation qui prévaut dans le pays. Il a même proposé des «réformes chocs» en préconisant la privatisation des entreprises publiques dont la situation financière se détériore afin de renflouer les caisses de l'Etat. Néanmoins, pour certains observateurs, le discours alarmiste développé aujourd'hui par Ahmed Ouyahia, notamment à la veille de la présentation du plan d'action du gouvernement et la loi de finances 2018, est une manière de préparer l'opinion publique à de nouvelles mesures drastiques. Le pouvoir doit contenir le mécontentement de la population qui refuse de payer les frais de la crise et de mettre une fois de plus la main à la poche. D'autres observateurs estiment que les craintes d'Ouyahia sont fondées. *«Ouyahia est alarmiste parce que les caisses de l'Etat se sont amincies, parce que le gouvernement n'arrive pas à récupérer ses biens via l'impôt et l'informel. La situation est préoccupante parce que notre économie était basée uniquement sur la rente pétrolière et aujourd'hui le pouvoir tente de justifier son échec en matière de gouvernance»*, déplore un économiste qui pense que la réaction d'Ouyahia est l'expression d'une réalité politique manifeste. Pour Ouyahia, c'est la rupture avec la politique fondée sur la rente.

Nabila Amir

DES EXPERTS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Finances publiques dans le rouge, risque d'une spirale inflationniste et de nouvelles coupures budgétaires. L'Algérie dont l'économie est déjà fortement dépendante des recettes pétrolières, vit une crise financière des plus inquiétantes. *«On peut dire que la situation est alarmante au moment que la crise a duré dans le temps avec des effets qui s'accumulent»*, résume l'analyste financier Souhil Meddah, joint hier par téléphone. Selon lui, le problème majeur qui préoccupe davantage les hautes autorités est celui des finances publiques internes qui se sont détériorées en l'espace de quelques années. *«La tendance baissière du prix du baril, entamée en 2014, a touché à quelques équilibres financiers internes et externes. Les finances internes sont puisées en grande partie par la fiscalité pétrolière. Cette situation qui a duré dans le temps a fait que les ressources en financement se sont détériorées et ont diminué. Donc, l'Algérie a eu recours au Fonds de régulation des recettes (FRR) à son épargne institutionnelle pour compenser le déficit. Maintenant, la tendance baissière des cours du pétrole a fait que l'épargne qui a été sollicitée n'a pas été réalimentée une seconde fois avec la même cadence»*, explique-t-il. Un constat partagé par l'économiste Brahim Guendouz. *«L'Algérie vit une crise budgétaire parce que les dépenses de l'Etat sont à un niveau supérieur et il y a un déficit assez conséquent»*, observe-t-il, évoquant les engagements que l'Etat doit respecter sous peine d'être submergé par la crise. *«Le premier concerne le nombre de projets sensibles en phase de réalisation dans les wilayas et que l'Etat ne peut pas se déjurer en les annulant ou en les gelant. Le second aspect concerne la dette interne. L'Etat a emprunté l'année der-*

nière et doit l'assumer sur une période de 4 à 5 ans. Le Trésor est dans une situation difficile pour faire face à l'emprunt national de l'année passée. Le troisième consiste en le maintien d'une activité économique grâce à la dépense publique. L'Etat ne peut pas faire marche arrière sur ses engagements», soutient notre interlocuteur. Avec des caisses qui se vident, l'année prochaine s'annonce des plus difficiles tant pour les entreprises que pour les salariés. *«Le budget de cette année est déjà planifié et les organismes ont leur budget et sont en train de dépenser normalement. Dans tous les cas, ce problème (gel des salaires de la Fonction publique, ndr) risque de se poser en 2018. Si la contrainte de cette année se maintient et s'aggrave, il y aura des arbitrages et des coupures budgétaires assez conséquentes dans le cadre du projet de loi de finances 2018. Le budget de fonctionnement sera revu à la baisse, idem pour le budget d'équipement, parce que la pression se fait sur le budget de l'Etat»*, a affirmé Brahim Guendouz.

SPIRALES INFLATIONNISTE

En attendant, le gouvernement d'Ahmed Ouyahia joue la carte du financement non conventionnel, une mesure qui s'apparente pour beaucoup à faire tourner la planche à billets. *«On va créer de la monnaie sur la base d'une demande du Trésor à travers l'émission de bons du trésor. Il y aura une émission monétaire qui va alimenter le Trésor public qui alimentera à son tour une dépense publique, que ce soit sur le plan de l'équipement ou celui du fonctionnement. Si elle va alimenter le plan de fonctionnement, le risque inflationniste est très important du moment que la contrepartie en valeur n'est pas appréciable. Pour la dépense*

de l'équipement, il y a aura une contrepartie qui touchera l'aspect social de l'économie et l'aspect infrastructurel», analyse Souhil Meddah. Pour sa part, Brahim Guendouz évoque le risque d'une spirale inflationniste : *«Le Fonds de régulation des recettes étant proche de zéro, l'Etat cherche des ressources pour financer ses projets. Tant que la dépense publique existe, la croissance, même molle, peut perdurer. Mais si on ne met pas des garde-fous par rapport à ce dispositif, la dérive peut exister et dans ce cas, on aura une inflation à deux chiffres qui sera insupportable»*, met-il en garde. Quid de l'efficacité de ce nouveau mode de financement de l'économie ? D'après Souhil Meddah, ce dispositif est censé créer de la croissance, une autre fiscalité et des acteurs économiques. Mais *«le vrai problème est d'ordre structurel pour booster l'économie»*, nuance-t-il, en estimant que les entreprises publiques doivent s'adapter à un nouveau modèle de gouvernance tout comme le secteur privé devra se positionner en tant qu'acteur de la sous-traitance pour créer sa propre commande privée. Au chapitre des réformes à mener dans l'urgence, l'économiste Brahim Guendouz plaide pour une révision du système des subventions, celui de la fiscalité, l'amélioration du climat des affaires et la banalisation des fonds informels. Il recommande surtout de «sauvegarder» les réserves de change. *«Si les réserves de change commencent à diminuer de façon rapide, c'est toute la crédibilité de toutes ces mesures qui sera remise en cause. Les réserves de change, c'est notre crédibilité et notre signature par rapport à l'étranger. La norme internationale c'est trois mois d'importation. Pour le moment, c'est le feu vert, car nous avons des moyens de paiement»*, conclut-il.

H. L.

OUYAHIA DANS UNE LETTRE AUX WALIS ET RESPONSABLES
DES GROUPES INDUSTRIELS

«La sauvegarde de l'indépendance financière est un lourd défi»

● Le Premier ministre, qui présentera son plan d'action dimanche prochain devant les députés, rappelle dans sa lettre l'ampleur du défi qui attend son gouvernement, mais aussi toutes les institutions et les acteurs de la vie politique, économique et sociale du pays.

Dans une lettre adressée le 7 septembre aux membres du gouvernement, aux walis et aux PDG des groupes industriels, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a brossé un tableau noir de la situation économique et financière du pays, tout en relevant l'importance d'œuvrer à préserver l'indépendance financière du pays. Le Premier ministre, qui présentera son plan d'action dimanche prochain devant les députés, rappelle dans sa lettre l'ampleur du défi qui attend son gouvernement, mais aussi toutes les institutions et les acteurs de la vie politique, économique et sociale du pays. Il met en avant le déficit commercial qui se creuse à cause de l'effondrement des prix du pétrole et de la poursuite de l'importation massive des biens et services. Il évoque, dans ce sillage, l'érosion rapide des réserves de change. «Les réserves de change ont fortement reculé, passant de près de 200 milliards de dollars au 1^{er} semestre de 2014 à un niveau proche des 100 milliards de dollars au cours du mois dernier (août)», précise-t-il. Ainsi, ajoute le Premier ministre d'un ton alarmiste, «l'épuisement de nos réserves de change conduirait le pays au recours aux emprunts extérieurs, lesquels, en cas d'accumulation, produiraient une insolvabilité de nature à déboucher de nouveau sur la contractualisation d'un ajustement structurel aux effets dramatiques». Le Premier



Le Palais
du gouvernement

ministre défend l'option prise de recourir au financement non conventionnel. «Si, aujourd'hui, l'Algérie peut se permettre de recourir légitimement au financement non conventionnel pour poursuivre son processus de développement économique et social, c'est bien parce qu'elle dispose d'une autonomie de décision par rapport à l'environnement économique et financier international. C'est dire par-là combien la sauvegarde de cette indépendance financière est un lourd défi pour l'Etat, mais aussi pour les agents économiques, sinon même pour toute la société», soutient-il, assurant qu'en ce qui le concerne, «l'Etat a entamé la mise en place de mesures de sauvegarde de

nature à réduire les importations de biens». «C'est dans le même esprit qu'il entend interpeller l'ensemble des ordonnateurs de la commande publique pour contribuer à cet effort», souligne-t-il. M. Ouyahia rappelle que comme défini par l'article 29 du code des marchés publics, les commandes concernées sont la réalisation des travaux, l'acquisition de fournitures, la réalisation d'études et la prestation de services. Le Premier ministre décide donc de mettre en application l'article 83 du code des marchés publics qui consacre la préférence nationale

accordée aux produits d'origine algérienne avec même une marge pouvant aller jusqu'à 25%. Ahmed Ouyahia instruit par cette lettre les ministres «à veiller au respect impératif de cette clause pour toute commande effectuée par les administrations centrale, leurs services déconcentrés ainsi que par les établissements administratifs et les agences placés sous leur tutelle». Il instruit également les walis mais aussi les entreprises afin qu'ils veillent à promouvoir la production nationale et contribuer à réduire les importations des biens et services. Par l'application rigoureuse de la préférence nationale, Ahmed Ouyahia espère donc sauvegarder l'indépendance financière de l'Etat. M.A.O

PHOTO : DR

NEVOULANT PLUS
DISTRIBUER LE LIVRE
SCOLAIRE

Les intendants en grève aujourd'hui

● Le syndicat dénonce l'absence de toute forme de protection de ces fonctionnaires qui ont à gérer parfois des sommes énormes

Les fonctionnaires des services économiques des établissements scolaires organisent aujourd'hui une journée de protestation pour exiger entre autres l'actualisation du statut des intendants. Deux jours de protestation le 2 et 3 octobre prochain sont également programmés pour exprimer les doléances des intendants «au bas du classement des fonctionnaires de l'éducation». Selon Mustapha Nouaouria, président de la commission des travailleurs des services économiques affiliée à l'Unpef, le syndicat dénonce la «discrimination» pratiquée par la tutelle, concernant la vente du livre scolaire. La marge de bénéfice de 15% accordée aux libraires sur la vente des manuels scolaires constitue une source de mécontentement des intendants des établissements scolaires. «Nous ne touchons aucune indemnité pour le travail lié à l'acquisition ou la distribution du manuel, alors que pour les privés qui ne fournissent aucun effort, elle leur est distribuée gracieusement», souligne le président de la commission des services économiques contacté hier par téléphone. Le syndicat revendique la suppression de la tâche de la vente du livre scolaire des fonctions de l'intendant. «Le ministère de l'Éducation doit prendre les mesures adéquates pour le transfert de cette tâche, puisqu'elle constitue une source d'anarchie et de stress au sein des établissements scolaires sans aucune compensation matérielle pour les fonctionnaires.»

Le syndicat dénonce l'absence de toute forme de protection de ces fonctionnaires qui ont à gérer parfois des sommes énormes. «Certains de nos confrères manipulent des budgets pouvant atteindre 35 milliards de centimes avec tous les risques que cela comporte», indique notre interlocuteur qui veut attirer l'attention sur le fait que les intendants ont une responsabilité pécuniaire et pénale en cas de perte et autre mauvaise utilisation de ces fonds. Le bureau d'un intendant dans la wilaya de M'sila a fait l'objet d'un cambriolage. «Cela démontre la fragilité des moyens matériels et législatifs qui couvrent notre activité», explique le président de cette commission syndicale.

L'autre source de problèmes est la distribution de la prime de solidarité au profit des enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses. La commission syndicale dénonce la procédure de sa distribution qui «porte atteinte à la dignité des parents concernés» et plaide pour la révision du mode de distribution. «Il existe des moyens plus modernes, plus fiables et plus discrets que la distribution en liquide», souligne M. Nouaouria. Le mouvement de protestation qui vise à paralyser toutes les opérations liées à la vente ou à la distribution du livre ainsi que le paiement de la prime de solidarité a aussi pour objectif de dénoncer le classement à la catégorie 8 de ces fonctionnaires. «Nous ne renoncerons pas à nos droits», souligne le syndicat.

Fatima Ait Khaldoun-Arab

L'ENAC nous écrit

En réponse à l'article paru à la page 21 de votre édition du 11 septembre 2017, concernant les circonstances de l'incendie qu'a connu un espace de notre Centre logistique de Ghardaïa, nous apportons à vos lecteurs les clarifications suivantes :

- l'incendie a eu lieu dans un hangar du Centre logistique de Ghardaïa et non dans un de ses divers ateliers ;
- cet incendie a été signalé et repéré par nos services aux alentours de 8h et non à 9h ;
- même si nous ne partageons pas la version rapportée dans votre article quant aux causes de cet incendie (en se basant sur des éléments en notre possession), il reste entendu que seuls les résultats des enquêtes et des investigations de nos structures internes habilitées et des autorités compétentes aboutiront à déterminer les véritables causes de cet incendie.

Notre inventaire fait sur place ne fait ressortir aucune machine de soudage semi-automatique incendiée pour la simple raison que ce type de machine n'était guère entreposé sur les lieux touchés par les feux. Quant aux pistons à mousse, dont une partie a été effectivement touchée, leur prix unitaire est, de très loin, inférieur au prix mentionné dans votre article. Nous tenons à vous faire remarquer que si l'intervention des services de la Protection civile, dont nous saluons le professionnalisme, a duré «trois petites minutes», comme il a été écrit par votre correspondant, on en déduit facilement que nos moyens d'intervention internes ont participé à contenir cet incendie qui aurait pu se propager à d'autres espaces de notre centre et causer des dégâts bien plus importants.

LE CHEF DES AHMADIS EN ALGÉRIE DEVAIT ÊTRE LIBÉRÉ HIER

Mohamed Fali condamné à six mois de prison avec sursis

● En détention depuis le mois d'août dernier, le chef des Ahmadis en Algérie devait être libéré dans la journée d'hier.

Le président de la communauté religieuse des Ahmadis, Mohamed Fali, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 20 000 DA d'amende. C'est ce qu'a annoncé Amnesty International dans un communiqué rendu public hier. En détention depuis le mois d'août dernier, le chef des Ahmadis en Algérie devait être libéré dans la journée d'hier. «La libération de Mohamed Fali aujourd'hui est un soulagement, bien que la peine de prison que le tribunal de Ain Tedles lui a infligée, même avec sursis, reste inacceptable. N'oublions pas que d'autres Algériens sont aujourd'hui derrière les barreaux pour l'exercice pacifique de la religion ahmadie. Ils doivent être libérés immédiatement, car personne ne doit être privé de sa liberté pour l'exercice de la religion», exige l'ONG. Selon l'organisation, «il est grand temps pour que l'Algérie modernise les lois qui ont

permis ces détentions injustes, et adopte une législation qui respecte les droits humains». Amnesty International appelle également les autorités algériennes à abandonner toutes les accusations et les poursuites visant les Algériens ahmadis, lorsque celles-ci sont uniquement liées à la pratique pacifique de leur religion et à libérer immédiatement ceux qui sont encore incarcérés. «En vertu de l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'Algérie est cependant tenue de respecter le droit à la liberté de religion. Selon le droit international relatif aux droits humains et les normes connexes, ce droit inclut le droit de manifester cette croyance par un culte collectif, de construire des lieux de culte et de collecter des contributions financières volontaires», rappelle l'ONG.

M. M.

Où en sommes-nous, et où allons-nous ?

Par Ali Yahia Abdennour

Militant des droits de l'homme



DU HOLD-UP CONSTITUTIONNEL AU HOLD-UP ÉLECTORAL

Il faut aller à l'essentiel, porter un regard lucide sur la situation du pays, et dire la vérité. A son arrivée au pouvoir le 15 avril 1999, le président Abdelaziz Bouteflika a exprimé avec des trémolos dans la voix sa détermination de veiller à l'Etat de droit, à l'indépendance de la Justice, et de ne tolérer aucun dépassement. Les déclarations n'ont été que des professions de foi, des produits de propagande destinés à l'exportation et non à la consommation interne.

Le hold-up constitutionnel est annoncé en 2007 par Abdelaziz Belkhadem, chef de gouvernement : « Il faut restituer au chef de l'Etat toutes ses prérogatives. Le chef du gouvernement doit s'effacer pour permettre au Président d'être le véritable et unique chef du gouvernement. » La Constitution de 1995 initiée par le président Liamine Zeroual lui limitant la fonction présidentielle à deux mandats, a été amendée en 2008 pour un mandat sans limite, c'est-à-dire un mandat à vie.

Cette Constitution révisée par un homme et pour un homme dont le culte ne peut constituer l'idéal du peuple qui aspire à la démocratie, à la justice, aux droits de l'homme perd sa signification. Le danger est le pouvoir personnel et le culte de la personnalité.

Le hold-up électoral permet de poser la question suivante : les élections sont-elles utiles dans un pouvoir où l'alternance n'est pas possible de par la fraude électorale ? La question qui était posée aux Algériens en 2014 quand le président A. Bouteflika sollicita un 4^e mandat était celle-ci : est-ce que vous croyez qu'il est catastrophique pour le pays de confier un 4^e mandat au Président qui est sorti d'une hospitalisation de 90 jours de l'hôpital du Val de Grâce et des Invalides, souffrant d'une maladie grave et durable qui relève de l'article 88 de la Constitution ? Les quatre élections du président Bouteflika à la magistrature suprême n'ont pas dépendu du choix du peuple consacré souverain par la Constitution, mais du choix des décideurs de l'armée, du DRS en particulier, qui lui ont assuré à chaque élection par une fraude électorale massive qui est l'assassinat de la démocratie, une victoire à la Pyrrhus sans risque et sans gloire. Elu et réélu non pas dans les urnes mais par les résultats, le Président fait face à la question de son illégitimité. La voie des urnes est faussée et le suffrage universel qui est le fondement de l'accession au pouvoir parce qu'il garantit la liberté et la sécurité du scrutin est perverti par des élections closes quant à leurs résultats avant d'avoir commencé.

L'élection est un moyen d'expression de la volonté populaire, à condition de lui conférer la crédibilité par l'élimination de la fraude. Au-delà des élections truquées, c'est le problème du Président actuel qui est posé, son aptitude à incarner et diriger le pays.

COMMENT LE PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA A EXERCÉ SON POUVOIR

Quand le pouvoir en place est centralisé, contrôle tout et n'est contrôlé par personne, il n'existe pas de droit contre lui, il n'y a ni Etat de droit ni séparation des pouvoirs. Montesquieu a enseigné que « la démocratie repose sur trois principes nettement séparés : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Quand les deux derniers se mettent au service du premier, il n'y a pas démocratie mais dictature ». L'Algérie a vécu dans un pouvoir dont le soleil est le président Bouteflika et les partis qui le soutiennent avaient pour mission d'en réfléchir les rayons. Le Président imprime

sa propre marque à la marche des affaires de l'Etat, et la totalité des grands dossiers relèvent de sa responsabilité.

Il est au-dessus des lois, a tous les droits, viole de façon délibérée, voulue, réfléchie, outrageant la Constitution. Il incarne la verticalité du pouvoir charismatique césariste. Il a fait main basse sur le pays, a imposé une politique néolibérale opposée au libéralisme, a servi les riches toujours plus riches, desservi les pauvres toujours plus nombreux, a redistribué les revenus et les richesses nationales de manière illégale, injustifiée, inacceptable, intolérable, qui ont fait la rupture avec les couches moyennes et populaires de la société. L'inquiétude, la déception, le découragement, la frustration, le désarroi, la détresse habitent les gens. Une caste monopolise l'Etat et ses bénéfices, le transforme non seulement en instrument de domination politique, mais en source de pouvoir économique. La politique conservatrice du pouvoir a créé une société duale verticalement divisée, qui reproduit comme au temps du colonialisme une véritable hiérarchie sociale stratifiée.

Le FCE (Forum des chefs d'entreprise)

« Le FCE s'investit dans la politique, se place au niveau des décideurs qui détiennent la réalité du pouvoir, cherche à asseoir la fortune de ses dirigeants et à conforter leur pouvoir. Tous les dirigeants des institutions de l'Etat expriment leur attachement indéfectible et leur fidélité totale au président »

s'investit dans la politique, se place au niveau des décideurs qui détiennent la réalité du pouvoir, cherche à asseoir la fortune de ses dirigeants et à conforter leur pouvoir. Tous les dirigeants des institutions de l'Etat expriment leur attachement indéfectible et leur fidélité totale au président Bouteflika.

Dans chacune des deux chambres du Parlement, les députés et les sénateurs en séance de travail se lèvent et acclament en chœur « l'homme providentiel, le guide suprême » dès que le nom du Président est prononcé. On se croirait en Corée du Nord. Le président Bouteflika est le président d'honneur du FLN qui applique le principe que Lassale recommandait à Karl Max : « Le parti se renforce en séparant ». Purge au sommet et purge à la base. Les secrétaires généraux du FLN ne peuvent prétendre à la longévité politique. S'ils sont bien avisés, ils doivent méditer la leçon apprise par Louis XVIII : « Ce qui bouge trop meurt vite ». Le pouvoir a conduit l'Algérie dans l'impasse, alors qu'elle a besoin d'un redressement politique, économique, social et culturel. Il écrase les libertés et les droits humains. L'Algérie comme un Etat soviétique doit

donner l'autorisation de son gouvernement pour une conférence ou un événement culturel. Le Conseil constitutionnel est à genoux, et son président qui ne dispose d'aucun pouvoir n'est qu'un fonctionnaire aux ordres du Président.

Nos libertés, notre dignité, le respect des droits humains fondamentaux nous les défendons. Le peuple qui lutte pour sa liberté veut un nouveau locataire au palais d'El Mouradia qui assume toutes ses responsabilités. Le président Bouteflika a dominé la vie politique jusqu'à 2005, puis suivant le déclin de sa santé, il l'a abandonné progressivement et s'est effacé depuis 2013. Le pouvoir glisse des mains du Président qui ne peuvent plus le retenir, le garder, vers sa fratrie, ses clans, qui agissent en son nom. La vacance du pouvoir est ressentie par les institutions et tous les secteurs de la vie publique. L'Algérie s'enfonce dans une crise multidimensionnelle aux conséquences imprévisibles. Le Président malade qui ne dirige plus le pays arrange les clans du pouvoir qui parlent en son nom pour pérenniser un pouvoir qui leur permet d'accaparer les richesses du pays pour acheter des biens à l'étranger. Il est soumis à des forces contradictoires qu'il ne contrôle plus et qui le déstabilisent. Le Conseil des ministres se tient depuis 2013 deux ou trois fois par an, alors que partout dans le monde il se tient une fois par semaine. Il dure 3 à 15 minutes selon l'état de santé du Président. Le dernier Conseil des ministres s'est déroulé dans un silence total durant quelques minutes pour permettre aux photographes de prendre des photos et au Président de tourner de sa main droite quelques pages d'un document. Puis, le président Bouteflika se retire et le Conseil des ministres, en l'absence du Président, devient Conseil de gouvernement qui étudie le programme du Premier ministre. Ahmed Ouyahia, qui n'est pas au service de l'Algérie mais seulement du président Bouteflika, ne laisse pas le train présidentiel partir sans lui comme conducteur. Il a été nommé Premier ministre d'abord pour gagner les élections locales du 23 novembre 2017, car il est un grand spécialiste de trucage des élections depuis 1997, et ensuite pour gérer l'austérité. La planche à billets va fonctionner à plein régime. L'inflation qui sera bientôt à deux chiffres est un cancer du peuple. La présence de billets de banque en surnombre alors que la production stagne va permettre la montée en flèche des produits de consommation. Sous la présidence Chadli Bendjedid, Boualem Benhamouda, ministre des Finances, a décidé le retrait des billets de 500 DA. Un commerçant qui avait trop de billets de 500 dinars dans des sacs les a mis dans les cloisons des murs de séparation des chambres de sa villa en construction à double cloison. Si la masse monétaire augmente, d'autres détenteurs de billets de 2000 DA les placeront dans les murs de leurs villas et luxueux appartements comme papier peint qui redevient à la mode.

L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP)

L'ANP, source du pouvoir, est le reflet de la société dans toutes ses composantes. Elle veille à préserver son rôle prédominant à la tête du pays. Elle détient la réalité du pouvoir. Qui dirige le pays ? Le regretté Rachid Mimouni, à qui le peuple a rendu un hommage bien mérité, a déclaré : « Qui dirige le pays ? L'armée. Qui a arrêté le processus électoral ? L'armée. Qui a proclamé l'Etat d'urgence ? L'armée. On peut continuer. Qui a destitué le président Ahmed Ben Bella ? L'armée. Qui a obligé le président Liamine Zeroual à écarter son mandat ? L'armée. Qui a porté Abdelaziz Bouteflika au pouvoir ? L'armée. Devant qui est responsable le président de la République ? L'armée qui l'a porté au pouvoir... » Le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'armée, Mohamed Lamari, a tracé les lignes rouges avant l'élection présidentielle d'avril 2004, que le Président ne doit pas dépasser sous

peine de sanctions. La mainmise du président Bouteflika sur l'armée s'est faite après la mise à la retraite de Mohamed Lamari en 2004, et son remplacement par Gaid Salah en 2005. L'histoire se répète mais en bégayant.

Le président Bouteflika a mis du temps pour se libérer du DRS qui contrôlait ses activités et celles de ses amis placés aux postes stratégiques de l'Etat. Dans la loi de la jungle que connaît bien Mediène dit « Toufik », l'homme bien armé qui se trouve à un tournant face à un tigre, doit l'éliminer ou se laisser manger. Mediène a écarté le coup d'Etat constitutionnel par l'application de l'article 88 de la Constitution. Il a signé son arrêt de mort politique en s'attaquant à Chakib Khelil, ami d'enfance de Bouteflika. Au niveau de l'Etat coexistent deux pouvoirs qui parfois s'opposent, celui apparent officiel du chef de l'Etat, et celui occulte de l'armée. La hiérarchie militaire, le discours de Gaid Salah, général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense, comme les éditoriaux de la revue de l'armée El Djeich, son organe de presse, ne cessent de rappeler leur loyauté au président Bouteflika. L'armée dit qu'elle est républicaine, mais le Président auquel elle obéit n'a pas ancré dans sa mentalité républicaine, étant pour un pouvoir totalitaire, dictatorial.

Il faut ouvrir un débat avec intelligence et clarté en se limitant à l'essentiel avec l'obligation de vérité, sur le cheminement suivi par l'armée depuis 2005. Des voix qualifiées se sont élevées pour dire leur point de vue. Le devoir et l'honneur des militaires c'est de servir la nation. L'armée appartient à la nation et ne peut s'identifier à un pouvoir. Elle ne peut être marginalisée dans la prise de décision politique, ni devenir une institution de l'Etat comme les autres. Les déclarations de Noureddine Boukrouh qui a tiré la sonnette d'alarme ont donné lieu à de nombreux commentaires et polémiques. Il faut calmer le jeu. Il a le droit de critiquer, d'exprimer son point de vue sur la situation du pays, et la position de tout organisme national, car le temps politique est lourd comme un orage d'été qui n'éclate pas, mais une étincelle peut déclencher un incendie. Tout peut basculer, le tragique peut frapper à tout moment, il faut l'écarter. Le changement plane, se dessine, il faut éviter qu'il ne se fasse pas par la violence. Proverbe iranien : « Si l'on peut défaire le nœud avec les doigts, pourquoi y mettre les dents ? » Il existe dans l'opinion publique, qui est la forme directe de l'expression des citoyens, une volonté de changement de pouvoir et de politique. Il faut donner le pouvoir au peuple, le pouvoir qu'il n'a eu qu'à subir jusqu'à présent, pour éviter la radicalisation politique qui le précipiterait dans l'escalade de la violence. L'avenir s'écrira par le peuple qui œuvre pour l'intérêt général. En cet été 2017, l'armée se trouve dans le même dilemme qu'en 2013 : faire un coup d'Etat constitutionnel ou laisser le pourrissement gagner la rue. Le changement ne se fera pas par la violence, mais par le recours au suffrage universel par des élections crédibles. Ce sera quand la démocratie aura droit de cité dans le pays. L'armée doit garder sa cohésion et son homogénéité. Peut-on dire que dans un pouvoir dictatorial l'armée peut être marginalisée dans la prise de décision politique ? Les visiteurs du soir qui se rendent à la Présidence pour diriger le pays en qualité de centre de décision ne peuvent agir sans la participation de l'armée ou sa surveillance. Le pouvoir au peuple, l'armée à la nation, l'Algérie à tous les Algériens. Il faut méditer l'exemple du Venezuela qui est tombé dans le chaos sous l'effet combiné de la baisse des cours du pétrole, de la corruption et de l'incapacité des dirigeants. Poursuivre avec vigueur et rigueur, persévérance et lucidité, sans jamais se décourager, quels que soient les obstacles, ou se laisser intimider, le combat pour la démocratie est le devoir de chaque Algérien et de chaque Algérienne.

A.Y.A.

BNP PARIBAS EL DJAZAÏR

La première agence digitale en Algérie lancée à Hydra

● BNP Paribas El Djazair propose ainsi à ses clients un nouveau format d'agence 2.0 et un espace en libre-service de la banque au quotidien, avec en premier lieu, un espace GAB disposant de multiples fonctionnalités.

La filiale algérienne du géant bancaire français, BNP Paribas, innove et lance, une première en Algérie, son agence entièrement digitalisée, au quartier Sidi Yahia (Hydra), à Alger. Opérationnelle depuis mardi dernier, l'agence digitale a été inaugurée en présence de Pascal Fèvre, directeur général de la banque et de personnalités institutionnelles du monde de la finance algérienne. BNP Paribas El Djazair propose ainsi à ses clients un nouveau format d'agence 2.0 et un espace en libre-service de la banque au quotidien, avec en premier lieu, un espace GAB disposant de multiples fonctionnalités. Outre le classique service permettant le retrait d'argent via un distributeur automatique, les machines automatiques de dernière génération mises à la disposition des clients permettent également la consultation de solde et, en exclusivité, la recharge téléphonique mobile, le changement de code de la carte CIB ou encore l'édition gratuite d'un mini relevé de compte et la commande de chèque. «La nouveauté avec l'arrivée de l'agence digitale à Alger, et prochainement à Oran, porte sur le dépôt de chèque, une première en Algérie et un vrai gain de temps pour le client, en ce sens qu'il n'aura plus besoin d'attendre au guichet pour encaisser un chèque, puisqu'il suffit



La nouveauté avec l'arrivée de l'agence digitale est un vrai gain de temps pour le client ; plus besoin d'attendre au guichet pour encaisser un chèque

de le déposer dans l'un des deux automates opérationnels, et ce, en toute sécurité, et en contrepartie d'un justificatif de réception. Il s'agit là de la première solution de remise de chèque automatisée de bout en bout interfacée directement avec le système de télé-compensation», indique Pascal Fèvre. BNP Paribas El Djazair a pensé également à aménager l'agence en un «laboratoire d'échanges

interactifs avec le client, servant d'espace d'accompagnement et de sensibilisation à plusieurs services bancaires dans un environnement digital».

La banque a mis, ainsi, à la disposition de ses clients des tablettes Visio, leur permettant de créer, en agence, l'expérience de la banque en ligne, mais aussi de communiquer directement avec un conseiller du Direct Call, son

centre de relations clients. Pour les usagers les moins initiés aux nouvelles technologies bancaires, la banque n'a pas omis de mettre à leur disposition un conseiller au sein de l'agence afin de leur permettre «de se sentir libre d'évoluer d'un canal à un autre sans rupture formelle avec l'univers classique de la banque, et de bénéficier ainsi d'un vrai soutien pédagogique». Cette nouvelle approche, explique

M. Fèvre, «entre dans une logique de digitalisation des services de la banque en Algérie, qui a encouragé BNP Paribas El Djazair à adopter, très rapidement, les codes de l'ère digitale dans sa démarche de banque citoyenne, s'engageant ainsi dans une transformation numérique pour s'adapter à son marché et aux nouveaux comportements de ses clients et prospects». Sur un autre registre, BNP Paribas El Djazair a indiqué, dans son rapport annuel 2016, qu'en matière de résultats financiers, «l'année a été sensiblement identique à celle de 2015, dans un contexte de transition économique». En matière de crédits, la banque a enregistré une progression de 5% par rapport à 2015, alors que les financements directs à la clientèle des entreprises, professionnels et particuliers, ont enregistré une progression à deux chiffres (+11%) en 2016. Quant aux crédits à la consommation, la banque affirme que «ce sont près de 5000 crédits qui ont été distribués pour stimuler le «made in Algeria»».

Lyes M.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

L'AIE revoit à la hausse sa prévision

● La croissance de la demande pétrolière pour 2018 devrait ralentir à 1,4 mbj pour atteindre 99,1 mbj (soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente publication), a indiqué l'AIE.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a légèrement revu en hausse, hier, sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2017. L'AIE table sur une progression de la demande de 1,6 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 97,7 mbj en 2017, soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente estimation en août, selon son rapport mensuel sur le marché du pétrole. La croissance de la demande pétrolière pour 2018 devrait ralentir à 1,4 mbj pour atteindre 99,1 mbj (soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente publication), a indiqué l'Agence. La demande de la part des pays développés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été «très forte», explique l'Agence qui

attribue cette hausse au rebond de l'activité économique dans ces pays et du commerce mondial, ainsi que de la faiblesse des cours du pétrole. «La croissance mondiale (de la demande) devrait ralentir au troisième trimestre en raison de l'impact des ouragans sur la demande américaine de pétrole avant de rebondir au quatrième trimestre», prévoit-elle. L'AIE note, par ailleurs, que la production mondiale a reculé en août et pour la première fois depuis avril.

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), liés avec d'autres pays partenaires par un accord de limitation de leur production, ont effectivement réduit celle-ci le mois dernier. Mais la production mondiale a aussi été affectée

par d'autres événements, comme l'ouragan Harvey. «Compte tenu des récentes prises de position des investisseurs, les attentes portent sur un resserrement des marchés et une hausse des cours, bien que très modeste», note l'AIE. Il convient de rappeler que l'OPEP a relevé, elle aussi, sa prévision de la demande pour son pétrole en 2018 et a fait état de signes montrant que l'accord d'encadrement de la production contribuait à réduire une offre excédentaire qui pèse sur les prix. Dans son rapport mensuel publié mardi, l'OPEP estime que la demande mondiale pour son pétrole atteindra 32,83 millions de barils par jour (bpj) l'an prochain, soit 410 000 de plus que sa précédente prévision. L'OPEP relève également une baisse des stocks et indique que la hausse des prix du

brent de la mer du Nord à livraison immédiate, donnant une prime sur les échéances plus lointaines, fait espérer que le rééquilibrage tant attendu du marché est en cours. «Ceci est dû à l'accélération de la demande pour les barils à livraison immédiate et on a de plus en plus le sentiment que le marché sera rééquilibré l'année prochaine, avec une importante réduction des stocks de brut et de produits distillés», souligne l'OPEP dans son rapport. L'Organisation et des pays producteurs non membres du cartel ont prorogé de neuf mois, jusqu'à fin mars 2018, l'accord de réduction de la production en vigueur depuis le début de l'année. Ils envisagent aujourd'hui une nouvelle extension pour au moins trois mois.

R. E.

BACHELIERS ET PLUS

BACHELOR INGENIEUR COMMERCIAL

La Formation de l'ISECOMA Paris assurée à l'INSAG Alger

Accès en 1^{ère} Année / Niveau 3AS : Sur dossier / Sur titre : Baccalauréat

Accès direct en 3^{ème} Année / - Bac+2 ou équivalent / TS (Marketing, Gestion, Commerce)

INSAG : 09, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger - Tél. : 021 91 54 49 / 021 91 52 42 - Fax : 021 91 52 54

E-mail : info@insag.edu.dz Site Web : www.insagalgerie.com Facebook : INSAG ALGERIE LinkedIn : INSAG ALGERIE

LES SABLETTES DURANT LES WEEK-ENDS

Un cadre agréable pour la détente et la promenade

● L'endroit est un refuge tranquille aux abords d'une cité tentaculaire et bruyante.



Esplanade au niveau de la promenade des Sablettes à Alger

PHOTO : SAMI K.

Les familles algéroises sortent de plus en plus, notamment aux Sablettes, où elles trouvent un cadre agréable pour la détente et la villégiature. La promenade des Sablettes fait partie de ces nouveaux endroits qui attirent un nombre impressionnant de visiteurs, avides de distractions et de plaisance. Elle constitue, en l'absence d'espaces de détente dans la capitale, une véritable soupape de décompression. En dépit des travaux qui s'y déroulent toujours, les visiteurs passionnés de nature y affluent en grand nombre, particulièrement durant les week-ends, où ils occupent la partie ouverte au public. Cette dernière s'étend sur plusieurs centaines de mètres et offre toutes les commodités dont ils ont besoin. Entre le bruit des vagues, qui viennent mourir sur le rivage, et les carrés

de végétation verdoyante, les randonneurs semblent arrachés, malgré eux, au tumulte de la ville et à ses tracasseries. L'espace est un refuge tranquille aux abords d'une cité tentaculaire et bruyante. Une esplanade, grande de plusieurs centaines de mètres carrés, offre aux enfants un espace pour la pratique d'activités récréatives. Les adultes font du vélo dans un circuit prévu pour cela. Les plus enclins au repos se détendent sur l'herbe ou sous des niches en bois en forme de kiosque, qui les protègent des rayons du soleil. Les toboggans et autres équipements de puériculture sont pris d'assaut par les enfants, qui trouvent dans cet espace une liberté providentielle. Si la Promenade des Sablettes est devenue un lieu de prédilection pour les activités de loisirs, des jardins qui existent depuis fort

longtemps sont laissés à l'abandon par les pouvoirs publics. Le Parc zoologique de Ben Aknoun en est un exemple poignant. Le jardin est devenu, de ce fait, un lieu malfamé, où des délinquants de tous bords s'adonnent à la consommation de drogue et même à la prostitution. Cet espace dépend actuellement du ministère de l'Agriculture, qui, depuis des années, a démontré son incapacité à le gérer correctement. La wilaya d'Alger a formulé depuis quelques années son intention de le récupérer. Cependant, rien n'a été fait dans ce sens, et le parc continue de subir une dégradation affligeante. Par ailleurs, des espaces forestiers, pourtant aménagés à coups de milliards, sont boudés par le grand public. A l'est de la capitale, deux bois longtemps délaissés ont été réhabilités et

aménagés, mais ne sont paradoxalement pas fréquentés par les familles. Des délinquants et des malfaçons ont élu domicile dans ces bois avant d'être investis par les familles. C'est un fait accompli, qui n'a pas suscité auprès des pouvoirs publics une quelconque disposition à vouloir corriger la situation. La Promenade des Sablettes est certes un projet intéressant et enthousiaste, mais ne doit en aucun cas être le seul et unique lieu du genre. Les habitants de la capitale ont besoin, plus que jamais de soupapes de décompression. Les familles se sont longtemps cloîtrées dans leur maison. L'absence d'endroits où elles peuvent s'adonner aux plaisirs de la villégiature les a confinées, notamment durant la décennie noire, dans les espaces restreints de leur appartement et les murs protecteurs de leur cité.

K. Saci

COMMUNE DE BAB EZZOUAR PROJET DE RÉALISATION DE 5 SALLES OMNISPORTS

Cinq stades de proximité ont été réalisés dans la commune de Bab Ezzouar. Ces derniers, dans un souci d'équité, ont été répartis entre les cités et lotissements de la commune. Outre ces nouvelles réalisations, l'APC lancera prochainement un autre projet pour la réalisation de 7 autres terrains de proximité. « Dans le volet concernant la prise en charge de la jeunesse, l'APC s'est attelée depuis son investiture à mettre en œuvre un programme ambitieux. Il s'agit dans ce contexte du lancement de plusieurs projets devant offrir aux jeunes de la commune une prise en charge à même de les soustraire à la rue et à ses méandres, dans le cadre d'une pratique sportive de proximité », confie M. Kermia, P/APC de Bab Ezzouar. Dans cet ordre d'idées et afin de renforcer les structures sportives déjà existantes, l'APC de Bab Ezzouar va lancer incessamment le projet de réalisation de 5 salles omnisports. « Les bureaux d'études ont été désignés et les autres démarches administratives sont en cours d'élaboration. Le projet sera mis sur pied incessamment », a-t-il indiqué. Ces nouvelles structures sportives seront implantées dans différents quartiers et lotissements d'habitation de la commune, à El Djorf, au quartier Soummam, au lotissement du 5 Juillet, à la cité des 2068 Logements et à Sorecal. Par ailleurs, le stade communal a été, d'après le P/APC, réhabilité pour un coût de 12 milliards de centimes. Reste la réalisation de la clôture et des tribunes, qui se fera prochainement. Signalons que Bab Ezzouar est une commune à forte densité démographique. La frange des jeunes entre 18 et 28 ans constitue la majorité de la population. Le programme de l'APC en matière de prise en charge de cette catégorie sociale s'est traduit sur le terrain par la réalisation de plusieurs infrastructures dédiées à la pratique du sport. Ce programme prend également en compte la prise en charge de la jeunesse dans le domaine des activités de loisirs éducatifs et récréatifs, qui se déroulent au niveau des maisons de jeunes, centres culturels et salles polyvalentes. K. S.

SUR LE VIF

EMBOUTILLAGES



PHOTO : DR

A l'occasion de la rentrée sociale et scolaire, la circulation routière s'est densifiée, notamment sur l'autoroute de l'Est.

RUE TANGER (ALGER-CENTRE) : DÉSORDRE ET PUANTEURS

La commune d'Alger-Centre est relativement plus propre et plus organisée que bien d'autres municipalités de la capitale. Des travaux d'aménagement et de nettoyage sont régulièrement effectués dans de nombreux quartiers de cette commune, mais une rue reste, bizarrement, toujours à l'abandon. Il s'agit de la rue Tanger, où les puanteurs et les ordures importunent sérieusement les citoyens, sans que rien soit fait pour en finir avec cette situation. Lors des dernières précipitations, cette rue est devenue, par endroits, impraticable, des mares d'eau se sont formées et des odeurs émanaient de partout, renseignant sur l'absence totale d'hygiène. Pourtant, cette rue est connue pour ses restaurants et ses commerces très fréquentés, d'où la nécessité de veiller scrupuleusement sur la propreté des lieux. Les travaux de restauration d'un immeuble, dont les habitants ont été relégués, perdurent depuis des

24 HEURES

années, donnant aux lieux l'aspect d'un interminable chantier. Les trottoirs sont dégradés et sales. Il y a quelques mois, les services de la commune procédaient à un gros nettoyage en utilisant un camion-citerne, ce qui a été bien accueilli par les citoyens. Hélas, cette initiative ne semble pas s'inscrire dans la durée. En attendant que la mythique rue Tanger bénéficie d'une opération d'aménagement digne de ce nom, les commerçants et habitants doivent prendre leur mal en patience.

DOUAR BENZIANE, À L'EST DE LA CAPITALE : INSALUBRITÉ ET CADRE DE VIE POLLUÉ

Les lotissements d'habitation qui se trouvent aux abords de Oued El Hamiz, particulièrement au lieudit Douar Benziane, sont insalubres et pollués. « Les odeurs qui émanent de l'oued sont insupportables, pourtant des solutions existent pour ce genre de problèmes », expliquent les habitants. En effet, afin de réduire l'intensité des odeurs, des solutions techniques

existent. Elles ont été appliquées au niveau de oued El Harrach. Outre les odeurs nauséabondes, les habitants vivent au rythme des nuisances émanant du cours d'eau. « En été, nous sommes littéralement assaillis par les insectes. Nous devons protéger nos enfants en fermant toutes les issues de la maison. Le moindre relâchement dans la vigilance est synonyme de maladie. Nous lançons un appel aux autorités compétentes afin qu'elles prennent en charge ce problème, car il y va de notre santé et de celle de nos enfants », concluent-ils.

HORAIRES DES PRIÈRES Alger et ses environs

JEUDI 23 DH. EL H. 1438

Fadjr.....	05:02
Dohr.....	12:45
Asser.....	16:15
Maghreb.....	19:00
Îcha.....	20:19

PRÉVUE SAMEDI PROCHAIN À ALI MENDJELI (CONSTANTINE)

En voilà une nouvelle campagne de nettoyage !

● Malgré toutes les opérations menées par le passé, le visage hideux de la nouvelle ville n'a guère changé.

En prévision de la saison des pluies, la wilaya de Constantine vient de décider le lancement d'une vaste campagne de nettoyage et d'assainissement de la nouvelle ville Ali Mendjeli. Selon un communiqué des services de la wilaya, cette opération, qui sera entamée samedi prochain en présence du wali de Constantine, Abdessamie Saïdoun, et des autorités locales, touchera dans une première étape les unités de voisinage 5 et 6, avant d'être étendue aux autres unités, suivant un programme établi par l'EPIC chargée de la gestion de cette ville. L'opération nécessitera la mobilisation de 850 agents et 101 engins, avec la contribution des entreprises publiques communales et de wilaya, ainsi que l'apport de certains opérateurs économiques implantés à Ali Mendjeli. Si cette opération est toujours la bienvenue, il demeure utile de rappeler qu'il ne s'agit pas de la première campagne lancée dans cette mégacité, qui souffre d'une situation catastrophique en matière d'hygiène et d'insalubrité, mais surtout des décharges sauvages en plein air, où les entreprises de réalisation des différents chantiers déversent des centaines de tonnes de débris en toute impunité. L'anarchie urbanistique qui règne encore et qui risquera de perdurer à Ali Mendjeli, avec toutes ces extensions illicites dans les cités, est la conséquence d'un laisser-aller qui persiste encore depuis des années.



Ce qu'il faut, c'est un travail d'entretien au quotidien durant toute l'année

Les habitants d'Ali Mendjeli n'ont cessé de faire remarquer que ce n'est pas une campagne de nettoyage en début de saison qui va mettre un terme à cette situation. Il y a une année, presque jour pour jour, l'ex-wali, Kamel Abbes, avait entamé son mandat (qui s'avérait très court) par une campagne de nettoyage à Ali Mendjeli, dont il avait fait son «*premier cheval de bataille*», avec la mobilisation de moyens importants, comme c'est toujours le cas. Il avait veillé en personne sur cette opération, après avoir été profondément choqué par l'état lamentable du cadre de

vie dans les unités de voisinage de cette «*grande commune*». Avant lui, Hocine Ouadah avait aussi fait de même, comme si les campagnes de nettoyage à Ali Mendjeli sont devenues une affaire d'État. Mais cela n'empêchera pas Ali Mendjeli de vivre le 25 août 2015 la pire catastrophe de son existence, depuis la décision de la «*peupler*» par les premiers relogés en 2002. Comme un malheur rappelle toujours un autre, la décision prise à l'époque est survenue suite aux dramatiques inondations qui ont ravagé le quartier de Bab El Oued à Alger le 10 novembre 2001. Après

toutes ces campagnes de nettoyage et d'assainissement menées tambour battant, devant la presse et les caméras de la télévision, et après les centaines de tonnes de déchets relevés qui viendront meubler les communiqués de presse, le visage hideux de la nouvelle ville n'a guère changé, surtout que les sources de ses malheurs sont toujours là. Il faut alors commencer par combattre les sources du mal, par l'application stricte de la loi et par un travail d'entretien quotidien étalé sur toute l'année, au lieu de programmer des campagnes chaque automne. *S. Arslan*

PHOTO: EL WATAN

OUM EL BOUAGHI Le livre scolaire, un casse-tête pour les parents

La décision de permettre aux libraires de distribuer les manuels scolaires en lieu et place des établissements éducatifs aura pris de court tout le monde. Surtout les parents, qui se bousculent devant les rares librairies pour acquérir les livres dont leurs enfants ont besoin. Ce qu'il faut remarquer c'est que peu de libraires ont souscrit à cette opération, qui, malgré sa rentabilité, donne du fil à retordre aux revendeurs. Pourquoi ? Tout simplement parce que les libraires ont aussi à distribuer des quotas de cahiers et d'articles scolaires aux élèves des différents paliers. A Ain Beïda, la tâche a été confiée au départ à un seul libraire, avant de toucher un second. Devant le magasin du premier, des files d'attente se forment chaque jour depuis le début de la rentrée scolaire et jusqu'à hier. Des parents ont dû s'absenter de leur travail pour acheter les livres scolaires. Nous en avons même rencontré d'autres qui n'ont pas trouvé tous les manuels exigés. «*Je suis obligé de me rendre au chef-lieu de wilaya pour compléter la liste des livres*», nous dit un père de famille désappointé. Beaucoup regrettent que l'école soit déchargée de la distribution des livres. «*Avant, tout allait à merveille. Il suffisait de confier la somme d'argent exigée par l'économat pour que mes enfants aient tous les livres. Aujourd'hui, la nouvelle mesure nous a tous pris de court*», reconnaît Saïd, père de trois enfants scolarisés dans le primaire et le moyen. C'est déjà la fin de la deuxième semaine du mois de septembre et nombre d'élèves ne disposent pas de livres. *L. Baâziz*

JIJEL 63 cas de viande putréfiée recensés

Les services vétérinaires de la wilaya de Jijel ont signalé l'apparition de 63 cas de viande qui s'est putréfiée le lendemain de l'Aïd El Adha. Ce chiffre peut néanmoins être largement dépassé, eu égard à la nature d'un phénomène qui a été signalé un peu partout dans les différentes localités de la wilaya. Et pour cause, de nombreuses familles ont préféré se débarrasser des carcasses putréfiées sans aller se plaindre à aucune partie, fût-ce à un service vétérinaire. «*J'ai été surpris de voir une couleur bleuâtre apparaître sur la viande du mouton, je n'ai alors soufflé aucun mot et j'ai jeté toute la carcasse, que j'ai enveloppée dans un sac, dans une poubelle. A quoi sert d'aller voir ailleurs, du moment que le phénomène, apparu l'année passée, n'a pas été expliqué ?*», s'est interrogé un citoyen. Un autre affirme avoir jeté toute la viande de son mouton et celui de son fils, venu de l'étranger pour célébrer la fête de l'Aïd. «*Cela nous a coûté plus que le double d'un salaire pour aller jeter toute cette viande, l'année prochaine, je méditerai à cette histoire avant de prendre une décision*», soutient-il. Sur les 63 cas de viande putréfiée, 62 concernent des ovins et un a été enregistré chez un caprin dans la région de Ziama Mansouriah. Si les services vétérinaires se gardent de donner la moindre explication à ce phénomène, certains supputent cependant sur une cause de chaleur qui aurait accéléré la putréfaction de la viande. «*Et avant, il n'y avait même pas de frigo pour garder au frais la viande et personne ne s'est jamais plaint de cette histoire intrigante à plus d'un égard*», martèlent certains. Les services concernés ont cependant envoyé au laboratoire vétérinaire régional de Constantine des échantillons des viandes putréfiées pour tenter de trouver une explication scientifique à ce phénomène. *Amor Z.*

NON-PAIEMENT DES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le statu quo persiste

● Alors que les concernés avaient cru que leurs situations financières allaient être réglées, les choses se sont gâtées encore une fois, provoquant dépit et désarroi.

Les entrepreneurs sous-traitants avec Algérie Télécom (AT) de Constantine sont revenus à la charge, hier matin, en organisant un 9^{ème} mouvement de protestation devant le siège de la direction régionale situé au Polygone, sur la sortie ouest de Constantine. L'objectif primordial de cette manifestation est de dénoncer les conséquences de la mauvaise gestion d'AT, sur leur non-paiement qui dure depuis des mois. Rassemblés devant le siège, les protestataires, qui ne voient plus le bout du tunnel, n'ont pas manqué d'exprimer leur ras-le-bol face au refus de cette société de régler leur situation financière définitivement. «*Après plusieurs protestations, nous avons décidé de saisir la direction générale par un rapport détaillé sur le non-paiement de nos factures, qui remonte à plus d'une année. Suite à cette procédure, la direction régionale de Constantine a commencé à payer les entrepreneurs sous-traitants. Elle est arrivée à régler entre 40 et 50% des factures*», a déclaré le représentant de l'Association des chefs d'entreprise (Acetec), Noureddine Malki. Et d'ajouter : «*Tout semblait rentrer dans l'ordre jusqu'à ce que AT décide d'arrêter les paiements, encore une fois. Pourquoi ne*



Des prestataires de services se retrouvent dans une phase critique

pas régler ces anciennes factures une fois pour toutes ? Qu'y a-t-il exactement ?» Très inquiets, les protestataires ont rappelé qu'ils se trouvent embourbés dans une crise financière très délicate, surtout que certains chefs d'entreprise attendent le paiement de leurs services depuis

2013, estimés entre 10 millions et 1 milliard de centimes, sans omettre les obligations fiscales, parafiscales et les salaires des employés. Pour eux, régler 40% des dettes n'est qu'une solution conjoncturelle, rien de plus. «*Il est nécessaire de revoir la gestion de cette société. Car, tout commence par le traitement des dossiers. Plus précisément, les administrateurs traitent le dossier d'un projet en deux mois et parfois plus au lieu de 72 heures, comme le stipule la convention signée avec AT. Nous demandons pour quelle raison l'étude des dossiers traîne depuis des mois, malgré que l'entreprise Algérie Télécom ne manque pas d'administrateurs. S'agit-il de mépris envers ces entrepreneurs ou d'incompétence ? D'ailleurs, les deux cas sont inadmissibles*», a fulminé M. Malki. Les chefs d'entreprise demeurent perplexes et ne savent plus vers quel responsable se diriger pour mettre un terme à ce scandale. En réclamant une enquête sur la gestion de cette société, ils sollicitent également l'intervention de la tutelle et des autorités locales compétentes, car la direction régionale ne fait preuve d'aucune bonne foi pour régler leurs situations financières. *Yusra Salem*

PHOTO: D.R.

El Watan BUREAU DE
CONSTANTINE
Pour toutes vos annonces publicitaires :
1, Rue Kikaya Amar- Coudiat Constantine
Tél./ Fax: 031 92 48 78

ORAN INFO

SIÈGE DE L'ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Les souscripteurs au programme LPP organisent un sit-in

● Les contestataires demandent de régler le paiement de leur appartement selon la formule AADL et d'éviter de passer par les crédits bancaires et les taux d'intérêt considérés comme «excessifs».



PHOTO : DR

Un nouveau sit-in a été tenu, hier matin, par les souscripteurs au programme LPP de la wilaya d'Oran devant le siège de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Ces derniers sont revenus sur les principaux points soulevés : le prix du mètre carré et les modalités de paiement des logements. Ils demandent de payer leur appartement selon la formule AADL et d'éviter de passer par les crédits bancaires et les taux d'intérêt considérés, par certains, comme «excessifs», et par d'autres, comme «rélevant de l'usure». Mais le fait, cette fois, est la réception par certains souscripteurs de mises en demeure de résiliation de leur affectation de logement pour divers motifs. Certains se plaignent que leur recours concernant leur appartenance sur le fichier national pour possession de bien issu d'un héritage a pris plus de trois mois sans aucune réponse à ce jour, comme une dame dont le mari a eu un bien de 24 m² alors que l'ancien ministre, Tebboune, leur avait donné des assurances en son temps de régler le problème. Un autre

problème a été soulevé par M. Baghouti L., qui a eu une réponse négative, car il avait tout simplement fait une demande pour AADL2 sans continuer les procédures et a dû batailler pour chercher un document de chez AADL prouvant qu'il n'est pas porté sur ses listes et beaucoup sont dans ce cas de figure. Il ne manquera pas de signaler que les prix pratiqués à Oran par les deux notaires conventionnés diffèrent. L'un prend 25 millions de centimes et l'autre 28 pour un F4. D'autres manifestants qui ont été dirigés de la formule AADL1 vers le LPP exigent tout simplement d'être traités comme ceux de l'AADL1 ou 2. Comme Mme Merzoug: «Maintenant que je suis retraitée, mon salaire a diminué et on m'exige de payer, sinon on annule mon affectation. J'ai reçu la visite d'un huissier de justice le 4 juillet dernier, je ne trouve pas de solution. Je suis fille de chahid, je devrais avoir droit à un abattement de 40% mais rien n'a été fait. En allant vers le crédit bancaire, je devrais payer à la banque 8 millions de centimes par mois sur 10 ans car mon âge

ne me permet pas d'aller au-delà en durée». Pour Mme Bouchala, le problème est tout autre: «J'ai tout payé et j'ai eu même mes clés, mais voilà que le fichier national a fait sortir que mon mari possède un bien, mais le malheur est que cet appartement est occupé par son ex-épouse et ses premiers enfants. Je suis donc pénalisée à cause d'une histoire ancienne. Que dois-je faire ?» Du côté de l'ENPI, un responsable contacté a tenu à rappeler que son entreprise vient d'accorder un délai courant au 3 novembre prochain afin de donner du temps à chacun de régler sa situation et que toute personne se sentant lésée dans ses droits peut introduire un recours qui sera étudié avec la plus grande rigueur, tout en rappelant que les portes restent ouvertes aux souscripteurs chaque mardi et dimanche et qu'il faut juste demander audience. Au final, tous les souscripteurs rencontrés lors de ce sit-in portent leurs espoirs sur la toute récente déclaration du ministre de l'Habitat, Abdelhamid Temmar, allant dans le sens de revoir le prix du mètre carré. **Zekri S.**

L'AFFAIRE DE FUITE DE CAPITAUX LIÉE À DES PROJETS ANSEJ

6 ANS DE PRISON FERME REQUIS CONTRE LES PRINCIPAUX PRÉVENUS

Après plusieurs reports, le procès des mis en cause dans l'affaire d'entrave à la législation des changes, fuite de capitaux, escroquerie et association de malfaiteurs où l'Ansej, le Trésor public et d'autres particuliers sont partie civile, s'est enfin ouvert, hier, devant le pôle judiciaire d'Oran. Après que les mis en cause R.T., H.K.M., Kh.M., M.Dj., et R.F., placés sous mandat de dépôt, ont été entendus en audience, le procureur a requis 6 ans de prison ferme contre ces derniers, assortie d'une amende de 95 milliards de centimes. Par ailleurs, la peine de 18 mois de prison ferme a été requise contre deux autres accusés se trouvant sous contrôle judiciaire. En décembre 2014, un jeune porteur de projet décide de lancer une entreprise de recyclage de plastique. Il dépose un dossier auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) à Oran et demande un crédit pour acquérir une machine de recyclage de plastique en granulé. Cette dernière devait être importée de Chine. L'Ansej donne son accord à ce jeune homme. Il contactera alors le dénommé R.T., «un voisin importateur, représentant de la société chinoise Newly Industrial Ltd et propriétaire de RD2TT, spécialisée dans l'importation de matériel industriel». «Il devait me faire profiter de son expertise et de ses réseaux». Mais très vite il se rendra compte qu'il a été roulé dans la farine par ce dernier. Depuis, il mène un combat quotidien pour recouvrer ses droits. Hier, à la barre des accusés, R.T. niera les accusations portées contre lui. «Je n'ai fait qu'aider B.M.A., la victime dans cette affaire, et voilà que je me retrouve au banc des accusés». Insistant sur le nombre des victimes qui ont été citées dans cette affaire : «Où sont-elles aujourd'hui ? Pourquoi on ne les a pas vues au cours de cette audience?» Les autres prévenus eux également feront des déclarations identiques où ils réfuteront les chefs d'inculpation retenus contre eux. La représentante de la BEA reviendra sur les procédures bancaires dans des affaires similaires, expliquant qu'aucune loi n'a été enfreinte. La victime maintiendra ses accusations revenant sur chaque point de cette affaire. Après le réquisitoire, les plaidoiries de la défense ont été ouvertes. L'affaire est toujours en cours. **S. Moncef**

OUED TLÉLAT

UNE JEUNE FILLE TUÉE PAR UN BUS

La route nationale n°4, aux alentours d'Oued Tlélat, a été le théâtre d'un terrible accident hier matin. Selon la Protection civile, vers 8 heures, une jeune fille de 22 ans a été mortellement heurtée par un bus de marque Toyota reliant les wilayas d'Oran et Alger. La victime, souffrant de graves blessures, décédera sur le coup, ajoute la Protection civile. Sa dépouille a été transférée à la morgue de l'EHU 1^{er} Novembre et une enquête a été ouverte par la gendarmerie. **N. H.**

LES PROCÉDURES DE DISTRACTION RISQUANT D'ÊTRE LONGUES

Les projets AADL prévus à Gdysel, Arzew et Aïn El Turck seront délocalisés à Oran

Les projets AADL prévus initialement à Gdysel, Arzew et Aïn El Turck seront réalisés à Oran sur un terrain situé à la lisière des communes d'Es-Sénia et de Misserghine. La décision a été prise mardi par le wali d'Oran qui veut activer le lancement de ces programmes car la procédure dite de distraction consistant en la récupération des terrains des localités citées plus haut risque de prendre du temps. L'argument du chef de l'exécutif

est que, contrairement au logement social, la formule AADL n'est pas circonscrite dans une commune ou une localité mais dans la wilaya. «Les procédures de distraction de terres agricoles déjà entamées se poursuivront, mais, puisque des terrains existent ailleurs, nous voulons gagner du temps en lançant les projets de construction dans les plus brefs délais», a-t-il indiqué. Alors que le projet dit de Aïn Beïda, confié à une entreprise

turque, est déjà sorti de terre, le futur programme de 3000 logements, situé un peu plus loin sur le même axe, sera lancé très prochainement. Un réaménagement du plan initial sera proposé à l'adoption par l'agence. Les engins de travaux publics sont déjà sur ce site pour des travaux de terrassement, de clôture et, plus tard, d'excavation, car 500 logements devaient déjà y être construits. Les familles habitant les anciennes maisons bâties

ici seront relogées ailleurs. «De toutes les façons, les terrains sont propriété de l'Etat», rassure-t-on en prévision des actions de protestation qu'en général les opérations de relogement suscitent. Globalement, la wilaya d'Oran est concernée par un programme de 25000 logements de type AADL. Sur ce total, plus de 3100 sont déjà livrés et un peu plus de 1600 logements seront distribués avant la fin de cette année 2017. **D. B.**

VENDS LOCAL AVEC SOUS-SOL

6 rue des Pommiers (Mdina Djedida) Oran. Tél : 06 61 63 97 56.

HORAIRES DES PRIÈRES

Fajr	05h12
Dohr	12h59
Asr	16h30
Maghreb	19h16
Isha	20h35

TENSION DANS LE NOUVEAU PORT D'EL KALA (EL TARF)

Les armateurs attirent l'attention du wali

● Pour le carburant, les armateurs s'interrogent sur le fait d'avoir installé la station Naftal et ses cuves au bord du bassin en prenant ainsi la place de 5 à 6 chalutiers.

Décidément, le nouveau port d'El Kala, attendu pendant un quart de siècle, n'est pas encore sorti de son boudoir. Il est vrai que le plus grand est fait et que les bateaux peuvent s'y abriter un peu mieux que dans l'ancien, mais ce n'est pas sans risques, car il y a des éboulements qui rendent dangereuse la moindre manœuvre des bateaux. Beaucoup d'infrastructures manquent encore. De l'éclairage public, il y en a plus qu'il n'en faut, mais pas de bornes de courant et d'eau le long des quais facilement accessibles aux bateaux lorsqu'ils sont amarrés. Pour le carburant, les armateurs s'interrogent sur le fait d'avoir installé la station Naftal et ses cuves au bord du bassin en prenant ainsi la place de 5 à 6 chalutiers, alors qu'elle aurait beaucoup mieux été à l'arrière avec une canalisation qui approvisionne des volucompteurs au bord des quais. Et ce ne serait là que l'une des nombreuses anomalies apparues avec la mise en service au forceps, car il a fallu occuper de force le nouveau port tant on a tergiversé pour son inauguration. Les infrastructures, comme les hangars, pour la maintenance, l'avitaillement en matériel, les ateliers de soudure et de charpente, le Roulev pour sortir les embarcations de l'eau et pouvoir entreprendre les réparations ou les opérations d'entretien, et des commodités comme des toilettes et des dortoirs pour les gens de passage prévues dans les plans, rien de tout cela n'existe encore, à l'exception d'une fabrique de glace en



Le port dispose de deux entrées, l'une fermée et l'autre nécessite un détour de 2,5 km

cours de réalisation par un privé. Interrogée à ce propos, la directrice de l'Entreprise de gestion des ports de pêche (EGPP) de Annaba, nous a répondu que des demandes d'investissement pour ces infrastructures sont parvenues en nombre suffisant à son niveau et qu'elles ont été dirigées vers la direction de la marine marchande et des ports (DMMP) du ministère des Transports, seule habilitée à statuer depuis la disparition de la Munapêche, en mars 2016. Selon les prévisions, il y aurait jusqu'à 500 emplois qui sont créés avec ces activités.

DIFFICULTÉ D'ACCÈS

Autre chose, ajoutent nos in-

terlocuteurs, des postes à quai, qui, théoriquement, assurent les revenus du port, sont également occupés par la Sotramest (Travaux maritimes) qui les utilise comme zone de stockage pour ses chantiers dans l'ancien port. Toutefois, le problème auquel sont confrontés actuellement les usagers du port qui sont près de 1500 aujourd'hui, marins, armateurs, mareyeurs, artisans... et qui attire leur colère est l'accès au port. Il y a deux entrées, l'une au bout de la plage d'El Mordjane, fermée depuis toujours par arrêté du wali pour des motifs assez vagues. Et pour accéder par l'autre entrée, il faut sortir de la ville et faire un détour de 2,5 km. Ceux qui n'ont

pas de véhicule et qui doivent transporter ne serait-ce qu'un boulon prennent un taxi. Comme toujours, le manque de bon sens, la bureaucratie et son arrogance et le manque d'égards pour les utilisateurs sont à l'origine de cette nouvelle tension. On exige des utilisateurs de fournir un dossier pour l'obtention d'un badge. Réponse des marins : «Ouvrez les accès d'abord et c'est au moment d'entrer que vous nous exigerez les badges.» Par égard au nouveau wali, qui n'est pas censé être encore au courant des problèmes de ce port et de la pêche en général, les armateurs ont demandé à être reçus par lui en audience. Il y a de cela 15 jours. *Stim Sadki*

PHOTO: EL WATAN

BORDJ BOU ARRERIDJ

Conférence sur la prise en charge du blessé médullaire

Les accidents de la voie publique et de la circulation demeurent les principaux pourvoyeurs des traumatismes de la colonne vertébrale et de la moelle épinière, clouant parfois à vie la victime dans un fauteuil roulant. Un véritable problème de santé qui pèse lourdement sur le Trésor public. Dans cette optique, P^r Ouannoughène, neurologue, a donné avant hier une conférence à l'hôpital Bouzidi, intitulée «Le blessé médullaire, du ramassage à l'évaluation», au profit d'un atelier d'urgentistes, médecins généralistes et d'étudiants en médecine. Pour le conférencier, la prise en charge précoce et coordonnée de l'accidenté peut améliorer nettement son pronostic et augmenter ses chances de s'en sortir avec les premiers secours qui débütent sur les lieux de l'accident. En se référant aux statistiques américaines, l'orateur indique que 25% des complications neurologiques sont dues à une mauvaise désincarcération de l'accidenté qui conduit à la déstabilisation de ses lésions vertébrales en aggravant le pronostic. D'où la nécessité d'éviter la manipulation impulsive du blessé en essayant de l'extraire du véhicule. Alors que la meilleure façon d'extraire un blessé est en monobloc et avec le concours d'au moins trois personnes pour l'immobiliser par un collier rigide ou une coquille dorsolombaire, avant de l'acheminer vers la plus proche infrastructure hospitalière. Une fois admis, le blessé doit subir d'abord un bilan lésionnel et la stabilisation de toutes ses fonctions vitales, avant d'être mis sous soins adéquats. En guise d'illustration dans la prise en charge du blessé médullaire, le professeur Ouannoughène conclut son intervention en se référant à la nouvelle technique mise au point, il y a quelques semaines, par le professeur L.A. Benabid, du CHU de Grenoble et récipiendaire du prix Laskar en 2014 aux États-Unis. Une technique, relevant de la nanotechnologie, qui consiste à insérer deux implants dans le cerveau, liés à un exosquelette, pour que le malade tétraplégique se remette d'aplomb dans la plupart des cas. *M. Allouache*

SOUK AHRAS

Financement de 49 micro-entreprises

Le financement depuis janvier dernier de 49 micro-entreprises par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a permis la création de 100 postes de travail permanents dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué dimanche à l'APS un cadre de ce dispositif d'aide à l'emploi. La création de ces entreprises a mobilisé un montant de 199 millions de dinars, a précisé la même source, détaillant que ces entités concernent notamment le secteur des services (20 micro-entreprises), l'agriculture (17), l'artisanat (7), le bâtiment et travaux publics (BTP). Il a, à ce propos, ajouté que 10 micro-entreprises parmi le nombre global ont été créées par des femmes. Pas moins de 51 dossiers destinés à la création de micro-entreprises ont été recensés durant la même période, a-t-il noté, soulignant que ce nombre global est réparti sur le secteur des services (27 dossiers), l'agriculture (17), l'artisanat (4), BTP (2). Une nouvelle stratégie visant essentiellement le soutien des micro-entreprises créatrices de richesses et d'emplois, toutes activités confondues, a été appliquée par l'antenne locale de l'Ansej de la wilaya, selon la même source. Notre interlocuteur a également indiqué que le financement de ces projets est validé en fonction des résultats d'études tenant compte des besoins du marché mettant en exergue l'apport de ces micro-entreprises dans le développement local et la consolidation de l'économie nationale. Le même responsable a rappelé le rôle joué par la maison de l'entrepreneuriat de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras et son apport dans l'émergence d'un esprit d'entrepreneuriat parmi les étudiants et les diplômés universitaires qui ont concrétisé plusieurs projets et idées.

RENTRÉE SCOLAIRE À AÏN TINN (MILA)

Des élèves sans salles de cours

● La commune ne dispose jusqu'à présent que d'une seule école primaire, dont les capacités d'accueil sont très en deçà des besoins en places pédagogiques de la région.

Les élèves inscrits en première année primaire au chef-lieu de la commune de Aïn Tinn, à Mila, n'ont pas encore rejoint les bancs de l'école, faute de structures scolaires, avons-nous appris des parents. En effet, le chef-lieu communal, Aïn Tinn, ne dispose jusqu'à présent que d'une seule école primaire, dont les capacités d'accueil sont très en deçà des besoins en places pédagogiques de la région. Des parents affirment que leurs enfants inscrits en première année primaire attendent toujours une solution. «L'établissement connaît une surcharge incroyable faute de salles de cours. Nos enfants sont renvoyés chez eux en attendant qu'une issue soit trouvée», dira un parent d'élève.

Sollicité sur la question, en marge de la visite de travail qu'il a effectuée, ce mercredi, à des chantiers immobiliers dans la région, le wali a tout simplement démenti l'existence d'une telle situation en disant : «A ma connaissance, tous les élèves de la wilaya ont fait leur rentrée scolaire le plus normalement du monde»,



Contrairement à ces écoliers, certains n'ont pas encore fait leur rentrée

soulignant que Mila a bénéficié de quatre groupes scolaires, dont un est prévu à Aïn Tinn, mais que ces projets ont été gelés dans

la foulée des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement Sellal.

K. Bouabdellah

PHOTO: D.R.

El Watan

BATNA

Pour toutes vos annonces publicitaires:

14, avenue de l'Indépendance
(route de Biskra)
Tél. / Fax: 033 81 29 09

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE TIZI OUZOU

Le premier tronçon livré en décembre

● Les travaux de ce projet devant relier Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest ont débuté en mars 2014 pour un délai de réalisation de 36 mois.

La livraison de la première section de 10 km de la pénétrante reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest au niveau de Djebahia (Bouira) sur 48 kilomètres interviendrait avant la fin de l'année en cours, selon des responsables du secteur des travaux publics. Un suivi «régulier» du chantier est assuré par le ministère des Travaux publics et des Transports pour sa livraison dans les temps impartis, a-t-on indiqué. Lors de sa dernière visite dans la région, en juin dernier, le premier responsable du secteur, Abdelghani Zaâlane, a insisté auprès des entreprises en charge du projet sur l'impératif de livrer ce premier tronçon qui démarre de Tizi Ouzou et prend fin à la connexion de la RN 25 vers le sud, avant la fin de l'année 2017. L'Algérienne des autoroutes, le groupement d'entreprises algéro-turques, ainsi que les autorités locales, ont été instruits pour redoubler d'efforts et de mettre en place tous les moyens nécessaires pour concrétiser tout au moins cette première partie du projet, qui permettra, à sa réception, de fluidifier le trafic routier sur l'axe Tizi Ouzou-Draâ El Mizan.

Ce projet, composé de trois grandes parties, dont la plus importante est la première, qui est actuellement en réali-



Le tracé traverse un relief montagneux nécessitant la réalisation de 37 ouvrages d'art

sation. La deuxième section est «la plus difficile», selon des responsables du projet, compte tenu du relief et de la morphologie de la région. Le tracé traverse un relief montagneux et difficile nécessitant la construction de 37 ouvrages d'art, dont 21 viaducs et deux tunnels longs de 1660 mètres. La troisième partie est celle du sud. Les autres contraintes ayant retardé les travaux sont liées aux oppositions des propriétaires de terrains et aux faibles moyens humains et matériels engagés. Selon une

fiche technique de la direction des travaux publics, le projet est prévu sur 48 km, dont 35 km dans la wilaya de Tizi Ouzou et 12 km à Bouira. Il renferme également 25 km de routes secondaires et de rampes, 7 échangeurs, 37 ouvrages d'art, dont 21 viaducs, ainsi que deux tunnels de 1660 mètres en réalisation dans les localités de Draâ El Mizan et Aït Yahia Moussa. Retenue dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, la pénétrante de Tizi Ouzou fait partie des projets de péné-

trantes autoroutières devant relier l'autoroute Est-Ouest à plusieurs villes. Celle de Tizi Ouzou, qui a été annoncée en 2006, doit relier l'autoroute Est-Ouest depuis la sortie n°28 dans la commune de Djebahia à la ville de Tizi Ouzou à travers le massif du Djurdjura. La pose de la première pierre du projet a été effectuée par l'ex-Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 16 juillet 2013, alors que les travaux ont débuté officiellement en mars 2014 pour un délai de réalisation de 36 mois.

A. Tahraoui

AÏN EL HAMMAM

Les routes dégradées

Déjà peu praticables, les routes viennent de subir les conséquences des pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers jours sur toute la région. De Aïn El Hammam à Iférouhounne, en passant par Ath Bouyoucef, les eaux de pluie se sont accumulées en certains endroits que les véhicules ne traversent qu'avec précaution, de peur de noyer leur moteur. A vitesse réduite, ils sont contraints de se déporter dangereusement, au risque d'emboutir les voitures arrivant en sens inverse. Les fossés, qui auraient pu permettre à l'eau de s'écouler, sont encombrés de matériaux de construction par

des particuliers et même des entreprises, qui les utilisent comme aire de stockage. «C'est le même problème chaque année», nous dit un citoyen d'Ath Bouyoucef, qui essaie de canaliser ces trombes d'eau qui ravinent son champ. «Des constructions ont été érigées sur les anciens ouvrages sans qu'on en crée d'autres ou que les responsables préservent ceux qui existent déjà», ajoute-t-il, en colère. Toute l'eau qui dévale de la pente se dirige vers sa propriété. La question de l'évacuation des eaux pluviales en ville ou en campagne se pose avec acuité au niveau des communes de haute montagne. Des citoyens ont obs-

trué les caniveaux et les ouvrages pour éviter que l'eau ne se déverse dans leurs champs. Parfois, ce sont des constructions entières qui ont été érigées sur ces avaloirs. Ce qui explique que par temps pluvieux ou lors de la fonte des neiges, les routes sont submergées de torrents d'eau qui dévalent la pente et se gonflent au fur et à mesure de leur avancée vers le bas de la vallée. Dès le retour du beau temps, on s'aperçoit alors que l'asphalte posé peu de temps auparavant est parsemé de nids-de-poule, alors que des affaissements apparaissent sur les accotements.

Nacer Benzekri

AZAZGA

Le livret foncier n'arrive pas

Les services du cadastre ont repris cette semaine les relevés sur les propriétés foncières au village de Cheurfa, dans la commune d'Azazga. Les citoyens sont reçus pour produire les documents en leur possession attestant leur propriété. Cependant, les opérations cadastrales ont été entamées depuis au moins deux ans dans la localité sans pouvoir aboutir à la finalité de ces procédures, à savoir la délivrance du livret foncier. Les documents définitifs afférents à la section 14 du plan cadastral

d'Azazga ne sont, à titre d'illustration, pas encore remis aux citoyens concernés. Des agents du cadastre sont passés il y a deux ans au quartier Lekhmis du village Cheurfa et ont opéré les relevés en consultant les titres de propriété. Les villageois ont été invités en juin 2016 à l'APC d'Azazga pour «prendre connaissance des résultats des opérations cadastrales». Aux citoyens ayant effectué cette formalité, il leur a été annoncé que le livret foncier pouvait être retiré au niveau de la

Conservation foncière de la localité dans un délai de 5 à 6 mois. Mais, 15 mois plus tard, le document n'est toujours pas disponible au niveau de l'administration citée. «C'est resté encore au niveau des services du cadastre», nous renseigne-t-on à la Conservation foncière. «Le document a l'air anodin, mais il peut débloquent beaucoup de situations conflictuelles, comme la remise en cause du droit de passage sans passer par la justice», nous dit un habitant de Lekhmis.

D. T.

BOUMERDÈS

DES TERRAINS EN ATTENTE D'INVESTISSEMENTS

Le manque de foncier industriel constitue un sérieux handicap pour la relance de l'investissement dans la wilaya de Boumerdès. Il y a un mois, le wali a révélé que pas moins de 3500 opérateurs économiques attendent l'obtention d'un terrain auprès de l'Etat pour lancer leur projet. Néanmoins, l'expérience a démontré que l'octroi d'une parcelle de terrain n'est pas synonyme d'investissement. La situation des 22 zones d'activité et de dépôt de la wilaya (ZAD) en est une preuve édifiante. Pas moins de 120 lots, qui ont été attribués depuis plus de 20 ans dans ces zones, sont encore vierges, alors que d'autres ont été revendus ou sous-loués par leurs bénéficiaires. Mais les organismes en charge de la gestion de ces ZAD font comme si de rien n'était. A présent, seulement une dizaine de terrains ont été récupérés à travers la wilaya. L'urgence est donc à la levée des entraves qui empêchent le lancement des projets prévus dans la zone industrielle de Larbatache, créée en 2012 sur une surface agricole de 137 ha. De nombreux opérateurs ayant obtenu des lots sur place attendent avec impatience la fin des travaux de viabilisation et l'obtention des arrêtés de concession et des permis de construire pour pouvoir lancer chacun son projet.

R. Kebbahi

DELLYS

LE PORT DE PÊCHE SATURÉ

Le port de pêche de Dellys n'arrive plus à contenir le nombre d'embarcations de pêche des marins de la région. «Ce port est très exigü. Nous travaillons dans des conditions très difficiles. Le quai est fait pour abriter 150 embarcations, mais actuellement il en accueille jusqu'à 250. Quand la mer est agitée, nous trouvons d'énormes difficultés à accéder au port à cause des tonnes de déchets jetés sur la côte. Aucune opération de dragage n'y a été organisée malgré les promesses des autorités», se plaint un pêcheur. Selon lui, une étude d'extension du port a été effectuée il y a plus de trois ans, mais le projet, dont le coût est estimé à 60 MDA, peine toujours à être lancé. Un autre pêcheur relève le problème d'ensablement du plan d'eau, rendant l'opération d'accostage des embarcations plus compliquée. Contacté, le directeur de la pêche s'est montré très sensible aux doléances des pêcheurs, précisant qu'une opération de dragage est programmée au niveau du port.

R. K.

SI MUSTAPHA

L'URGENCE D'UN ÉVITEMENT

La réalisation d'un évitement de la ville de Si Mustapha est devenue plus qu'indispensable. C'est ce que demandent les habitants de la localité depuis plus de trois ans pour mettre fin aux bouchons asphyxiants enregistrés à longueur de journée au niveau de l'artère principale de la ville. «Tous les automobilistes en provenance ou à destination de Zemmouri passent par ici. Parfois on met 20 à 30 minutes pour sortir du chef-lieu», déplore un automobiliste. Le problème s'accroît notamment lors des heures de pointe et durant la saison estivale. Interrogé, le P/APC dit avoir proposé à la direction des travaux publics (DTP) de réaliser une déviation et un pont à la rentrée est de la ville qui va relier la RN24D directement à la RN12. Cela permettrait aux automobilistes de rallier leur destination sans passer par le chef-lieu de Si Mustapha. Sa suggestion a été prise en compte et des études ont été réalisées par la DTP pour concrétiser le vœu de la population. Cependant, les choses n'ont pas évolué depuis et le projet d'évitement serait tombé à l'eau, à cause de la politique d'austérité.

R. K.

UNIVERSITÉ

LES INSCRIPTIONS DANS LA COHUE

Les étudiants inscrits à l'université de Boumerdès entament la rentrée sur les chapeaux de roue. La confirmation des inscriptions et des réinscriptions se déroule dans la cohue. C'est au niveau des services de retrait de la carte d'étudiant que la pression est la plus notable. Il faut patienter pendant des heures, pour ceux qui habitent une autre wilaya. Pourtant, une dizaine de badgeuses et d'imprimantes ont été mobilisées mais le rush dépasse le service d'accueil, notamment pour certaines spécialités, comme la biologie. En tout, ils sont 6 800 à devoir le faire, selon le vice-recteur chargé de la scolarité. Mais ce parcours du combattant avait commencé à la poste, où il est question de s'acquitter du mandat pour le paiement des frais d'inscription. Selon certains, la deuxième session du bac et le décalage du calendrier seraient responsables de cette tension.

Hachemane Lakhdar

RELIZANE

Cap sur la pisciculture

● Un ambitieux programme a été concocté par la direction de la pêche et des produits halieutiques à Relizane, visant l'intégration de l'aquaculture dans cette wilaya. De ce fait, une vaste opération de recensement des bassins d'irrigation a été lancée, conjointement avec un travail de sensibilisation en direction des agriculteurs pour s'inscrire dans cette nouvelle approche.



PHOTO : DR

En effet, l'on apprend qu'une vaste opération de recensement des bassins d'irrigation érigés dans le cadre du programme du PNDA, souvent abandonnés, a été lancée conjointement avec un travail de sensibilisation en direction des agriculteurs pour s'inscrire dans cette nouvelle approche. «Avec la coordination de la Chambre inter-wilayas, nous avons convenu un programme en vue d'aboutir à une agriculture intégrée basée sur de nouvelles techniques en mesure de booster la

production sans recours aux produits chimiques», a souligné Hocine Mellikchi, le directeur de la pêche. «Les résultats réalisés avec la ferme aquacole d'El Matemar ont été probants. L'impact des eaux d'élevage de poissons est manifeste aussi bien sur l'aspect botanique de l'arbre que sur sa productivité», a-t-il affirmé. «Cette expérience nous a encouragés pour nous élargir au profit d'autres agriculteurs. Jusqu'à nous avons listé pas moins de 250 bassins sur le territoire de la wilaya remplissant les

critères d'ensemencement», a-t-il souligné. Et pour enclencher l'opération, une quantité de 6000 alevins de tilapia rouge a été ensemencée dans les 58 bassins retenus au niveau des trois wilayas chapeautées par la direction (20 bassins à Relizane, 22 à Mascara et 16 à Tiaret). «Cet investissement a été lancé avec l'aval des propriétaires des bassins qui ont suivi des séances de formation dans ce sens», a noté le directeur. sûr de la valeur ajoutée de cette approche sur l'économie nationale, le directeur prévoit

même la création d'une éclosérie au niveau d'un des trois barrages établis sur le territoire de la wilaya. «Tous les moyens sont favorables pour la promotion de cette culture qui peut rapporter gros pour ses opérateurs et pour la wilaya, surtout lorsqu'on sait qu'une unité de transformation de poissons est en voie de réalisation au niveau du parc industriel de Sidi Khettab», a souligné le directeur, qui envisage aussi de passer à d'autres variétés de poissons chat ou le mullet. **Issac B.**

TIARET

Plaidoyer pour une nouvelle approche en matière de gestion des déchets

Bien qu'elle se soit dite «globalement satisfaite des projets structurants lancés dans le secteur de l'environnement», Mme Zerouati Fatima Zohra, ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, en visite avant-hier à Tiaret, ne s'est pas empêchée de faire la moue au vu «des approches jusque-là adoptées en matière de gestion des déchets ménagers», après avoir visité le centre d'enfouissement technique intercommunal situé sur la route de Sougueur. «Les déperditions restent énormes, avec seulement 2% de tri à recycler en aval», dit-elle. Le wali de Tiaret, quant à lui, a rappelé au premier responsable du C.E.T que «ses méthodes sont aux antipodes de ce qui se fait ailleurs selon les normes en vigueur». En outre, il semblerait que le wali, qui avait réitéré son vœu de lancer un avis d'appel à candidature, se soit ravisé, car Ouali Arezki, gérant de l'EPIC, affirme

que «le conseil d'administration que préside généralement le wali ne s'est pas réuni depuis 2013». La ministre a déclaré que son département allait recourir à des expertises, dont celle étrangère s'il le faut, à l'exemple de celle entreprise avec les Sud-Coréens, pour un saut qualitatif en matière de gestion des ordures ménagères. Le slogan «2018 sera l'année de l'environnement» lancé par le chef de l'exécutif a été précédé par un sérieux avertissement à l'intention des futures assemblées desquelles il exige «une implication effective et non viser des postes pour encaisser des dividendes». Une assertion tirée probablement d'un constat d'échec en matière d'enlèvement, de tri et de recyclage des déchets ménagers dans toute la région et avec acuité au niveau du chef-lieu de wilaya. C'est à ce titre que le tout nouveau directeur de l'environnement explique : «Pour infléchir la donne, nous avons pensé

au lancement d'études au préalable, car l'expérience lancée par l'APC de Tiaret, qui a externalisé une partie de ses services au profit de concessionnaires, a montré ses limites. Dorénavant, la ville sera organisée en zones, nonobstant les opérations liées à la sensibilisation et aux actions de volontariat ayant valu l'éradication de 70 points noirs». Avant de clore sa visite au niveau de la Maison de l'environnement et débattre avec certains acteurs du secteur non sans avoir visité l'usine de batteries de Sougueur et la STEP de Tiaret, M^{me} Zerouati s'est fait un devoir de rappeler qu'il y a «une volonté politique d'améliorer les choses mais la situation économique exige qu'on préserve cette ressource produite à partir des déchets», sinon il faudra se résoudre à dire qu'on a seulement, et jusque-là, changé les décharges publiques par les CET sans plus-value. Un constat d'échec on ne peut plus clair ! **Amellal Fawzi**

AÏN TÉMOUCHENT

Des éclaircissements sur la liste contestée des 625 bénéficiaires

Mardi dernier encore, les protestataires figurant sur la liste des 625 LPL sont revenus en force face au siège de la wilaya. L'un d'eux explique que le wali a reçu une délégation et qu'il l'a assurée que des préaffectations vont être accordées aux bénéficiaires en attendant de recevoir les clés de leur habitation. D'autres voix dissonantes soutiennent des propos différents. La confusion est générale. Sollicité, le chef de cabinet dément toutes les allégations qui circulent : «D'abord, il n'a jamais été dit qu'une liste de 857 bénéficiaires serait établie pour attribuer tous les logements réalisés, ce qui aurait mis en stand-by la liste des 625. Donc les 232 non encore attribués n'entrent pas en ligne de compte. Ils feront l'objet d'une autre étude par la commission d'attribution de daïra. La commission installée actuellement étudie la validité des recours. Elle est encore à pied d'œuvre car rappelez-vous, il y en a eu 3600 ! Le plus gros a été réalisé

Le chef de cabinet de la wilaya soutient que la commission installée actuellement étudie la validité des recours. «Elle est encore à pied d'œuvre car rappelez-vous, il y en a eu 3600 !» dit-il, avant d'affirmer que le plus gros a été réalisé, même s'il reste des cas épineux «dont il faut vérifier les fondements».

mais il y a des cas épineux dont il faut vérifier les fondements. A titre d'exemple, une bonne quarantaine de cas se déclarent célibataires, alors qu'ils sont nés en 1968. C'est un âge qui suscite des doutes sur la réalité de leur célibat. Il faut s'assurer par une enquête poussée si ce n'est pas une manière pour certains d'entre eux d'éviter qu'on découvre que leurs épouses disposent de logements attribués par l'Etat. Autre cas, celui de personnes présentement à l'étranger mais dont on ne sait s'ils sont émigrés ou pas. Il faut qu'on obtienne une réponse des Affaires étrangères pour établir leur situation, les émigrés n'étant pas concernés par le LPL». Mais, autre fait notable, les logements en question ne peuvent être habités car les VRD ne sont pas achevés en raison du non-paiement de situations de travaux aux entrepreneurs du fait de la modique libération des crédits par le ministère des Finances. **M. Kali**

KENADSA (BÉCHAR)

Deux jeunes voleurs interpellés

Les éléments de la sûreté de daïra de Kenadsa (20 km de Béchar) sont parvenus à neutraliser deux jeunes voleurs spécialisés dans le vol des commerçants et des appartements. Les deux individus se sont introduits dans le local d'un commerçant en plein jour pour le voler, mais ont pris la fuite après avoir été repoussés. Le commerçant a pu toutefois les identifier et donner leur signalement aux policiers. Il s'agit de B.A., 23 ans, et M.A., 22 ans, qui ont des antécédents judiciaires pour des délits de même nature (cambriolage). Arrêtés dans un laps de temps très court dans la petite localité, les deux délinquants ont été présentés devant le tribunal de Béchar et placés en détention préventive en attendant leur jugement. **M. Nadjah**

AMMI MOUSSA

Cinq personnes victimes d'une intoxication alimentaire

Les services des urgences de l'EPSP de Ammi Moussa, dans la wilaya de Relizane, ont accueilli, mardi, cinq personnes présentant les symptômes d'une intoxication alimentaire, a-t-on appris de source sûre. Deux sont toujours sous surveillance médicale alors que les autres ont quitté l'établissement sanitaire. Les cinq victimes ont mangé des mille-feuilles chez un pâtisseries de la localité, précise-t-on. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour s'enquérir sur les causes réelles de cette intoxication. **Issac B.**

BOUFARIK

Tournoi national de pétanque

Après plusieurs festivités culturelles depuis le mois de Ramadhan et la saison estivale, voilà que l'Epic Culture et Sport de Boufarik renoue avec les festivités, mais cette fois-ci avec les activités sportives, en organisant un grand tournoi de boules, où un total de 2500 participants venus de 14 wilayas (Tlemcen, Oran, Sidi Bel Abbès, Chlef, Blida, Alger, Boumerdes, Bouira, Constantine, Skikda...) prendront part à un tournoi national de pétanque (seniors messieurs). La manifestation débutera ce vendredi à 9 h. S'étalant sur deux jours, elle est organisée conjointement avec la Ligue des boules de la wilaya de Blida, en hommage aux défunts El Bey Omar, Chibane Omar, Saâdi Djeloul, Mammeri Omar et Iguernellala Rachid. «On a voulu changer l'atmos-

phère en optant pour un tournoi sportif et on a choisi la pétanque, un sport peu fréquenté à Boufarik. Cette fête du sport, qui regroupera plus de 2500 athlètes de divers horizons, est l'occasion pour l'ensemble de se connaître et de tisser des liens d'amitié entre eux, comme c'est le cas en football», dira Billel, l'organisateur, et d'ajouter : «Tout est prêt : le transport, la restauration et l'hébergement.» La première journée de ce tournoi sera disputée au niveau de haï Saâda et sera consacrée aux éliminatoires, tandis que les finales se joueront au bouledrome jouxtant le stade de Boufarik. Ce rendez-vous sportif, qui offre une opportunité de rencontre, sera clôturé par une cérémonie de remise de prix et de trophées aux vainqueurs. **T. Bouhamidi**



MOUZAÏA

Un bureau de poste sale !

Le bureau de poste de Mouzaïa, situé à la rue des Frères Benahmed, entre le lycée Mouloud Kaecem Naït Belkacem et la daïra, offre à ses usagers un spectacle affligeant en matière d'hygiène. La grande salle de ce lieu public, pris d'assaut à longueur de journée par des dizaines de fonctionnaires venus retirer leur argent et régler d'autres prestations de service, est dans un état de délabrement avancé qui interpelle les responsables d'Algérie Poste afin de prendre les mesures qui s'imposent et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers. Inauguré le 20 juin 2001 pour alléger la pression sur la poste du centre-ville, sise rue Rabah Mebsout, le bureau en question est dépourvu de femmes de ménage chargées de travaux de l'entretien et de la propreté des lieux. «Face à l'absence d'une équipe chargée de l'entretien, nous sommes obligés, nous le personnel de la Poste, de cotiser pour payer une femme de ménage qui vient de l'extérieur faire le nettoyage», déplore un agent au guichet. «Pis encore ! Lorsque nous n'arrivons pas à dénicher une femme de ménage, nous faisons nous-mêmes, à tour de rôle, le nettoyage des bureaux et la parterre de la salle réservée aux usagers», renchérit un autre fonctionnaire. Déjà, vu de l'extérieur, n'étaient les couleurs, le jaune et le bleu, une des caractéristiques de l'entreprise, le bureau de poste n'offre aucun «prestige» d'un établissement au service du citoyen. L'écriture au fronton n'existe plus, les lampes sont arrachées, à l'entrée, des vitres cassées et des gobelets de café renversés donnent un aperçu de ce qui attend le visiteur à l'intérieur. Le sol crasseux et la poussière présente partout dénote d'un laisser-aller et d'un abandon total des lieux. Des toiles d'araignée à chaque coin de la salle, ainsi qu'au plafond déjà détérioré, renseignent sur la très mauvaise gestion de ce bureau de poste. La lumière est quasi inexistante, ce qui donne une atmosphère lugubre digne d'une écurie. Les murs sont sales et noircis et la peinture qui se détache informe sur l'absence totale d'entretien de la structure. Du papier déchiré, des morceaux de carton, des imprimés jonchent le sol. Ce qui attire aussi l'attention des usagers, ce sont ces affiches collées de façon anarchique et qui sont là depuis plusieurs années, comme l'attestent les annonces et les offres de l'opérateur d'Algérie Télécom, largement dépassées par le temps. Si le personnel se plaint du manque d'effectifs et des mauvaises conditions de travail, l'usager, lui, dénonce l'insalubrité des lieux. Car, vraiment, le bureau de la poste de la rue Benahmed est sale, très sale. Le receveur, qui a une grande part de responsabilité de l'état du bureau de poste qu'il gère, aura sûrement des comptes à rendre à sa tutelle. A moins que la direction d'Algérie Poste de la wilaya de Blida soit au courant de la situation de ce bureau et n'ose pas prendre les décisions qui s'imposent ! **A. Lazereg**

LES HABITANTS DE LA RÉSIDENCE LES PALMIERS BLOQUENT LA ROUTE DE LA TRÉMIE

Ouvrons nous-mêmes notre école», telle a été le slogan prononcé hier matin par des élèves venus nombreux avec leurs parents, ainsi que les habitants de la résidence les Palmiers et les riverains de «Haouch Amiar». Ces derniers, tôt le matin, ont fermé la route menant à Soumaâ à l'aide de branches d'arbres et ont demandé

l'ouverture, dans les meilleurs délais, de l'école primaire jouxtant la cité, à la sortie sud de la ville, après la trémie. (voir *El Watan* du 04 avril 2017). Le nouveau chef de daïra, à son arrivée sur les lieux, a visité avec les représentants des protestataires l'école en question et a promis à l'ensemble qu'il ferait tout son possible, avec

l'aide de tout un chacun, afin que dans un futur très proche (un mois au plus), l'école soit disponible. A leur tour, les habitants se sont mis d'accord pour entamer tout de suite des travaux qui seront à leur portée (nettoyage, désherbage...) pour que l'école soit prête à ouvrir ses portes dans les délais. **T. B.**

MÉDÉA

La vente de manuels scolaires usagés refait surface

La vente de manuels scolaires usagés refait surface sur la place du 1^{er} Novembre, au centre-ville de Médéa, où des vendeurs occasionnels squattent, depuis quelques jours, cet espace public transformé en marché à ciel ouvert, a-t-on constaté. Ces vendeurs, formés en majorité d'élèves ou de pères de famille, de condition modeste, proposent des manuels scolaires, tous paliers confondus, ainsi que des livres parascolaires, qui ont déjà servi, mais en bon état, aux parents en quête de livres à moindre coût. Provenant de stocks personnels, constitués durant la saison estivale ou acquis tout récemment auprès d'autres élèves, ces livres sont négociés à des prix «défiant toute concurrence», a affirmé un jeune vendeur, rencontré sur cette place, qui propose des livres du palier primaire entre 60 et 75 DA l'unité. Dès que quelqu'un s'arrête devant un vendeur, il est vite interpellé par ce dernier et la négociation s'engage, aussitôt. Pas le temps de s'attarder trop avec l'acheteur, l'essentiel étant de le convaincre qu'il fait une bonne affaire, en lui exhibant

l'état du livre ou la collection en sa possession. «La règle d'or dans ce type de pratique commerciale est d'être transparent», a confié un père de famille, venu arrondir ses fins de mois. Hafidh, la quarantaine, est secondé par son fils de dix ans, qui l'aide à vendre son petit stock de livres, achetés à bon prix quelques semaines auparavant chez des voisins. Son but n'est pas de réaliser de gros bénéfices, mais juste de «quoi faire face aux dépenses de scolarité de mes enfants», a-t-il souligné, précisant que l'argent de cette vente servira à l'achat de fournitures scolaires et au paiement des frais de scolarité de ses trois enfants. Djamel, un autre vendeur, espère réunir une certaine somme d'argent qui lui permettra d'acheter quelques cahiers et offrir des tabliers à ses deux enfants. Il avoue souhaiter avoir un bon salaire et ne pas être contraint de passer des heures entières sous le soleil et renoncer à son jour de repos, pour venir ici et tenter de gagner un peu d'argent. Hakim, un élève du secondaire, se dresse devant des piles de livres presque flambant

neufs, posés à même le sol, avec l'espoir d'écouler, à la fin de la journée, son stock. Il admet que l'argent de la vente ne suffira pas à couvrir certaines de ses dépenses, mais à récupérer une partie de l'argent déboursé par ses parents, lors de l'année écoulée. Des séries complètes de manuels scolaires et de livres d'exercices parascolaires sont proposées entre 1700 et 2000 DA, alors que les dépenses en achat de livres pour ce palier avoisinent les 7000 DA. Une offre qui s'avère alléchante pour des parents au revenu modeste, qui arrivent difficilement à couvrir l'ensemble des dépenses scolaires de leurs enfants. La présence de ces vendeurs est une opportunité jugée inespérée pour nombre de pères de famille, qui semblent y trouver leur compte, d'autant que les prix proposés sont assez abordables et peuvent surtout être négociés sur place. Beaucoup d'entre eux pensent réaliser des économies en ayant recours à ce circuit, même s'ils reconnaissent que l'impact des économies réalisées reste limité par rapport aux dépenses globales des familles pour la scolarisation de leurs enfants. **APS**

LAGHOUAT

De nouvelles zones d'activité se profilent

La wilaya de Laghouat compte une seule zone industrielle qui s'étend sur 229 ha, implantée au niveau de Bouchaker, qui se situe au sud du chef-lieu de Laghouat. En effet, dans le cadre de l'accompagnement financier des investisseurs, «la zone industrielle a bénéficié d'une enveloppe financière de 65 milliards pour sa réhabilitation», affirme le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya de Laghouat, Achouri Nadjib. Par ailleurs, la même wilaya recèle huit (8) zones d'activité comptant 1009 lots d'investissement, implantées dans les communes d'El Assafia, Qser Hirane, Laghouat, Khnegue, Hassi R'mel, Aflou, Hassi Delaâ et Brida. En outre, cette wilaya verra également la réalisation de six autres zones d'activité durant les prochaines années. «Six nouvelles zones d'activité sont à l'étude, et ce, pour attirer plus d'investisseurs et créer davantage de richesses», indique-t-il. De nombreux investisseurs avaient déjà déposé leur dossier au Calpiref, dans l'espoir de bénéficier de 24 terrains industriels qui sont disponibles actuellement à l'attribution. En parallèle, 84 projets d'investissements ont été annulés récemment, «vu que les travaux n'ont pas commencé dans les délais souhaités». «Nous faisons des efforts supplémentaires afin de créer un environnement favorable pour les investisseurs à Laghouat», conclut notre interlocuteur. **Taleb Badreddine**

El Watan
 Pour toutes vos annonces publicitaires à
BLIDA
 une seule adresse...
 Centre des affaires El Wouroud, local 66,
 Bab Dzair (non loin d'Aïr Algérie)
 Tél./Fax : 025 21 54 27

TRENTE-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ONUSIEN

Appels à la protection des richesses du peuple sahraoui

● Fin juillet, le quotidien britannique The Guardian a révélé l'existence d'un projet de doter la plage de Tauro aux îles Canaries de 300 mètres carrés de 70 000 tonnes de sable fin qui proviendrait du Sahara occidental.

La question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Tel est le thème d'une conférence animée hier par un groupe d'ambassadeurs et d'experts en droit international, en marge de la 36^e session du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Genève. Selon l'APS, les conférenciers ont mis l'accent sur l'importance d'appliquer les décisions de l'Assemblée générale de l'ONU, notamment celles relatives au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources naturelles, selon des sources médiatiques. Les intervenants ont examiné plusieurs points, en particulier le statut juridique du territoire sahraoui et la présence du Maroc en tant que «force d'occupation militaire étrangère sur les territoires sahraouis», ce qui signifie du point de vue légal «l'inéligibilité de ce dernier à gérer les ressources du peuple sahraoui sans l'aval de son unique représentant légitime, le Front Polisario». Les ambassadeurs, les experts et les représentants de missions diplomatiques auprès du Conseil des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales (ONG) et les parties concernées par la question



Réunion du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève

sahraouie ayant pris part à la conférence ont appelé «à poursuivre l'appui apporté au peuple sahraoui et à sa lutte juste pour le recouvrement de ses droits spoliés, en premier lieu son droit à la liberté et à l'indépendance».

DU SABLE DES TERRITOIRES OCCUPÉS POUR DES PLAGES ESPAGNOLES

Par ailleurs, la députée européenne Paloma Lopez a saisi la Commission

européenne sur l'affaire de l'acheminement du sable du Sahara occidental vers une plage des îles Canaries (Espagne) en violation du droit international et européen. Elle a exhorté ainsi l'Exécutif européen à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au «pillage» des ressources naturelles du peuple sahraoui. Dans une question écrite adressée à la Commission européenne, l'eurodéputée a affirmé que l'Exécutif doit prendre

les mesures nécessaires pour obliger les Etats membres de l'Union européenne (UE) à empêcher le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et à se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental. Dans un arrêt rendu le 21 décembre dernier, la CJUE a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre Bruxelles et Rabat ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la Charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples.

La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a indiqué aussi dans son arrêt qu'«il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui». La députée européenne a rappelé, dans ce contexte, que l'importation dans l'UE de produits en provenance du Sahara occidental est «illégal» sans l'accord préalable du peuple sahraoui dans

la mesure où le Maroc n'a aucune souveraineté sur les territoires du Sahara occidental. Elle s'est demandé également si la Commission aurait été informée d'autres cas d'utilisation illégale de sable provenant des territoires occupés du Sahara occidental dans d'autres projets en Espagne. Fin juillet, le quotidien britannique The Guardian a révélé l'existence d'un projet de doter la plage de Tauro aux îles Canaries de 300 mètres carrés de 70 000 tonnes de sable fin qui proviendrait du Sahara occidental. Une pratique qui ne date pas d'hier, selon le quotidien britannique qui a affirmé que le sable du Sahara occidental a été utilisé dans plusieurs plages espagnoles par le passé. Plus de 270 000 tonnes de sable auraient été acheminées du Sahara occidental vers la plage de Las Teresitas à Tenerife dans les années 1970, alors que le Sahara occidental était encore une colonie espagnole. En mai dernier, l'importation illégale à Majorque (Espagne) de 35 000 autres tonnes de sable du Sahara occidental a suscité l'indignation de la société civile espagnole qui a manifesté contre l'arrivée du bateau transportant la cargaison de sable.

Ammy Idir

ARABIE SAOUDITE

AU MOINS 20 DISSIDENTS ARRÊTÉS

Les autorités saoudiennes ont arrêté au moins 20 personnes, dont des prédicateurs et des intellectuels, lors d'une campagne lancée le 9 septembre contre des dissidents, rapporte l'AFP qui cite des militants. Six prédicateurs ont été arrêtés, dont les plus connus sont Awad Al Qarni et Salman Al Aoudah, est-il précisé. Le frère de Salman Al Aoudah, Khaled, a été aussi interpellé pour avoir apparemment fait état des premières arrestations. Khaled Al Aoudah a en effet annoncé lundi sur Twitter que son frère, Salman, est aux mains des autorités du royaume. Un porte-parole de Human Rights Watch (HRW) a déclaré n'avoir pas de confirmation directe des arrestations, mais estimé qu'elles pourraient être liées à la volonté du jeune prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salmane, fils du roi, de consolider son pouvoir. «Ce que je peux dire, c'est que cela reflète très bien l'approche de l'Arabie Saoudite contre toute dissidence politique ou religieuse», a indiqué le chercheur sur le Moyen-Orient à HRW, Adam Coogole. Et d'ajouter : «L'Arabie Saoudite a un bilan épouvantable en matière de liberté d'expression et vous pouvez dire que les choses empirent.» Parmi les intellectuels arrêtés, figurent un poète et un historien, selon les militants. Ces arrestations interviennent en pleine crise entre l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte, d'un côté, et le Qatar de l'autre. Les quatre pays ont rompu le 5 juin avec le Qatar, en l'accusant de soutenir des mouvements islamistes, en premier lieu les Frères musulmans, et de

se rapprocher de l'Iran, grand rival chiite de l'Arabie Saoudite, puissance régionale sunnite. Salman Al Aoudah a été arrêté après avoir applaudi sur Twitter le premier contact, rapporte l'AFP qui cite des militants. Six prédicateurs ont été arrêtés, dont les plus connus sont Awad Al Qarni et Salman Al Aoudah, est-il précisé. Le frère de Salman Al Aoudah, Khaled, a été aussi interpellé pour avoir apparemment fait état des premières arrestations. Khaled Al Aoudah a en effet annoncé lundi sur Twitter que son frère, Salman, est aux mains des autorités du royaume. Un porte-parole de Human Rights Watch (HRW) a déclaré n'avoir pas de confirmation directe des arrestations, mais estimé qu'elles pourraient être liées à la volonté du jeune prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salmane, fils du roi, de consolider son pouvoir. «Ce que je peux dire, c'est que cela reflète très bien l'approche de l'Arabie Saoudite contre toute dissidence politique ou religieuse», a indiqué le chercheur sur le Moyen-Orient à HRW, Adam Coogole. Et d'ajouter : «L'Arabie Saoudite a un bilan épouvantable en matière de liberté d'expression et vous pouvez dire que les choses empirent.» Parmi les intellectuels arrêtés, figurent un poète et un historien, selon les militants. Ces arrestations interviennent en pleine crise entre l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte, d'un côté, et le Qatar de l'autre. Les quatre pays ont rompu le 5 juin avec le Qatar, en l'accusant de soutenir des mouvements islamistes, en premier lieu les Frères musulmans, et de

R. I.



SACRA
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE CONSTRUCTION
DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT

الشركة الجزائرية لبناء، الترميم و التجهيز
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE CONSTRUCTION DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT
SACRA - SPA
SIEGE SOCIAL : Lotissement industriel Route de Baraki El Harrach

N° : 0680972701 - IF N° : 000616139116838 - TEL MOB : 054173.73.03 - 0551.97.45.99

El Harrach LE 12 /09/2017

Ref :/117/DG/2017

DECLARATION A TOUT LES NOTAIRES D'ALGER

La Société Algérienne de Construction Restauration et de l'Aménagement SPA-SACRA **EX ECOTEH dissoute**. Informe tous les notaires pour s'abstenir au dépôt s des procès verbaux des assemblées généraux et des conseils d'administrations particulièrement de la Société SPA SACRA ou ventes de son bien corporel et incorporels de la par sieur CHERFI Akli et ceux qui sont avec lui en raison de la fraude dans ses registres de commerce et actuellement une action judiciaire pour instruction, au niveau de la chambre d'accusation du tribunal d'El-harrach.

LA PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE



الرئيسية المدير العام
أوغونى. ق. ا.
الدي

L'ALGÉRIE DE TOUS
LES POSSIBLES

QUE S'EST-IL PASSÉ DE 1962 À 2017 ? EL WATAN MAGAZINE PROPOSE DE REGARDER DANS LE RÉTROVISEUR POUR TENTER DE COMPRENDRE L'ALGÉRIE ACTUELLE. PLONGÉE DANS LE PAYS AUX PREMIÈRES HEURES DE L'INDÉPENDANCE.

PHILATÉLIE LES ANNÉES 1960 SUR LES TIMBRES ALGÉRIENS

Ahmed Ben Bella, le règne éphémère d'un homme oublié

Par S. Arslan

L'année philatélique 1965 commence timidement. La Poste algérienne décide d'émettre, en ce mois de juin, une deuxième série de petits timbres à usage courant, après une première série parue le 25/9/1964. Des figurines qui portent les symboles marquants d'un pays sur la voie du développement après le recouvrement de sa souveraineté. La reconstruction, la réforme agraire, la mécanique et la formation des jeunes étaient les sujets phares de l'idéologie prônée par le défunt président Ahmed Ben Bella. Le 19 juin 1965 marquera finalement la fin du règne éphémère d'un chef d'État controversé et fougueux, dont le nom sera effacé pendant de longues années de l'histoire officielle de l'Algérie, comme ceux d'ailleurs de plusieurs personnalités historiques de la Révolution. Ben Bella laissera quand même des traces de son passage à la tête du jeune État algérien. Il sera connu chez les générations qui ont vécu l'euphorie de l'indépendance par son fameux Fonds national de solidarité (FNS), plus connu populairement par «Sendouq Ettadamoun», dont la création avait été annoncée dans son discours du 29 avril 1963. Ce fonds était destiné à financer les projets de lutte contre le chômage, la pauvreté et la précarité qui ont miné le pays après 132 ans de colonisation et 7 ans et demi de guerre. Créé par décret n°63-147 du 25 avril 1963, le FNS sera immortalisé sur un timbre émis le 26 mai 1963. Dessiné par Bouzid et Ferrer, il avait pour valeur faciale 0,50 nouveau franc NF (le dinar n'était pas encore né), avec une taxe de solidarité de 0,20 NF, versée comme contribution au FNS. Après le coup d'État de juin 1965, on n'entendra plus parler du Fonds national de solidarité. Mais l'histoire retiendra aussi que ces années resteront marquées par la fameuse «Constitution de Ben Bella». Une histoire inédite qui avait commencé le 31 juillet 1963 au cinéma Majestic (actuelle salle Atlas), où



Ben Bella avait réuni 300 délégués du FLN pour approuver le texte de la nouvelle Constitution. Adoptée par référendum le 8 septembre 1963, cette dernière provoquera la démission de Ferhat Abbas de la présidence de l'Assemblée constituante, et une forte opposition des personnalités historiques, à l'instar de Mohamed Boudiaf, Hocine Ait Ahmed et Krim Belkacem, suite à l'instauration du FLN comme parti unique. L'événement sera quand même célébré sur un timbre émis le 13 octobre 1963, dessiné par Ali Khodja. La «malheureuse» Constitution ne survivra pas plus de 21 mois. Elle sera suspendue et «enterrée» après le 19 juin 1965, comme ce fut le cas pour Ben Bella aussi. Mais le timbre est resté en circulation dans les bureaux de poste et ne sera retiré «officiellement» que le 19/11/1966, soit plus d'une année après. Quant à Ben Bella, il vivra dans un cachot pendant 14 ans, avant d'être libéré par Chadli Bendjedid. Si on parle philatélie, l'époque de Ben Bella a été quand même bien fournie. Grâce à une thématique aussi variée, la Poste a célébré pour la première fois la «Journée de l'Afrique» en 1964 sur un timbre dessiné par Choukri Mesli. Puis, il y a eu la même année ce clin d'œil aux «Frères égyptiens», dans deux timbres consacrés à la sauvegarde des Monuments de la Nubie. On notera aussi la 1^{re} Foire internationale d'Alger, événement phare de l'époque porté sur un timbre d'Ahmed Benyahia, et la réalisation du Complexe d'Arzew, sujet d'un timbre de Choukri Mesli. Ceci sans oublier les fameuses campagnes de reboisement et la célébration de l'anniversaire de l'incendie de la bibliothèque de l'université d'Alger. Ben Bella décédera le 11 avril 2012 à l'âge de 96 ans. Jusqu'à ce jour, il continue de sombrer dans les oubliettes de l'histoire philatélique de son pays. Ben Bella n'a eu droit à aucun timbre commémoratif en Algérie, alors qu'il a reçu des hommages sur des timbres dans d'autres pays.

S. A.



Mohamed Boudia. Quelques heures après être rentré à Alger ce 18 juin, Ahmed Ben Bella est réveillé aux aurores à sa résidence de la villa Joly par des soldats venus l'arrêter pour «haute trahison». Ce fut ce qu'on appelle un «coup d'Etat réussi», sans effusion de sang (hormis quelques incidents du côté de Annaba). Rachid Benyelles raconte dans ses mémoires (*Les arcanes du pouvoir*, éditions Barzakh) : «En apprenant ce qui allait se produire dans la nuit, je n'étais certes pas surpris, puisque qu'il était de notoriété publique que le torchon brûlait, depuis quelque temps déjà, entre Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, mais de là à participer directement à un coup de force, c'était un pas que je ne pensais pas franchir un jour. Pas la moindre démonstration de soutien au président déchu n'a eu lieu dans les quartiers populaires de Bab El Oued et de la Basse-Casbah qui étaient sous ma responsabilité. Il en était de même dans les autres quartiers de la capitale ainsi que dans les autres villes du pays, à l'exception de Annaba où un petit groupe de manifestants s'était heurté à des militaires qui, pris de panique, avaient fait usage de leurs armes, causant ainsi la mort d'une dizaine d'adolescents.»

Boumediène, grâce à l'aide duquel, trois ans plus tôt, il a pris le dessus sur ses rivaux de la direction du FLN, fait publier un communiqué-programme pour expliquer les raisons du coup d'Etat. Un réquisitoire en règle contre le pouvoir personnel du «tyran» accusé tour à tour de «calculs sordides», de «marcissisme politique» et d'«amour morbide du pouvoir». «Quelle que soit l'importance de sa mission, poursuit le communiqué, nul ne peut prétendre incarner seul à la fois l'Algérie, la révolution et le socialisme. Quelle que soit la forme que peut prendre la confusion des pouvoirs, elle ne peut permettre de disposer du pays et des affaires publiques dont on a la garde comme d'une propriété personnelle et privée.» Le communiqué assure que les options fondamentales de l'Algérie sont «irréversibles» et les «acquis de la révolution inaliénables». Les soutiens et les amis de Ben Bella retourneront très vite leur veste, acceptant de collaborer avec le nouveau régime. Dans son ouvrage *Présidents algériens à l'épreuve du pouvoir*, Badredine El Mili, qui était alors dans les rangs de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), raconte : «Le comité directeur de l'union, réuni en urgence, décida d'une manifestation immédiate qui rassembla devant le Cercle Taleb Abderrahmane des centaines d'étudiants contrôlés par les CNS qui la démantelèrent, procédant à de nombreuses arrestations. Le mouvement se disloqua, ses dirigeants furent dispersés, internés, exilés, ou contraints à la clandestinité.» Quelques mois, plus tard, les étudiants furent réunis à la salle Atlas par le nouveau pouvoir intéressé à recruter les cadres de cet Etat «révolutionnaire» appelé «à survivre aux événements et aux hommes» qu'il proclama le 19 juin 1965. Chahuté par une salle surchauffée, le colonel Mohand Oul Hadj ne put prendre la parole pour faire passer le message de Houari Boumediène, président du conseil de la Révolution. Un jeune homme surgit alors de derrière l'estrade, s'empara du micro et harangua l'assistance. Il avait pour nom Abdelaziz Bouteflika. «Nous avons, dit-il, déserté, en 1956, les bancs et les travées des lycées et de l'université pour vous permettre d'étudier dans le confort de la liberté. A votre tour de montrer que vous êtes responsables et que vous voulez prendre le relais. Alors, si vous êtes prêts au dialogue, dialoguons !» «Un silence, dont personne ne savait de quoi il allait accoucher, plana, de longues minutes, au-dessus de la salle. Puis, un, deux, vingt, cent applaudissements. Les étudiants avaient décidé de coopérer avec le nouveau régime. L'ère du romantisme révolutionnaire venait de prendre fin.» Ce prononciamiento est l'un des éléments fondateurs du «système actuel». Pour se prémunir d'un sort similaire à celui de son prédécesseur, Houari Boumediène conserve le poste de ministre de la Défense et crée le Conseil de la Révolution. Il incarne ainsi un nouveau pouvoir militaire, nationaliste, intransigeant et autoritaire. Le président déchu, lui, n'aura pas droit à un procès. La rencontre Brésil-Algérie, qui devait se dérouler le 20 juin, a été annulée.

Amel B.

IBN NAFIS
1^{ère} et Unique Clinique du pied diabétique
Algéro - Cuboïne

Fête
son nouveau centre de prise en charge du pied diabétique

A l'occasion de son transfert vers ce nouveau site, un examen médical vous est offert dans un cadre plus confortable, plus spacieux où toutes les commodités sont au rendez-vous.

Examen gratuit
du 24 au 28 sept 2017 par le Professeur JORGE VALDES

Seront concernés exclusivement les patients atteints d'un ulcère du pied diabétique
Retrait du ticket de rendez-vous
du dimanche 24 au jeudi 28 septembre 2017 de 09H00 à 14H00

Nouveau
Possibilité d'hébergement en annexe (indépendante) à la clinique pour les patients (et accompagnateurs) de l'intérieur du pays.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE

Attention nouvelle adresse:
06 Rue Lotissement Social (Ex Pasquier BROND) Les Sources BIRMANDREIS ALGER
Tél / Fax : 023.54.40.51 / 023.54.37.37 Mob: 0561.67.01.31 / 32
page facebook / clinique ibn nafis

HEBERPROT-P : SEULE ALTERNATIVE A L'AMPUTATION DU PIED DIABETIQUE

J eudi 18 juin 1965. Le président Ahmed Ben Bella apparaît serein dans la tribune officielle du stade d'Oran admirant le jeu des légendaires Pelé, Garrincha, Djalma Santos et leurs coéquipiers. Dans sa tournée préparatoire pour la Coupe du monde, l'équipe de Vicente Féola a fait une escale en Algérie pour y affronter l'équipe nationale d'abord le 18 juin à Oran puis pour un match retour à Alger le 20 juin. Le président, qui avait été, dans une précédente vie, footballeur professionnel - le seul ayant accédé à la magistrature suprême - y savoure ses derniers instants de liberté. Ce jour-là, les Brésiliens l'emportent par trois buts à zéro. Mais un autre match, autrement plus décisif, se joue dans les coulisses du pouvoir. Malgré les rumeurs de mésentente avec son ministre de la Défense, le président de la toute jeune République algérienne démocratique et populaire tente d'y faire bonne figure, arborant le sourire franc qui avait tant séduit une partie du peuple algérien aux premières heures de l'indépendance. Il sait que sa popularité est en baisse et que son autorité est contestée au sein même du pouvoir. Devant la presse nationale et étrangère présente ce 18 juin 1965, il martèle que la direction du FLN est «plus unie que jamais». Lui qui avait déjà rompu avec ses anciens compagnons d'armes, Mohammed Khider, Boudiaf, Ait Ahmed, Krim Belkacem, Ferhat Abbas, s'échine à réduire l'influence du groupe qui l'avait mis au pouvoir, en commençant par Kaid Ahmed, ancien ministre du Tourisme et Abdelaziz Bouteflika, fringant ministre des Affaires étrangères... C'est que le président ne fait pas dans la dentelle. Son ton emporté et ses décisions brutales et non concertées agacent en haut lieu. Son style improvisé («un gouvernement de la tribune et du micro», selon l'expression de Jean Lacouture) ne fait pas l'unanimité. Mais en ce mois de juin, il était surtout concentré sur le sommet afro-asiatique qui devait s'ouvrir le 29 juin à Alger et dans lequel il peaufinait son image de leader du Tiers-Monde ainsi que du 10^e Festival mondial de la jeunesse dont il confia le soin à une commission présidée par



Nos années rouges

L'une des blagues les plus en vogue au lendemain de l'indépendance racontait qu'un envoyé d'Ahmed Ben Bella, venant éclairer la population sur le «socialisme spécifique», expliquait la politique de l'Etat algérien en devenir en ces termes : «Le socialisme, c'est très simple : un bourricot pour toi et une 404 pour moi !» La petite boutade résume parfaitement les illusions engendrées par le socialisme autogestionnaire présenté comme un système noble et égalitariste. Conseillé par des personnages tels que Raptis ou Hervé Bourges, le président algérien, malgré des erreurs manifestes, faisait montre d'un volontarisme sincère. Les élites exilées rentrèrent pour construire leur pays, transformant l'UGEMA en UNEA, qui avec le courant nationaliste progressiste représentaient la gauche du FLN. Parmi elles, souligne Bbadredine El Mili (présidents algériens à l'épreuve du pouvoir), les étudiants venus d'Europe de l'Est font figure d'avant-garde. Ce fut l'époque des rédacteurs de la Charte d'Alger et des thèses d'avril, celle de Harbi, Zahouane, Ouzegane, Benzine, dirigeant d'Alger Républicain devenu l'organe central du FLN. Raptis, Bourges et les «pieds rouges» officiaient en tant que conseillers à la présidence de la République. L'université, la Cinémathèque, le théâtre étaient animés par Berque, Mandouze, Galissot, Perregua, Rodinson, Arnaud, Langlois, Serge Michel, Boudia, Kateb Yacine, Mostefa Lacheraf, Malek Haddad, Mourad Bourboune, Bachir Hadj Ali, un melting-pot qui

avait fait d'Alger et de l'Algérie un carrefour et une adresse révolutionnaire de référence. «A côté de cette gauche essentiellement francophone, poursuit l'écrivain, les élites arabophones, regroupées

algériens. Le Dr Aroua, Malek Benabi, cheikh Sahnoun y écrivent, proposent une autre voie, invoquant l'exemple de Ali Jinah, Iqbal, Bamatte, El-Mghani, etc. C'est dans ce climat de différends récurrents liés, encore une fois, aux origines sociales, à la langue, aux ancrages idéologiques et aux conditions de ralliement précoce ou tardif des élites à la Révolution qu'intervient le 19 juin qui mit fin à ce qu'il présenta comme une déviation», analyse Bbadredine El Mili dans son ouvrage *Présidents algériens à l'épreuve du pouvoir* paru aux éditions Casbah. Car c'est justement cet élan dit marxiste qui fut invoqué pour justifier le «redressement révolutionnaire» du 19 juin 1965, le déclarant produit idéologique d'importation en inadéquation avec les valeurs fondamentales de la personnalité algérienne. En d'autres termes, le colonel Boumediène y voyait un système «athée». Pour autant, le deuxième président de la République algérienne lance lui aussi un programme de gauche teinté néanmoins d'une idéologie proche du baathisme. Il nationalisme les mines et les hydrocarbures, lance, les «grandes tâches d'édification nationale, à savoir les Révolutions agraire, industrielle et culturelle et entame une politique étrangère basée sur le non-alignement et une certaine proximité avec les pays socialistes.» Il fera fuir les «pieds rouges», réduit à la clandestinité les anciens soutiens de Ben Bella qui se regroupent au sein de l'ORP avant de créer le Parti d'avant-garde socialiste (PAGS). Les élites de gauche reviennent dans le jeu politique en 1967, à la faveur de la guerre israélo-arabe et du lancement des programmes de «volontariat» dans les grands chantiers. «La suppression du mouvement étudiant au profit d'un mouvement de jeu-



autour de l'Institut d'études arabes sont fédérées par l'Humanisme musulman, la revue lancée par El Hachemi Tidjani et les premiers fondamentalistes

nesse et de volontariat était concomitante avec une orientation plus nettement socialiste et une utilisation de la jeunesse par le président Boumediène et l'aile gauche du FLN pour appuyer les réformes», écrit l'historienne Malika Rahal. Au-delà de la jeunesse, c'est quasiment l'ensemble de la gauche qui est ainsi ralliée au régime dans ce qu'on a nommé parfois le «soutien critique».

Amel B.

Mangala fille des indes fait pleurer dans les chaumières



C'est l'histoire d'un jeune d'une famille princière qui règne sans partage sur le village et, comme le veut la tradition bollywoodienne, d'amours impossibles. Diffusé dans les années 1960 sur la télévision algérienne, *Mangala fille des Indes* devient un phénomène de société. L'antagonisme des personnages, l'un issu de la monarchie, l'autre de la paysannerie, est le ciment de cette histoire. Il y a là tous les ingrédients qui, au sortir de la guerre, émeuvent les Algériens : l'attachement à la terre, l'oppression, la lutte pour la liberté...

A. B.

ALGER RÉPUBLICAIN EST INTERDIT

Placé dans l'œil du cyclone depuis l'indépendance, le journal *Alger républicain* a cessé de paraître au lendemain du prononcement contre Ahmed Ben Bella. Henri Alleg, qui en était directeur de la publication, raconte dans son ouvrage *Mémoire algérienne*, publié aux Editions Casbah, Alger, à ce propos «*Alger républicain* était saisi, des militaires occupaient les locaux de sa rédaction et, comme nous refusions d'avaler le coup d'Etat ainsi que ses auteurs l'exigeaient, le journal était purement et simplement interdit. Pour la troisième fois depuis sa création, un peu plus de vingt-cinq ans plus tôt». «Déjà, du temps de Ben Bella, des voix s'élevaient contre un journal, qui malgré son annexion au parti, échapperait au contrôle du FLN». *Alger républicain* ne reparaitra que 24 ans plus tard, après les événements d'Octobre 1988.

La mouvance Aouchem entame sa rupture culturelle

Objectif : décoloniser la culture

Leur manifeste résonne encore comme un cri du cœur : «*Aouchem est né il y a des millénaires, sur les parois d'une grotte du Tassili. Il a poursuivi son existence jusqu'à nos jours, tantôt secrètement, tantôt ouvertement, en fonction des fluctuations de l'histoire. (...) Nous entendons montrer que, toujours magique, le signe est plus fort que les bombes.*» S'élevant contre une esthétique d'importation et une tentative de régénérer l'art orientaliste, une dizaine de peintres et de poètes algériens – menés par les pères fondateurs de la peinture moderne - Khadda, Mesli, Baya, Martinez- ont tracé les lignes directrices d'un mouvement qui ambitionnait une profonde rupture culturelle, représentant d'«Algérie dans sa réalité» et participant ainsi à la «renaissance d'une nation». Le signe, présent dans l'iconographie traditionnelle, sera leur signature et leur étendard. «*En dépit des violences, certaines traditions plastiques ont réussi à se maintenir dans les gestes qui modèlent et peignent l'argile, tissent la laine, décorent les murs, gravent le bois ou le métal : c'est sur ces survivances qu'Aouchem veut s'appuyer*», explique l'historienne de l'art Anissa Bouayed dans une thèse consacrée à la mouvance. Elle poursuit : «*C'est sans doute cette auto-proclamation qui vaut au groupe les foudres de Khadda et d'être fustigé avec véhémence par Issiakhem lors des vernissages. Pourtant, Aouchem eut le mérite de questionner le passé berbère et maghrébin, de marier culture savante et culture populaire, de les convoquer dans le temps présent.*» Les représentants d'Aouchem tentent ainsi de sortir du carcan bourgeois, fustigé par Khadda lui-

même dès 1964 : «*On nous dit que le public est seul juge et à partir de ce postulat, l'œuvre d'art est jugée selon son degré de compréhension par ce public. Cette idée est séduisante, paraît révolutionnaire ; elle est en effet démagogique et ne fera que retarder l'évolution de ce peuple.*» Dans la foulée, le poète Jean Sénac fonde la galerie 1954, donnant ainsi une plus grande visibilité aux peintres du «signe». Le lieu doit être, selon ses mots, «*une galerie de recherche et d'essai*» pour des artistes «*enracinés et ouverts sur le monde moderne*», exprimant chacun à sa manière «*une part de la réalité algérienne d'aujourd'hui*». Le mouvement ne manquera pas d'attirer les foudres de l'expressionniste M'hamed Issiakhem et d'autres artistes. «*Aussitôt leur (Aouchem), relate Anissa Bouayed, démarche rencontra une incompréhension, voire une hostilité ouverte. Khadda les critiqua alors que leurs positions étaient somme toute proches, pendant qu'Issiakhem fustigeait violemment leurs expositions. Pourtant, leur Manifeste a grande allure et synthétise tous les espoirs de nouer le particulier à l'universel.*» «*Il semble aujourd'hui que ces incompréhensions et hostilités relevaient plus de questions politiques liées notamment aux luttes intestines de l'UNAP ainsi que de rivalités personnelles comme on peut en voir dans les milieux d'artistes du monde entier*», relative le journaliste et écrivain Ameziène Ferhani. Bien qu'essoufflé, le mouvement qui marque les prémices de l'art moderne algérien. Il est enseigné à l'École des beaux-arts, et continue d'inspirer la nouvelle génération d'artistes de Karim Sergoua à Zoubir Hellal jusque dans les détournements pop'art sur les réseaux sociaux.

Tigoul ou tigoul pas, le paysan naïf perce l'écran

Bien que contrôlé, l'humour algérien réapparaît avec éclat dès la fin de la guerre. «*Il refait surface comme un enjeu politique*», explique France Capon dans une thèse consacrée à l'humour algérien. Le pouvoir comprend rapidement qu'il peut devenir un espace d'affrontement et un moyen d'opposition. Il décide alors en quelque sorte de l'officialiser. Avec l'indépendance, la télévision fait son entrée dans les foyers. Les programmes de divertissement sont axés sur la comédie, dans le prolongement de l'esprit insufflé par Mahieddine Bacheterzi et Rachid Ksentini au théâtre algérien. Aussi, les sketches mettent-ils en scène des personnages naïfs, inspirés de Djeha, qui découvrent la vie urbaine, ce qui permet de mieux en railler les dysfonctionnements. Mohamed Benchenneb qui dresse le portrait de Mahieddine Bacheterzi écrit : «*Pour lui, l'homme de théâtre est marchand d'espoir pour ses compatriotes.*» C'est ainsi que se définissent bon nombre de stars de l'époque, ayant

fait leurs armes auprès du grand maître de la comédie, tels que Hassan Hassni, Rouched. Tout en invitant les citoyens à se regarder dans un miroir, l'artiste de l'époque se devait d'être un éveillé des consciences. «*L'humour est féroce mais c'est un humour de service et au service du régime. Malgré certains essais pour affirmer son autonomie, il n'y arrivera jamais vu la censure omniprésente, même si officiellement elle n'existe pas*», écrit France Capon. Dans la même veine, le défunt Aïssa Khelladi expliquera dans une thèse intitulée *Rire quand même* : «*C'est le pouvoir lui-même, par sa volonté d'instrumentaliser l'humour de l'officialiser en quelque sorte, et de l'orienter contre ses adversaires, les réactionnaires et autres «suppôts de la bourgeoisie», qui va enrichir sa circulation et le doter de tous les moyens étatiques modernes : télévision, théâtre, cinéma, journaux, livres... Humour «progressiste» souvent féroce mais humour de service au service d'une idéologie exclusive, celle du régime.*»

Amel B.

Décollez depuis votre

JARDIN SECRET

PREMIÈRE CLASSE EMIRATES

Découvrez le sommet du luxe grâce à votre suite privée, de la haute gastronomie à toute heure, plus de 2 500 chaînes de divertissement ainsi qu'une douche spa embarquée.

Hello Tomorrow



Solution clé en main pour clinique privée, centre de diagnostic et centre d'imagerie

Entreprise, avec 20 ans d'expérience dans le secteur de la santé, offre ses services pour livraison clé en main de clinique privée, centre de diagnostic et centre d'imagerie médicale :

- Étude & Engineering
- Gros œuvres
- Corps d'état secondaire
- Équipements
- Recrutement des ressources humaines
- Conseil
- Formation
- Gestion

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse email suivante :

hospitalcem@gmail.com

UNION EUROPÉENNE DÉLÉGATION EN ALGÉRIE



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Délégation de l'Union européenne en Algérie recherche un espace de bureaux. Les spécificités de l'espace recherché sont disponibles sur le site web : https://eeas.europa.eu/delegations/algeria/31881/appele-manifestation-dinteret-recherche-espaces-bureaux_en

DELAI

Le dépôt des offres devra se faire avant le 15 octobre 2017 à 15h00. (Les offres reçues au-delà de ce délai ne sont pas éligibles).

Seules les offres remplissant toutes les conditions indiquées dans les spécificités de l'espace recherché seront examinées. Toutes les informations seront vérifiées.

Importante compagnie aérienne internationale recrute

UN CHEF D'ESCALE

Profil exigé

- Niveau universitaire
- Expérience confirmée dans une compagnie aérienne au niveau des services d'exploitation
- Maîtrise la langue anglaise
- Résidant à Alger

Avantages

- Cadre de travail agréable
- Formation continue assurée
- Salaire intéressant

Prière d'envoyer CV + photo et lettre de motivation à l'adresse suivante : compagnieaerienne488@gmail.com

Occasion à saisir Prix intéressant

Équipement pour clinique d'hémodialyse (Très peu servi quasiment neuf)

Contactez Tayeb :
Tél. : 0662 554 475

Recrute dans le cadre du renforcement de ses équipes

1. Un directeur de production (domaine industriel)
2. Un responsable gestion de stock (domaine industriel)
3. Un manager en maintenance (électrotechnicien)
4. Un chargé des moyens généraux
5. Cariste (Blida).

Pour les postes (1, 2, 3), minimum cinq ans (05) d'expérience exigés
Pour le poste (4), une expérience de (03) ans minimum dans la gestion des moyens généraux
Pour le poste (5) très bonne manipulation du Clark
Pour tous les postes, résider dans la périphérie de Blida ou Alger
Avantages :

- Carrière évolutive, salaire motivant, équipe jeune et motivée.

Pour vos candidatures, merci d'envoyer votre CV à l'adresse suivante : Sald.grh2016@gmail.com

Remerciements

Les familles AMEDJOUT et SEMMAR, parents et alliés, profondément émues par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère mère, grand-mère et sœur

Madame Amedjout Fatma née Semmar

et remercient vivement toutes celles et ceux qui les ont aidées à surmonter leur peine durant ces difficiles moments et les prient de trouver ici l'expression de toute leur gratitude.

Merci d'avoir été là.

« A DIEU NOUS APPARTENONS ET A DIEU NOUS RETOURNONS. »

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية: تيزي وزو
دائرة: بني بلي
بلدية: إيودران
الرقم: 14م ت ش ع / 2017

وصول تسجيل التصريح بإنشاء مكتب جمعية

طبقا للقانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم تسجيل التصريح بإنشاء مكتب جمعية التسمية: «جمعية أولياء التلاميذ متوسطة عمارة رشيد» الطابع: تيزوي.

الهدف: تحسين أوضاع التلاميذ.

المقر: متوسطة عمارة رشيد بلدية إيودران.

يرأسها السيد: حمو الحاج عميروش.

المولود في: 1972/02/14 بعين الحمام.

السكان: بوعدنان بلدية إيودران.

مدة الصلاحية: 05 سنوات ابتداء من تاريخ إيداعه.

الهاتف: 0660-37-01-88.

فédération algérienne des donneurs de sang

52, boulevard Mohamed V - Alger -
Tél/Fax : 213 21 63.80.07 - Mob. : 0772 20 09 08
CPA Khelifa Boukhalfa n°143.4 18.01.242.11/12 - CCP n° 72372 70 clé 08

La Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec l'Agence nationale du sang lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de dix-huit (18) à soixante-cinq ans (65) et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de son sang.

Ce geste banal rendra l'espoir et le sourire à des gens qui en ont besoin, et c'est la meilleure amorce qu'on puisse offrir à un malade.

Le matériel de prélèvement est un matériel à usage unique et stérilisé, donc aucune crainte de ce côté.

Comptant sur votre générosité à cette action hautement humanitaire, la Fédération algérienne des donneurs de sang et l'ensemble des malades vous remercient.

"Dieu vous le rendra"
Pour le bureau fédéral, le président
Gherbi Kaddour

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

Dar Diaf, Chéraga

RECRUTE

► 03 OPHTALMOLOGISTES

Pour consultations et explorations
A plein temps / vacation

Contact : 0556 707 766

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

SÉTIF

une seule adresse...

Cité des 72 Logts, promotion OPGI, Cité
Aïn Tabenet, bt C, appat 18, Sétif
Tél. : 036 66 43 35

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Demain dès l'aube, des lendemains désenchanteurs

- Le cinéma tunisien n'a pas fini de s'inspirer de la révolution de jasmin. *Demain dès l'aube*, un film de Lotfi Achour, puise dans les douleurs et les désenchantements de cette étape trouble de l'histoire du pays.

Un long métrage de fiction d'une grande intensité. Le public nombreux de la troisième soirée des 15^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB) s'en est montré en tout cas fasciné. Le film prend ses marques dans des apparences de paix vite rattrapées par des souvenirs anxieux de la Tunisie de Ben Ali.

Avec une linéarité complètement éclatée, il met en scène l'histoire de deux copines, auxquelles se joint un jeune de 15 ans, pour former un trio d'amis né dans la convulsion de la rue tunisienne. Zeineb (Anissa Daoud), journaliste, et Elyssa (Doria Achour, la fille du réalisateur), prof d'une classe de sourds-muets, tentent de vaincre le souvenir d'un passé troublé d'il y a trois ans. Mais des indices criants les rappellent à un épisode qui déborde lourdement sur leur présent. Nous sommes encore dans les lendemains encore fumants de l'après-Ben Ali. Des lendemains désenchanteurs. Un flash-back nous livre le bout de fil. 14 janvier 2011. Une manif éclate, la police charge violemment les manifestants.

Dans la foule, des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes, parmi eux Zeineb, Elyssa, et Houssine, 16 ans. En fuyant, les trois se retrouvent sur une terrasse d'un immeuble, dans une nuit de cauchemar. Pourtant le 14 janvier de cette année-là, c'est le jour où Ben Ali s'enfuit vers l'Arabie Saoudite. Une voix l'annonce au loin : « Ben Ali s'est enfui. Respirez la liberté. » Trois ans plus tard, les trois personnages ne retrouvent pas leur quiétude méritée.

Instrumentalisation de la religion

Les deux jeunes femmes, étendues



Scène du film *Demain, dès l'aube*, de Lotfi Achour

sur une plage, replongent dans leurs souvenirs, engageant l'histoire, encore une fois, dans un récit analeptique qui nous apprend que Houssine est pris à partie par deux policiers qui le tabassent dans l'isolement d'un coin sombre.

Mais des coups violents avec une barre de fer pleuvent sur l'un d'eux, terrassé par une Zeineb, qui a vidé sa colère. Le film immortalise ainsi les exactions du régime totalitaire, dont les injustices ont continué avec l'instrumentalisa-

tion de la justice, lorsqu'un procureur de la République reçoit des injonctions pour défendre le dossier de l'un des policiers agresseurs. Le film dénonce aussi, dans une autre scène, et avec un humour efficace, l'instrumentalisation de la religion. Depuis cette nuit cauchemardesque du 11 janvier, les deux femmes ont perdu de vue Houssine, mais elles se lancent à sa recherche vers la fin du film pour une découverte douloureuse. Avant cela, Zeineb a continué à vivre avec ses aspirations,

et son amour pour Zeid, jusqu'au jour où elle rencontre le père souffrant de celui-ci. C'est le choc. Trois ans après le fameux 11 janvier, elle découvre que le vieux père malade n'est autre que... Des liens se défont, des espoirs s'effondrent, et la désillusion est grande. *Demain dès l'aube*, qui se greffe de fort belle manière sur la révolution tunisienne, accomplit un devoir de mémoire précieux, dans un tableau esthétique qui jongle avec les techniques cinématographiques.

K. Medjdoub

BLOC-NOTES



LITTÉRATURE

Le poète d'expression kabyle, Salim Benkhelifa, animera son Café littéraire autour de son recueil de poésie *Ulamak*, le samedi 16 septembre à 14h00 au Théâtre régional de Béjaïa. Le public est cordialement invité.

THÉÂTRE

Théâtre régional Abdelkader Alloua
Place du 1^{er} Novembre 1954
Samedi 16 septembre à 17h
Stand-up (Union des écrivains)
Spectacles pour enfants
Salle de l'ONCI-Atlas
Bab El Oued, Alger
Vendredi 22 septembre à 15h
Spectacle de Sadek Djamaoui intitulé *Les fleurs des écoles*
Spectacle éducatif de la troupe El Basma-Tipasa.

EXPOSITION

*Complexe culturel Abdelwaheb Salim
Chenoua, Tipasa.
Le 14 septembre à 15h

Vernissage de l'exposition picturale de Belhadj Khaled

Noubat Alouane Fi Chenoua
L'expo dure jusqu'au 30 septembre

*Centre commercial Bab Ezzouar

Galerie Ezzou'Art
Exposition picturale de l'artiste
Thanina Lila Aziri intitulée «Mythes et légendes»
Jusqu'au 27 septembre



CONCERT DE FRANÇOIS MOREL À L'INSTITUT FRANÇAIS À ALGER

Hymne à la vie

Le comédien, humoriste et chanteur français, François Morel, sera en concert jeudi 14 septembre à 19h30 à l'Institut français à Alger. Le spectacle est intitulé *La vie* (titre provisoire.)

François Morel, au chant, sera accompagné par Antoine Sahler au piano, clavier et trompette. La mise en scène est de Juliette. «*Raconter des histoires, encore et toujours.*

Qu'est-ce que je peux faire d'autre ? (Je ne sais pas quoi faire d'autre...). Ce serait le spectacle qui viendrait juste après la fin du monde. Raconter des histoires, mais cette fois-ci en chansons. Plaisir de la musique. Avec Antoine Sahler en harmonisateur en chef. Traquer l'émotion toujours et sans répit. La voix d'Amalia, une valse sentimentale, une vieille dame sur un banc philosophe le temps de reprendre sa respiration... Chanter, rire, pleurer, se consoler. On ne change pas une équipe qui gagne (du temps) à se connaître», présente François Morel.

Les Deschiens, humour mordant

C'est Jean-Michel Ribes qui fait le premier appel au talent de François Morel en lui confiant en 1988 le rôle du groom dans sa série télévisée *Palace*. Puis en 1989, il intègre la troupe de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff : Les Deschiens. Sa notoriété explose lorsque l'univers de Jérôme



Le comédien et chanteur François Morel s'invite à Alger

Deschamps et Macha Makeïeff est transposé au petit écran dans une série appelée *Les Deschiens*, qui est diffusée sur Canal+ en 1993 dans l'émission «Nulle part ailleurs». Fin 2006, François Morel entame une carrière de chanteur avec son spectacle *Collection particulière*. A cette occasion,

il enregistre un album du même nom, dont la sortie est suivie d'une tournée s'étalant jusqu'en 2007. François Morel est l'auteur de tous les textes, sur des musiques principalement composées par Reinhardt Wagner, mais aussi par Juliette Noureddine et Vincent Delerm (parution le 20 novembre

2006). Il a écrit également des chansons pour Francesca Solleville, Anne Baquet, Norah Krief, Juliette, Maurane, Nathalie Miravette, Juliette Greco. Il prête également sa voix au personnage de Rantanplan lors des courts métrages qui montrent les mésaventures du chien le plus bête de l'Ouest. A cette occasion, il a interprété une musique de rap en rapport avec le film *Tous à l'Ouest*. Il croque l'actualité, la vie...

Pour le film *Le Chat du rabbin*, il prête sa voix au personnage principal, le chat du rabbin Sfar. Depuis septembre 2009, il est chroniqueur sur France Inter, chaque vendredi matin, dans l'émission «de 7/9», sur laquelle il met sa verve poétique au service de l'humour et des causes sociales/sociétales qui le touchent. «*Faux naïf au physique de guichetier*», ses billets d'humour révèlent un humour tantôt absurde, tantôt mordant, selon *Libération*, consensuel et «*progressiste raisonnable*», selon *Télérama*. Il joue le rôle de Monsieur Jourdain dans *Le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet de Molière et Lully, création du CADO (le Centre national de création d'Orléans), d'octobre à décembre 2011 à Orléans, puis à Paris, début 2012. En 2015, le comédien, fan de bande dessinée, prête son visage à Sherlock Holmes dans la 21^e aventure de la série BD Les aventures de Vick et Vicky. R. C.

KENADSA (BÉCHAR)

La bibliothèque Khizana au secours de la zaouïa Ezziania

● La zaouïa Ezziania de Kenadsa, qui joua jadis un rôle politique et spirituel durant la lutte de Libération nationale, est en déclin, comme beaucoup de confréries qui essaient sur le territoire national.

Son premier fondateur, Sidi M'hamed Ben Abi Ziane El Kandoussi, en 1686, était un maître spirituel, qui suivit la voie de son maître, le grand soufi Sidi Mébarek Ben Azi. A l'époque, la confrérie de Kenadsa avait collecté une grande partie des 3000 manuscrits de toutes les disciplines scientifiques de l'époque, à savoir les mathématiques, l'histoire, la littérature, le soufisme et le droit musulman. Mais l'invasion coloniale dans la région en 1903 a mis fin à cette collection marquée par le pillage et la destruction des manuscrits pour des raisons connues et avouées. Le contrôle de la zaouïa par l'administration coloniale a été suivi par la déportation en Egypte du cheikh de la confrérie, Sidi Abderrahmane Laredj, peu après le déclenchement de la lutte de Libération nationale. C'est alors le début de l'amorce du déclin de la zaouïa, qui va être suivi par la perte de son autorité morale et spirituelle. Durant cette période des années 1950, elle avait soutenu et accueilli, selon le témoignage de Abderrahmane Rabhi, membre de l'Association des Oulémas,



A l'époque, on recensait plus de 3000 manuscrits de toutes les disciplines scientifiques...

des combattants nationalistes qui organisèrent des rencontres secrètes au sein de ce lieu spirituel. Mais aujourd'hui, la confrérie est secourue de son crépuscule par la fondation de la bibliothèque Khizana, fondée en 2006 par un groupe d'intellectuels de la région pleins de volonté, qui ont décidé de prendre la problématique culturelle

dans ses multiples dimensions et de promouvoir la petite localité, qui a connu après l'indépendance un rayonnement en la matière. Celles et ceux qui s'intéressent à la culture, ne manquent aucune occasion pour évoquer avec fierté la cité minière qui a donné naissance à de prestigieux auteurs, à l'instar de Pierre Rabhi, Malika Mokadem,

Mohamed Moulshoul alias Yasmina Khadra et le romancier et sociologue, Rabah Sebaâ, et aussi à des groupes musicaux, comme El Farda, de Kenadsa. Mais la nouvelle génération, majoritairement arabisée, ignore cependant cette littérature, qui n'a malheureusement pas été traduite en langue arabe. La reprise culturelle vient donc d'être rétablie par cette fondation à caractère culturel. La renommée de cette bibliothèque, implantée au cœur de la zaouïa, prend davantage d'audience par des visites officielles et non officielles à l'occasion des fêtes nationales et religieuses sur ce lieu désormais considéré comme un des importants pôles de diffusion des manifestations culturelles et culturelles dans la région. Des communications scientifiques de haut niveau, portant sur des thèmes variés, y sont dispensés par des professeurs universitaires et intellectuels retraités, devant un parterre de citoyens, associés aussi aux débats dans une atmosphère et des échanges d'idées empreints de convivialité, de sérénité et d'ouverture d'esprit. Tahiri Mébarek, gérant et ancien professeur au lycée de Béchar et descendant

d'un des cheikhs de la zaouïa, veille sur la préservation de plus de 300 anciens manuscrits d'une grande richesse. Certains de ces manuscrits ont été altérés par le temps, d'autres, par contre, sont bien conservés. Les espaces à l'intérieur desquels se déroulent les animations s'avèrent de plus en plus étroits pour contenir un important auditoire. Le gérant de la khizana a récemment opéré, sur sa propre propriété, mitoyenne avec la zaouïa, des extensions pour une salle de lecture coranique et d'autres espaces réservés à des conférences. Chaque vendredi, la khizana organise dans la soirée des cycles de conférences animées par des professeurs. Mais dans un souci de préservation de la mémoire de l'oubli, un autre espace réservé à l'histoire de l'invasion coloniale de Béchar est situé à l'entrée de la bibliothèque, où des photographies des historiens orientalistes sont accrochées sur le mur des couloirs en pisé conduisant à la khizana. On y trouve aussi des photos de l'écrivaine française Lucie de Rue Mardruss (1874-1945) qui avait écrit son célèbre livre *Les Arabes, l'Orient que j'ai connu*.

M.Nadjah

VU À LA TÉLÉ

Par A. Merad

Mensonge d'Etat et jeu d'ombre

Le président Maduro n'a pas été reçu par Bouteflika. S'il fallait une preuve supplémentaire pour appuyer la thèse de l'incapacité, en raison de sa maladie, du chef de l'Etat à assumer ses responsabilités, l'entorse protocolaire faite au programme de l'hôte vénézuélien tombe comme un argument de poids pour conforter les partisans de l'application de l'article 102 de la Constitution dans leur conviction. C'est en effet trop flagrant de prendre acte de cette nouvelle désertion de notre Président dans un tête-à-tête officiel aussi important, pour ne pas céder à la tentation de croire qu'elle relèverait directement de son problème de santé. Sinon on aurait pris le risque de faire offense à un visiteur de haut rang, qui représente un pays ami et qui, de surcroît, est venu pour discuter de la problématique mondiale de la chute du prix du pétrole qui affecte tellement nos deux économies. Maduro est retourné dans son pays avec ce sentiment d'avoir raté une précieuse opportunité pour exposer au plus haut niveau son projet en Algérie sur la nécessité pour les pays exportateurs de faire front commun en vue de relever les tarifs des hydrocarbures, mais laissant surtout derrière lui, sans le savoir, une impression de gâchis diplomatique, qui est venu altérer encore un peu plus l'image de notre pays. La visite du président vénézuélien a donc été très révélatrice de la profondeur du mensonge d'Etat que l'entourage de Bouteflika entretient sur le mythe du personnage à pouvoir diriger sans prononcer une seule parole en direction de son peuple, et sans intervention publique là où sa fonction suprême le commande. On imagine l'embarras dans lequel devrait se retrouver le giron auquel échoit la lourde mission de vouloir convaincre, par la

supercherie permanente, du contraire de ce que la réalité nous montre tous les jours, sans se poser la question de savoir combien de temps encore vont durer ces manipulations grossières de l'opinion sur un sujet dont la flagrante ne fait plus aucun doute. Aussi bien dans l'esprit des Algériens que dans celui de tous les pays qui suivent avec une curiosité certaine l'évolution d'un mode de gouvernance atypique qui ne fonctionne que par des relais et...un jeu d'ombre. Une gouvernance assurément qui paraît inédite pour les démocraties qui se respectent, où le seul fait de faire apparaître physiquement à la télévision le Président lors d'un Conseil des ministres suffit pour affirmer solennellement (plutôt jurer) son aptitude à pouvoir tenir ses engagements. L'Aveu vaut tous les bulletins de santé officiels que l'on ne verra jamais. L'important est de nous faire comprendre, par Premier ministre interposé, ou autre chef de parti dominant qui ne voit pourtant jamais le Président, que contrairement à ce qui se colporte au niveau de l'opposition et, bien sûr, des esprits malveillants qui veulent noircir le tableau, le chef de l'Etat est parfaitement, physiquement, intellectuellement et moralement s'entend, en mesure de tenir son rôle en toutes circonstances. Tout donc sur ce qui se dit sur la gravité de son état de santé n'est que pure spéculation, surenchère pernicieuse et velléité politique, tendant à le renverser. Ainsi, si Bouteflika ne prononce plus de discours, c'est qu'il n'en a plus envie. Il a tellement harangué les foules par le passé, durant notamment ses deux premiers mandats, qu'il a fini naturellement par se lasser, préférant confier ses textes à ses conseillers. Il ne fait plus de campagne politique pour



sa réélection, il est sûr d'être plébiscité. Il ne visite plus de pays étrangers, son carnet de voyages est tellement rempli. Il ne reçoit plus les dirigeants étrangers et les éminentes personnalités qui nous rendent visite, il est peut-être un peu... fatigué. La caricature pour une fois ne fait pas bon ménage avec la dérision. Car derrière les sarcasmes que les dirigeants eux-mêmes nous livrent pour prolonger une illusion à laquelle ils ne croient pas, se profile une réalité implacable qui doit rester en dehors des enjeux fous du pouvoir. Notre Président est malade, et même si les services médicaux de la Présidence ne communiquent pas de bulletins de santé réguliers pour tenir au courant les Algériens sur les capacités réelles de leur premier magistrat à diriger le pays, ces derniers savent, comme l'a affirmé le leader de TAJ, que «la santé du Président n'est plus ce qu'elle était». Tout le monde sait que Bouteflika, depuis son AVC, est médicalement mis en retrait, car son état physique et intellectuel ne peut plus répondre aux besoins des lourdes charges induites par sa fonction. Le fait

que de nombreux ambassadeurs attendent des mois et des mois pour obtenir leur accréditation officielle montre qu'il y a un sérieux blocage administratif lié directement à la maladie du chef de l'Etat. Et puis, là aussi, c'est un secret de Polichinelle, il n'y a que son frère conseiller, Saïd, qui assure la liaison entre le Président, les institutions et le reste de la société. C'est en quelque sorte l'interface auquel doivent s'astreindre tous les rouages de l'Etat à défaut d'avoir un autre canal de communication. C'est par ce seul biais, nous dit-on, que transitent toutes les directives, toutes les décisions. Saïd, le seul collaborateur direct en qui le Président a confiance se retrouve donc, malgré lui, au centre du pouvoir, détenteur de prérogatives immenses sans avoir de légitimité. Il est conseiller, mais répercute la volonté du Président. C'est une posture particulière, mais en même temps redoutable, car personne ne sait si le principal relais du chef de l'Etat, qui porte sa voix, transmet fidèlement le message, ou lui imprime un passage un peu de sa personnalité. C'est cette situation de gouvernance à distance, par intermédiaire, qui finalement pose problème aujourd'hui. Elle ouvre en tout cas une grosse brèche à l'opposition pour crier à l'imposture institutionnelle et faire accréditer l'idée d'une vacance du pouvoir...que le pouvoir, à travers toutes ses instances dirigeantes refuse d'admettre, au risque de se remettre lui-même en cause. Reste l'avis du seul organisme dont la responsabilité est de nous dire la vérité, le Conseil constitutionnel. Pour l'heure, il préfère faire comme l'Autriche, et c'est de là sûrement que découlent toutes nos désespérances. A.M.

PUBLICITÉ

**LEPARADOU
VEND**

**Duplex
résidence Chaabani
s : 250m2+ 50m2
terrasse+ garage+
cave.**

**Tél. :
0661 507 653
0556 755 057
023 482 123**

**VENTE
D'APPARTEMENTS**

VD F4 100m2 4e ét. cité Fonct Tagarins Alger. Tél. : 0668 038 383

KH/BOUKHALFAF4110m2 1erét,jolimm solide+asc bureaux/habitat2700unég. Tél. : 0780 450 011 ag

O/FAYETCC3F3promotion box+ascenseur. Tél. : 0551 608 208 ag

BELCOURT F3 60m2 imm solide 740u. Tél. : 0780 450 011 ag

F4Annassers2F3ElMadaniaF4A.Naadja,F4Birkhadem F2SidiM'hamed. Tél. : 0550 744 412

VD/ÉCHANGE F4 cité 422 Logements Larbaa. Tél. : 0555 691 077

AGvdF26eét.Télemly. Tél. : 0555 810 738

VD appart F2 Beni Ksila w 06. Tél. : 0772 028 001

F3 Bouzaréah 45m2. Tél. : 0662 717 126

INFOGÉNIE vd F2, F3 Les Sources. Tél. : 0661 506 403

INFOGÉNIEvdF4Coopmad sud. Tél. : 0661 506 403

SOCIÉTÉ de promotion immobilièrecommercialise des appartementsdehaut standingàChéragedansune résidencegardée. Tél. : 0559 122 101

VENDF4151m2CoopimmobilièreOuledFayetgarage+terrassepostegardé24/24 camérasurveillanceinterphonebâcheàeauconciergerie. Tél. : 0554 690 395

VDdesF3centreAinTagourait Berar Tipasa acte+ LF, vue sur mer. Tél. : 0772 417 223

AGvendF3ElAhourcentre. Tél. : 0556 026 268

VD F3 Affak Sebala 75m2. Tél. : 0559 622 990

VENDF3,F4etF5àChérage entre73et156m2. Tél. : 0770 994 104 - 023 37 10 69

VENDappartementF3avec acteentréindépendantevillage Capritour Béjaïa. Tél. : 0553837254-0656395248

PARTvd2apparts117m2, 94m2 situés au 4e ét. et 195m2 commercial à côté nelle fac S. Hamdine. Tél. : 0542 235 411

AG vd duplex luxe 190m2 Birkhadem centre 1erét. 4 pcs garage, terrasse, cour, ascenseurimmeuble neuf R+2prix4milliards600. Tél. : 0556 093 893

VENDF3rdcSaidHamdine côté tribunal 80m2 refait acte, LF. Tél. : 0661 510 038

VD3F4112m2et182m2Saf-safa Birkhadem. Tél. : 0553 395 336

AG vend F2 Koléa sup 62 acte, LF. Tél. : 0550 080 743

AGvendF31erMaiaacte, LF. Tél. : 0550 080 743

AG vd F3 9e ét. I suite BEZ. Tél. : 0555 810 738

PARADOUvdF55eét.Afak Sebala. Tél. : 0661 507 653-0556755057-023482123

AGLEMÉTRECARRÉvendà Douéra centre un F3 sup 87m2au2eét. ttclde suite. Tél. : 023 786655/52-0661 643 994

VDappartementhaussmanien+6pièces,2WCsalledebains, salle d'eau, quartier AbaneRamdane. Tél. : 0674 806 924

L'EXPERTvdF3BdBougara avecvue surmer. Tél. : 0668 864 071

VENTE DE VILLAS

AGvendniveau devillaGolf sup140m2grandeterrasse acte, LF. Tél. : 0550 080 743

VDbellerésidenceàHydra. Tél. : 0550 264 291

O/FAYET villa R+1 top 140/300m2résidence. Tél. : 0551 608 208

DOUAOUA villa top R+1 résidclôtvue/mer. Tél. : 0551 608 208

VENDvillar+1, à Hammam Bouhadjar (Ain Temouchnet), sup170m2, rdc: cont: 2 chambres, salon, cuis, sdb, séjour, véranda, + cour, 1er étage: cont. : 2 chambres, salon, cuis, sdb, séjour, avec accès terrasse. Tél. : 0555

**PARADOU
VEND**

**Duplex
7e étage
320m2, 9 pièces
Kouba**

**Tél. :
023 48 21 23
0661 507 653
0556 755 057**

AFFAIRE À SAISIR

Terrain 20 000m2

Entrée de Laghouat, du côté de Toyota. Convientrait promotion immobilière R+5 (70% de construction).
Prix choc 15 000 DA/m2.
Tél. : 0671 002 727

007 593
VDvilla630m2BirMourad Rais R+ 10. Tél. : 0553 298 322

VENDvillar+1, ttes commodités, Sidi Djillali SBA22000. Tél. : 0554 075 661

INFOGÉNIEvdvillar+1style colonial Kouba. Tél. : 0553 345 800

AG vend à Birkhadem très belle villaneuve400m2R+2 avecjoliepiscineetunsonptueuxjardinp12Mnég. Tél. : 0798 130 651

VDtrèsbellevillaDrariaR+1 500m2. Tél. : 0559 622 990

VDvillacolonialepieddans l'eauAinTaya. Tél. : 0553 298 322

PARADOU vend villa lot MeguelatiChéragesup+terrain2000m2. Tél. : 0661 507 653-0556755057-02348 21 23

PARADOUvendvillaKouba R+2350m2bâti180m2. Tél. : 0661 507 653-0556755057-023 48 21 23

PARADOUvendvilla850m2 HydraR+2+piscine, jardin toutes commodités. Tél. : 023 48 21 23 - 0661 507 653 - 0556 755 057

VEND villa Said Hamdine AADL R+3 130m2 bâtie 100m2 2 appart 8 pcs, garages4v, jardin, acte, LF. Tél. : 0661 510 038

VEND villa R+3 2 façades Fouka villa. Tél. : 0661 400 053

VENTE DE TERRAINS

O/FAYET centre 200m2 quart résid. Tél. : 0551 608 208Ag

BENCHAABANE(Boufarik) vd p/forme+ pôteaux 130/180m2zoneurbanisée goudron...680u. Tél. : 0550 053 026Ag

VD5000m2R+5bsituéDraria. Tél. : 0550 264 291

VDterrain260m2BeniKsila. Tél. : 0772 028 00

INFOGÉNIE vd 800m2 Birkhadem. Tél. : 0661 506 403

VDterrainDouéra(Dkakna) acte. Tél. : 0559 131 122 - 0542 511 209

AG vend terrain 780m2 Douéra. Tél. : 0556 026 268

LABELIMMOvd120,130,140, 150, 240m2 acte/LF., Sidi AbdallahMahelma. Tél. : 0561 639 128

VD ter 197 m2+ 397m2 à Birkhadem, acte, livret foncier PC R+3. Tél. : 0552 607 226

BÉJAÏATichyendterrains/ routenationalesup1600m2 avecacte+CU. Tél. : 0561 618 771

PART.vend30lotsLeshauteursdeCherchellavecune belle vue sur mer + acte notarié+LF+cur.+2+permis de lotir en cours. Prix : 25000 DA/m2. Tél. : 0550 702 831 - 0696 379 689

PARADOUvend1000m2aux DunesChérageaveccertificat d'urbanismeR+4. Tél. : 023 48 21 23 - 0661 507 653 - 0556 755 057

PARADOUvendterrainpetit Stauouéli194m2. Tél. : 02348 21 23-0661 507 653-0556 755 057

VD622m2permisR+3ChâteauneufEl Biar. Tél. : 0661 549 231

VD283m2permisR+3ChâteauneufEl Biar. Tél. : 0661 549 231

AG vd 375m2 Bouchaoui acte+LF. Tél. : 0552038125

VD lot de terrain 200m2 et 300m2toutescommoditésà ZemmouriBenYounes. Tél. : 0772 101 679

PARADOU vend terrain 800m2avecchangarOuled Fayetcommercial. Tél. : 0661 507 653 - 0556 755 057 - 023 48 21 23

AG vend terrain El Biar sup 1200m2acte. Tél. : 0550080 743

VD terrain promotionnel 1600m2àZemmouricentre. Tél. : 0772 101 679

VENTE DE LOCAUX

VENDlocal100m2acte, livret Alger. Tél. : 0552 716 536 800u

LOCALà vendre ou à louer 69m2 résidence Chabani Hydra. Tél. : 0553 837 254-0656 395 248

2 X 500M2 à 400 m autorouteBlidaniveauBabaAli accèssemi-remorquetoute commodité. Tél. : 0781 408 487

**LOCATION
D'APPARTEMENTS**

PARTloueF5KaucheDély Ibrahim. Tél. : 0667909038 F3 El Madania F3 S. Hamdine, F3 Draria. Tél. : 0550 744 412

PLACEHOCHEF380m23e ét. jolimm 5,5u. Tél. : 0780 450 011Ag

BEAUSÉJOUR(entrChevalley et Bouzaréah) F1 spacieux35m2+jardinn/villa25 000DA. Tél. : 0780 450 011Ag

LOUEF6170m2prburxAli Boumendjel. Tél. : 0551278 701

AG loue F5 Beni Messous résidence Nour 2e étage 150m2. Tél. : 0550 339 434

INFOGÉNIE loue F4 n/v Birkhademavecgarage1v. Tél. : 0661 506 403

INFOGÉNIEloueF5nvLes Vergers 200m2. Tél. : 0661 506 403 - 0553 345 800

INFOGÉNIEloueF3Birkhadem100m2. Tél. : 0661 506 403

F2 Bd V4uF2 meublé Bd V 5u F4 130m2 Bd V8,5. Tél. : 0661 510 835

LOUE appart meublé ttes commoditésF5résidence ChabaniHydrapourambassade ou étranger agence s'abstenir. Tél. : 0553837254 - 0656 395 248

PART loue F3 68m2 1er étage 1erMai. Tél. : 0550196 882

AGloueF22eét. BEZ3u. Tél. : 0555 810 738

AG loue F4 2e ét. BAMBZ 5u. Tél. : 0555 810 738

LABELIMMOloueF3meublé Said Hamdine 4e étage 65 000DA/mois. Tél. : 0561 638 466

LOCATION DE VILLA

L'EXPERTlouejolievillaavec piscine. Tél. : 0668 869 071

CHÉRAGAvillatop+piscine 480m235u. Tél. : 0780 450

**PARADOU
VEND**

**Terrain
5000m2 Chérage
avec certificat
d'urbanisme
R+10**

**Tél. :
023 48 21 23
0661 507 653
0556 755 057**

**Alger Centre
Vend local
100m2**

Avec s/pente refait à neuf convient pour toutes activités.

**TÉL. :
0557 481 607
0661 531 184**

011Ag
LOUE belle villa Poirson 600m2 piscine. Tél. : 0559 622 990

LOUEvilla3étagesécoléformation avec ou sans agrément bureaux clinique ou autres à Alger Plage. Tél. : 0791 698 557

PARADOUlouevillaElBiar F4 au niveau de Châteauneuf. Tél. : 0557 697 542

LOUE nv villa tte comm F5 Val d'Hydra. Tél. : 0794461 891

LOCATION DE LOCAUX

PARTloueauSalembierlocal 70m2àpersonnaliserhaut4 mtoutcommerce. Tél. : 0552 441 560

LOUEhangarKhemisKh10 000m2/6000couvert. Tél. : 0559 622 990

AGloue38m2BAMBDRBEZ 5u. Tél. : 0555 810 738

PROSPECTION

URGENTchercheF2,F3,F4 hauteursd'Alger. Tél. : 0668 864 071

CHERCHElocalcommercial entre30m2et200m2. Tél. : 0554 993 705

CHERCHEvillaàl'achatquartier résidentiel. Tél. : 0554 993 705

URGENTsociétéétrangère cherche location villa ou nv BMR, Les Vergers, Golf. Tél. : 0554 993 705

URGENT cherche achat appart hauteurs Alger. Tél. : 0668 864 071

URGENT cherche achat appartement ou niveau Hydra. Tél. : 0550 643 797

DIPLOMATE européen cherche villa moderne à Hydra. Tél. : 0550 643 797

DIPLOMATE européen cherche appartement moderne à Hydra. Tél. : 0550 643 797

CHERCHEp/locationstudio lotsElBordjTiziOuzou. Tél. :

PUBLICITÉ

LA FNAI & COACH/IMMO

Lancent des sessions de formation pour acquérir les fondamentaux du métier d'agent immobilier

- Réapprendre à organiser son agence, le samedi 16 septembre 2017 de 9h00 à 12h00
- Comment gagner des parts de marché ? le samedi 23 septembre 2017 de 9h00 à 12h00.

Le catalogue des formations annuelles 2017/2018 sera distribué en fin de séance. Formations gratuites.

Adresse : 55 Coopérative Errochde, Jolie Vue, Kouba, Alger
Tél. : 0550 495 841

0665 610 018

ACHAT terrain cu B. Ismail. Tél. : 0665 610 018

ACHAT F4, F5 Alger et environs. Tél.:0556697744

LA RÉSIDENCE cher en extrêmeurgenceappartement F3 ou F4 à l'achat à Hydra, Poirson, Mackleyd'cision très rapide. Tél. : 0560 066 918 - 0550 495 842

LARÉSIDENCEcherenlocationpourétrangersF3meublés et F4 avec ou sans meubles uniquement à la Tour Schneider. Tél. : 0560 060 743

LA RÉSIDENCE cher pour locationF2petitbudget. Tél. : 0560 060 743

LARÉSIDENCEcheràl'achat villa de 500m2 hauteurs Hydraetenvironns. Tél.:0550 495 841

LARÉSIDENCEcheràl'achat villa Hydra Poirson dans quartierrésidentielbudget conséquent. Tél.:0550495 841

AG LE MÈTRE CARRÉ cherchepourdesétrangers unevillaenlocationavec2 appartementsetjardinpour bureauhabitationàKouba, et environs. Tél. : 023 78 66 55/52 - 0661 643 997 contact@lemetreccarre.com

ACCESS IMMO cher villa appart,bureau,hangar,terrain,locationventeclienten attente. Tél.:0550545 189

CHERachatappartstanding hauteursd'Alger. Tél.:0553 395 336

PARADOU cherche villa à l'achat Hydra, Poirson, El Biar, Kouba, Golf, Chéraga, DélyIbrahim, Algeretenvironns. Tél. : 0661 507 653 - 0556755057-023482123

PARADOUchercheterrains Hydra, ElBiar, Golf, Chéraga, DélyIbrahim, Algeretenvironns. Tél. : 0661 507 653 - 0556755057-023482123

PARADOUchercheapprtF1 jusqu'à F6 Hydra, El Biar, Golf, Ben Aknoun, Chéraga, DélyIbrahim, Algeretenvironns. Tél. : 0661 507 653 - 0556755057-023482123

PART cher studio centre Zéralda. Tél.:0557 152909

URGENTEIBiarBenAknoun, Kouba, Hydra, H. Dey, Ruisseau, B. M. Rais, B. Ezzaour, le Mètre carré pour projet investissementchercheachat terrain à bâtir ou villa sup à partir de 400 à 5000m2 étude ttes propositions. Tél. : 023 786 655/52 - 0661 643 997

LABELcherlocaprtsHydra,

S/Hamdine, Chéraga, D/lbrahim. Tél. : 0771 720 237

PROPOSITION COMMERCIALE

TRAITEURcherchepartenariat. Tél. : 0664 721 306

OFFRES DE SERVICES

INST/RÉPARATIONfroidet machinesàlaveràdomicile toutes marques. Tél.:0770 220 628 - 0542 292 600 - 0662 631 923 Lyes

ENTREPRISEprendtravaux d'étanchéité. Tél.:0550103 428

RAMPE d'escalier spirale bois. Tél. : 0554 788 696

PRENONs travaux de maçonnerie, peinture, étanchéité, plomberie, chauffage central. Tél. : 0541 116 671

PRENDtravauxd'étanchéité, terrasse, tuilesavecgarantie. Tél. : 0553 082 447

PRENDtravauxd'étanchéité. Tél. : 0540 987 024

ARCHITECTEentrepreneur prend réalisation villa et suivi. Tél. : 0770 931 699

TRAVX plomb élec démol maç faux plaf peint. Tél. : 0556 207 930

DIVERS

MÉDECIN vd échographe Aloka 500 bon état sonde convexe renouvelée. Tél. : 0663453184-026491115

ACHATmeublesd'occasion diversobjets+chauffage. Tél. : 0664365765-021231775

ACHATchaudière, radiateurs, meubles et divers. Tél.:021 23 25 60

MARCHAND de meubles occasionachatélectroménager set divers. Tél.:0214764 77 - 0661 511 806

VEND grue Potain fixe h 20m, F 30m. Tél. : 0770 931 699

AUTOS

ACHAT Nissan Patrol 4X4 (04). Tél. : 0665 610 018

COURS ET LEÇONS

COURSd'arabeàdomicile. Tél. : 0662 799 715

PROF donne cours maths. Tél. : 0555 439 633

PROF donne cours d'anglais. Tél. : 0554 712 150

PROF maths phys, indivi progralgérien, français. Tél.: 0560 319 379

OFFRES D'EMPLOI

ÉCOLE primaire privée et école maternelle cherche enseignants de français et éducatrices. Tél. : 0556438 132 - 0550 578 541

RECRUTONSuneéducatrice qualifiéebilingueavecexpérience crèche, située à Ben Omar Kouba. Tél.:0552700 001

SOCIÉTÉ étrangère à Aïn Benianrecrute techniciens en génie civil télécoms parle anglais avec interprète en langue chinoise moins de 45 ans. Email: sldlq2017@126.com. Tél. : 0553 545 587

SARLELKISSAArecrutedes couturiersavecassurance. Tél. : 0560 408 737 - 0560 408 717 - 0557 941 603

DEMANDES D'EMPLOI

LARÉSIDENCE
Salon international du logement et de l'immobilier, du 23 au 26 novembre 2017 au Palais des expositions, Pins maritimes, Alger
Tél : 0540 959 943

F40ansDEUAencomptabilitéetfiscalité3ansd'expériencechercheemploi. Tél.: 0549 058 696

JH34anslicenceenbibliothéconomie 5ans d'expérience dans les archives cherche emploi. Tél.:0558 521 230

JH 36 ans technicien en topographie 5ans d'expériencechercheemploi. Tél.: 0792 681 844

HOMMEsportifagède41ans sérieux, marié habite Alger chercheemploistablevendeurcommercial, agent de sécurité ou chauffeur. Tél.: 0551 440 903

CUISINIERtoutesspécialités occidentales avec longue expériencechercheemploi. Tél. : 0666 392 187

CADRE comptable 10 ans d'exp.tenuecomptedcfiscal bilanclôture des comptes. Tél. 0676 030 741

CHAUF véhiculé cherche emploi. Tél.:0541 800 084

JH 34 ans licence droit+CAPA+expériencecherche emploi. Tél.:0662 108 688

JH 32 ans financier 3 ans

d'expériencechercheemploi. Tél. : 0551 745 033

CHAUFFEURretraité30ans d'expériencechercheemploi axeAlger-Zéralda. Tél.:0663 284 337

JH 29 ans conducteur travaux publics avec 2 ans d'exp., chercheemploi. Tél.: 0540 465 545

RETRAITÉ 65 ans t. bonne présent physique, ancien sportif combat, cherche emploileintempsmi-temps 15ansd'exp.enBTP,ancien chef projet puis direct proj adjoint, besoin de bouger travaaccompagnevieuxou enfants, missions, discrétion assurée possède visa Schengen algouétranger, libredesuite. Tél. : 0556 188 864 habitant Alger

CHEF de cuisine diplômé cherche emploi Alger ou environs 30ans d'exp. Tél.: 0561 959 884

CADRE longue exp. BTP métreur vérif et ingénieur génie civil auteur de 8 ouvrages techniques cherche emploi. Tél. : 0550 843 466

H44ansmariéayant10ans d'expériencecommechauffeur, livreurchercheemploi dansledomaineouautres, chauffeur pour part ou sté privée, étatique. Tél.:0558 478 155

JH38anslicenceensciences de gestion option finance avec10ansd'expérience. Tél. : 0550 208 604

JF39ansexpérience10ans comptab et diverses fonctionschercheemploiaAlger. Tél. : 0551 630 341

Félicitations

M. Benali-Ammar Khaled félicite sa fille **IMENE dite "OUIZA"** pour son succès au master en assurance suite à la soutenance de son mémoire présenté le mercredi 26 juillet 2017 à l'Ecole des hautes études en assurance "EHEA" de Dély Ibrahim, tout en remerciant particulièrement la SAA pour son parrainage, à sa tête M. Saïs Nacer, ses conseillers et tous les cadres de la société.



Pensée

Le 05.08.2017, une date qui a marqué nos esprits quand nous a quittés notre cher père et grand-père **Mohamed Souilamas** Ses fils Sid Ahmed et Samy ainsi que sa fille Imene, et toute la famille Souilamas ne l'oublieront jamais. Repose en paix papa. Que Dieu le Tout-Puissant t'accueille en Son Vaste Paradis.



Pensée

Mme Chekchak Vve Sellaoui Khedidja Tu n'es plus là avec nous, mais tu es partout où nous sommes. Nul ni personne ne peut combler ton absence. Ta bonté, ta générosité, ta patience et ta présence nous manquent. Repose en paix très chère maman Tes enfants et petits-enfants



Décès

La famille Cherfa a le regret de faire part du décès de leur cher **Cherfa Sadek Ben Akli** né le 11 septembre 1947 à AEH (Tizi Ouzou) demeurant à Boudouaou. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, jeudi 14 septembre, à son village natal Imezouagh, daira d'Iferhounene, Aïn El Hammam, après la prière du Dohr. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.»



SOS

A toute âme charitable urgent homme âgé de 61 ans a besoin d'une prise en charge pour un examen d'IRM cervicale. **Veillez contacter le : 0557 411 474**

SOS

Ishak, enfant âgé de 31 mois, présentant un retard psychologique, nécessite une prise en charge multidisciplinaire. Son père, démuné, lance un appel aux âmes charitables **Tél. : 0699 616 150 Dieu vous le rendra**

JEUX - DÉTENTE

HORIZONTELEMENT : 1. Mise en conformité 2. Combinaison. Refus de moutard 3. C'est nickel. Molécules. Plan d'urgence 4. Ici-dedans. Naturel. Président arabe 5. Logements sociaux. Changea de peau. Agile 6. Pomme (d'). Capitale. Lasser 7. Avare. Interjection. Imposition 8. Titre légal. Répétition inutile. Domicilié 9. Inédite. Il divisa long-temps Berlin. Roulement de tambour 10. Inventera. Ferme et un peu élastique à la palpation 11. Serrée douloureusement. Rivière du Congo 12. Hautain. Tresse 13. Bel emplumé. Dans. Président chinois. Possessif 14. Epoux. Caribou. Camp médiéval 15. Lac de Lombardie. Saisissante.

VERTICALEMENT : 1. Manque de vivacité. Élément d'un cercle 2. Ouvrage vitré. Avertiras 3. Services secrets. Apaiser. Carré du jardin 4. Partie du corps. Intimes. Fut vachement punie 5. Perte de l'odorat. Ecarteurs de chirurgien 6. Fibre textile. Petit entêté 7. Peintre algérien. Notation en marge. Note 8. Raison sociale. Sel de l'acide iodydrique. Milieu de bars 9. Caractère de ce qui manque de force. Ancienne furie. Long siège 10. Fait feu. Sport. A l'état naturel. Conseil d'Etats 11. Une des Cyclades. Léger. En plus 12. Cher. Vertèbre du cou 13. Brises. Père d'Andromaque 14. Renvoi dominical. Cours tyrolien. Carapace d'oursin 15. Provoqueras. Chiffre.

SOL. QUINZE SUR 15 PRÉCÉDENT : HORIZONTELEMENT : 1. CROUSTILLANTS 2. AUBERGE. AVEREES 3. EL. ACE. INNE 4. CIRER. COHUE. STE 5. IDE. INDUE. NUÉE 6. NORMES. TSETSE 7. AI. EU. AA. REA. UR 8. TNT. RENTRE. GALE 9. IE. AT. REUNI 10. AIGUILLEUR. AN 11. NONNE. TOISE. DIA 12. CHUE. ECART 13. TEK. EPRIS. RE 14. EROS. ESSAI. OS 15. RUT. THE. PRETE.

Quinze sur 15 N° 2608

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1														■
2													■	■
3			■				■						■	
4					■				■					
5				■				■						
6	■				■				■					
7						■							■	
8				■							■			
9					■				■				■	
10								■						■
11							■						■	
12	■		■					■			■			
13				■					■					
14						■						■		
15							■							

VERTICALEMENT : 1. CALCINATION. VER 2. RU. IDOINE. ON. RU 3. OBERER. AN. TOT 4. UELE. ME. DINDES 5. SR. RIEUR. GE 6. TGV. NS. EAU. EH 7. IE. CD. ANTITHESE 8. AOUTAT. LOUPS 9. LACHES. RELIERAS 10. AVEU. ERE. ES. II 11. NE. ENTE. RUEES 12. TRI. USAGER. OR 13. SENSEE. AU. DARSE 14. ENTE. ULNAIRE 15. USEE. FREINAT. LE.

Mots Croisés N° 2608
Par M. IRATNI

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTELEMENT
I- Fileuse. II- Absence de règles. III- Essence d'Amérique - Pronom. IV- Arrivé en pleurant - Recherchées. V- Commence par le jour le plus long - Etre. VI- Rayonnement - Aller en justice. VII - Hommes de main. VIII- Liquides - Habillé IX- Avant la matière - Mère de glacier-Symbole chimique. X - Moyens dont on dispose.

VERTICALEMENT
1- Ne rien faire. 2- Vive et emportée 3- Se rendit à Appomattox - Fait le chemin pour rien. 4- Brin d'ère - Igues. 5- Possessif - Lac de Lombardie. 6- Justes - En raison de. 7- Multicolores - Grand solitaire. 8- Interjection - Invitation lancée pour recevoir. 9- Médicament - Infusion. 10- Fin de soirée - Madrés.

SOLUTION N° 2607

HORIZONTELEMENT
I- BARLOTIÈRE. II- OLÉAGINEUX. III- UE - ND-SO. IV- STERE - EDEN. V- CA -ISE- REE. VI- UBUESQUE. VII- LU - REUSSIE. VIII- ALI - SI-SES. IX- DURE - TIENS. X- EMEUTE- RAS.

VERTICALEMENT
1- BOUSCULADE. 2- ALETABULUM. 3- RE - IR. 4- LAURIER - EU. 5- OG - ESSES. 6- TIN - EQUITÉ. 7- INDE - US 8- EE - DRESSER. 9- RUSÉE - IENA. 10- EXONERES.

Sudoku N° 231

REGLE DU JEU
Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

	5			8				1
8		9		7				6
			4		9	8		
				9		1		7
	8		7				3	
		7				5		
6			1	5		9		
	9			6				1
	3			2			8	

Solution Sudoku précédent

9	1	2	8	6	3	7	5	4
4	8	3	7	5	1	9	2	6
6	7	8	4	2	9	8	1	3
1	6	7	5	9	8	3	4	2
3	9	4	6	7	2	1	8	5
2	5	8	1	3	4	6	7	9
5	2	1	3	8	6	4	9	7
8	3	9	2	4	7	5	6	1
7	4	6	9	1	5	2	3	8

Tout Codé N° 2608

Définition du mot encadré
En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Plante dont la tige flexible grimpe en s'accrochant à un support.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	4	10	2	3		
11	12	9	3	10	11	6	■	12	5	6	11	5		
8	10	■	4	12	10	■	7	5	4	5	■	11		
7	2	7	■	5	13	11	8	1	2	12	5	12		
9	3	5	14	■	■	12	10	■	3	10	■	2		
15	■	12	5	3	5	16	9	4	■	3	10	3		
10	3	1	9	14	■	5	■	8	10	9	3	5		
8	10	5	3	■	4	3	4	■	3	■	1	14		
10	17	V	■	4	2	11	1	18	H	5	■	5	8	■
4	9	14	■	12	5	5	■	12	5	7	11	14		
5	8	11	13	5	12	■	12	5	6	10	14	5		
15	5	12	3	9	12									
15	8	10	5	12										

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : DUCHE - ALEX CORD

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :
HORIZONTELEMENT : OUBLIEUSE / AROMATES / EDITE / RN / RETRAITE / MI / II / LI / NEUVE / MARMAILLE / TOI / REA / SENTIE / NA / RIES / RESSASSER / SE / REELS.
VERTICALEMENT : QUADRILATERES / BRIE / IRONISE / BLOTTI / MITES / IMERINA / ISAR / TEA / EIRE / SE / UTRICULE / ASE / OSENT / VLAN / EL / ES / EPEE / AIRS.

Fléchés Express N° 2608

améliorer par l'engrais menacé de ruine (en)	imprimeur	le temps du short	avides de bouffe	points opposés
appeler sa biche	poisson	myriapode		
inflexibilité				
inflammation			note	stokes
			voie lactée	
vieille grogne		arides		
chiale		assemblée		
			pour ajouter	
puissance	ville de France commencement		pitoyable	verse sa quote-part
		marié		organes d'oiseau
		des chefs en campagne		
termine une prière désagrègeait			cap d'Espagne	
			appris	
iridium		omission		
enveloppe		plat de berger		
			article	
à recenser désormais		porte atteinte à		

ON VOUS LE DIT

Saisie de 23 kg de kif à l'entrée de Chlef

Vingt-trois kilos de kif traité ont été saisis, ces derniers jours, par les éléments de la brigade régionale de lutte contre la contrebande, en collaboration avec la brigade mobile de la même institution, relevant de la direction régionale des Douanes de Chlef, indique cette administration dans un communiqué. La marchandise, qui était à bord d'une Renault Symbol, a été interceptée lors d'un barrage dressé à l'entrée de la ville de Chlef, à hauteur de l'agglomération d'El Hamadia, ajoute la même source. Et de préciser que le moyen de transport a été également saisi et le dossier concernant cette affaire transmis aux autorités judiciaires compétentes. A signaler que plusieurs opérations du genre ont été dernièrement déjouées par les mêmes services dans le cadre de la lutte continue contre ce phénomène, surtout le long des grands axes routiers.

L'aéroport de Bornholm fermé à cause d'un «objet suspect»

L'aéroport de Bornholm, situé à 5 km au sud-est de Ronne, sur l'île de Bornholm, a été fermé, hier matin, à cause de la présence d'un «objet suspect» dans le parking, a annoncé la police. «L'objet», qui n'a pas été identifié, a été trouvé par un passager qui devait prendre un vol partant de l'aéroport à 8h15. Les passagers à bord d'un vol arrivant après la fermeture de la zone suspecte ont été évacués par une sortie alternative. Des experts en munitions et déminage ont été dépêchés par hélicoptère sur les lieux, où ils penchent sur l'examen de l'objet suspect. La veille, la police danoise avait temporairement évacué et fermé le terminal 2 de l'aéroport international de Copenhague à cause d'un bagage suspect. Le terminal a été rouvert vers 8h35 GMT, après un retard ayant causé beaucoup de congestion et de perturbations du trafic aérien de et vers l'aéroport le plus dynamique de la Scandinavie.

Cinq marins portés disparus dans une collision maritime en Chine

Quatre Chinois et un Malaisien étaient portés disparus, hier matin, après une collision en mer au large de Singapour, a annoncé une source maritime. «Un dragueur de sable battant pavillon dominicain, avec 11 Chinois et un Malaisien à bord, a percuté un pétrolier battant pavillon indonésien dans les couloirs de navigation», a ajouté la même source. Sept marins chinois ont pu être sauvés par les garde-côtes singapouriens et transférés à l'hôpital. Les recherches des cinq disparus se poursuivent par des garde-côtes, de la Marine et de la Sécurité civile, ainsi que d'un hélicoptère Super Puma de l'aviation singapourienne.

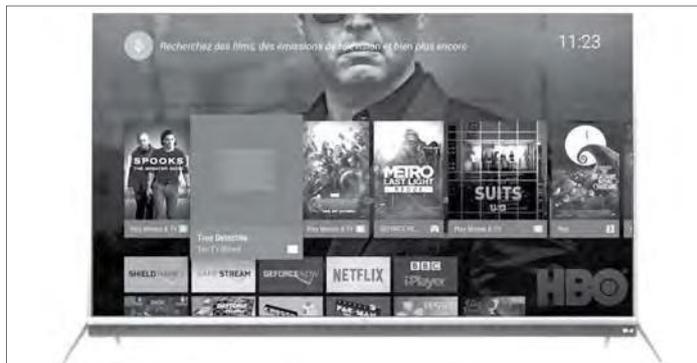
Polémique autour d'un «kit» municipal pour sniffer la cocaïne en Espagne

La ville de Bilbao, dans le nord de l'Espagne, est prise dans une polémique autour de documents municipaux expliquant aux toxicomanes comment «bien» sniffer de la cocaïne. «Hache bien ton rail», «si (la drogue) est mal hachée, tu peux abîmer tes fosses nasales», pouvait-on lire sur des cartes au format de carte bancaire distribuées à des consommateurs potentiels, dans des points d'information municipaux sur les drogues et la sexualité. «C'est une authentique sottise de donner une espèce de «kit» de consommation avec un slogan aussi léger et frivole», s'indignait mardi les conservateurs du Parti populaire dans un communiqué, estimant qu'il risquait d'en banaliser l'usage. Le matériel a été distribué lors de la semaine de festivités de Bilbao, du 19 au 27 août, quand on a constaté que c'était une personne cocaïnomanie qui allait consommer ce soir», a expliqué à l'AFP un porte-parole des services de santé de la ville basque.

UNE NOUVELLE FAÇON DE CONSOMMER LA TÉLÉ

Lancement de la première Android TV en Algérie

● La nouvelle Smart TV d'Iris a été développée sous un écosystème Android et équipée d'un écran UHD-4K.



Iris enrichit sa gamme de téléviseurs avec le lancement de son dernier bijou technologique, «Iris Android TV». En alliant un design luxueux et une technologie de pointe, le fabricant algérien veut faire vivre au consommateur une expérience unique et éveiller ses sens. Présenté en trois différents modèles, G7, G6 et U5 l'Iris Android TV est disponible en plusieurs dimensions, du 43" au 75". La nouvelle Smart TV de Iris a été développée sous un écosystème Android et équipée d'un écran UHD-4K avec des couleurs remasterisées, pour donner vie aux séances cinéma, ainsi qu'une sonorisation DTS et Dolby Digital+ pour procurer une totale immersion. Avec sa recherche vocale, vous passerez désormais moins de temps à manier une télécommande et plus de temps à apprécier les programmes. La recherche vocale est la fonctionnalité centrale de l'Iris Android TV, elle permet d'interagir avec le téléviseur (naviguer entre les applications, ou faire une recherche de contenus) simplement en énonçant votre demande via la commande vocale. Lors d'une conférence de presse organisée hier à Alger, Djamel Guidoum,

directeur général adjoint, a parlé de «vision, stratégie et orientation de la marque. Ce bijou technologique va radicalement changer le marché». Nâzîm Saïb, directeur marketing du groupe, considère que ce projet «est une grande valeur ajoutée pour le divertissement. Il s'agit du futur de la télé, qui va ouvrir de nouveaux horizons. La télé connectée est une tendance du marché et les experts le confirment. On a lancé la production dans notre usine à Sétif et le produit sera commercialisé bientôt. Et pour mettre une touche algérienne, un concours national va être lancé pour développer du contenu algérien : Iris apps». Questionné au sujet du prix, Guidoum n'a pas voulu le divulguer pour le moment, se contentant de dire : «Nous voulons apporter un maximum d'avantages avec un minimum de coûts. On s'adresse à une clientèle moyenne, au pouvoir d'achat plus ou moins limité». Iris exporte ses produits vers plusieurs pays, dont la Tunisie, la Libye et le Maroc, ainsi que vers les Emirats arabes unis, qui constituent une plateforme pour acheminer les produits vers les autres pays du Moyen-Orient. «Notre petite

expérience durant 2015-2016 nous a permis d'enregistrer plus de 1 million de dollars en une année. Nous voulons multiplier ce chiffre par 10 en 2 ans, soit 10 millions de dollars par an d'export», dira Guidoum. Il dévoilera le projet d'un futur complexe électronique étalé sur 30 000 m², dédié à la fabrication de téléviseurs et smartphones et qui pourra employer jusqu'à 400 personnes. Il sera inauguré début 2018. Une réalisation qui permettra de négocier avec des multinationales européennes pour s'ouvrir au marché européen, qui «reste assez important pour Iris». Le fabricant veut donner plus de crédit au service après-vente, avec le lancement de 50 centres de proximité et un système de collecte avec la qualification du call center. L'appétit d'Iris semble sans limite pour avoir une plus grande part de marché. Le taux de croissance a été jusque-là à deux chiffres (40 %), mais les responsables reconnaissent qu'il y a un rétrécissement important du marché. La crise a touché tous les concurrents. Il y a une baisse sur le plan de la consommation. Mais le produit Iris reste demandé.

Kamel Benelkadi

ROUMANIE

Plus de 150 migrants secourus en mer Noire

Plus de 150 migrants ont été secourus dans la nuit de mardi à hier en mer Noire, au large de la côte roumaine, alors que leur bateau était en détresse, ont rapporté des médias. Depuis la mi-août, il s'agit du cinquième bateau transportant des migrants intercepté par les autorités roumaines, confrontées à une accélération des passages via la mer Noire, en provenance de Turquie. L'embarcation, observée à 35 milles marins du littoral roumain, a été remorquée jusqu'au port de Midia (est) par un navire de la police des frontières. «Au total 153 personnes, dont 53 enfants et 51 femmes, étaient à bord», a déclaré l'adjoint de la Garde côtière de Constanta (est) Cristian Ciucu, à l'issue de cette difficile opération de sauvetage.

«La mer était très agitée, avec des vagues de deux à trois mètres de haut. Ces personnes étaient dans une situation très dangereuse, courant le risque de se noyer ou de voir l'embarcation couler», a-t-il ajouté. Les migrants, des Irakiens pour la plupart, ont subi un contrôle médical avant d'être confiés aux autorités chargées de l'immigration. La Roumanie, globalement épargnée jusqu'ici par les flux migratoires, redoute que la mer Noire devienne un trajet alternatif au passage par la Méditerranée pour les clandestins cherchant à gagner l'Europe. Quelque 570 migrants ont été interceptés par les Roumains sur cette voie maritime au cours du dernier mois, alors qu'ils n'étaient qu'une poignée depuis 2015.

APS

T V

TF1

20.00 Série

PROFILAGE

Diane Baranski mène l'équipe Anjou pour un séminaire destiné à renforcer les liens entre ses membres. Ils se rendent dans un domaine appartenant à un ancien député de l'opposition. Corbin, qui vient de perdre un fils dans un accident, quel que soit plus tôt.

E

20.00 Magazine

ENVOYÉ SPÉCIAL

Victimes d'attentats, un comprimé pour oublier ? Après les attentats du 13 novembre 2015, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP) décide d'expérimenter un protocole en misant sur la place de la recherche scientifique et utilise un nouveau molécule permettant d'éviter le retour de souvenirs.

E

19.55 Drame

DE TOUTES NOS FORCES

Paul Amblard, ancien athlète, est soudain dans des conditions souvent extrêmes. L'homme, qui vient d'être renvoyé en son pays, se retrouve dans une situation et sa famille en péril.

CANAL 5

19.55 Série

GAME OF THRONES

Revenu d'entre les morts grâce à Melisandre, Jon Snow condamné à mort, Olympe, les hommes qui ont poignardé A Winterfell, Ramsay capturé, Osha et Rickon Stark. Caché dans la grotte, Bran continue son entraînement avec la Corneille.

arte

19.55 Série

KIM KONG

Mathieu Stanniss, réalisateur de films d'action succès, est enlevé en plein tournage par des hommes d'un régime dictatorial asiatique. Son chef de la Grande Commande lui a choisi pour un long-métrage de propagande dont il lui-même écrit le scénario.

M6

20.55 Série



SCORPION

L'équipe Scorpio est missionnée par le gouvernement étranger afin de récupérer une capsule spatiale transportant un astéroïde. Cette météorite pourrait contenir des bactéries mortelles susceptibles d'anéantir des millions de personnes.

W9

19.00 Football

LIGUE EUROPA

Valère Germain et les Marseillais endossent le rôle de favoris de leur poule. Les joueurs de Rudi Garcia vont tenter de confirmer leur statut en se dégageant de la campagne européenne face aux Turcs de Konyaspor.

El Watan - Le Quotidien Indépendant

Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 255 623 520 DA. Directeur de la publication : Omar Belhouchech

Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaut - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er}

Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 - Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88 Site web : http://www.

elwatan.com E-mail :

admin@elwatan.com PAO/Photogravure :

El Watan Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir

Attar -

Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62

Fax : 021 67 19 88.

R.C. N° 02B18857 Alger.

Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte

devises : CPA N° 00.400 103 457 050349084

ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi

Yahia, Hydra. Tél : 023573258/59

Impression : ALDP - Imprimerie Centre ;

SIMPREC - Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.

Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 - 55 77 31

0552 31 80 65. Est : Société de distribution El Khabar.

Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan

Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb

(Oran) Tél : 041 41 23 62 -

Fax : 041 40 91 66

Les manuscrits, photographies ou tout autre matériel adressés ou remis à la rédaction ne seront l'objet d'aucune réclamation. Représentation des articles sans accord de la rédaction.



VOLLEY-BALL L'EN (dames) sera présente à Yaoundé

La sélection nationale de volley-ball (seniors dames) sera bel et bien présente à Yaoundé (Cameroun) à l'occasion du Championnat d'Afrique des Nations qui aura lieu du 5 au 20 octobre prochain en dépit de sa double défaite face à la Tunisie les 9 et 10 septembre derniers. L'information a été dévoilée par le premier vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball sur les ondes de la radio locale de Béjaïa (radio Soummam) : « Effectivement, notre équipe nationale a été invitée par la Confédération africaine pour participer à ce Championnat d'Afrique, d'autant plus que l'Algérie est l'un des pays qui a l'habitude de participer à cette compétition. Nous tâcherons de faire le maximum pour honorer notre participation à ce rendez-vous et réussir la meilleure parcours possible. » Ainsi, après cette nouvelle qui a fait du bien aux joueuses comme au staff technique et aux responsables de la fédération, l'on s'attend à ce qu'un stage de préparation soit programmé dans les prochains jours pour bien préparer cette compétition. **L. H.**

FAVB Réunion aujourd'hui à Alger

La Fédération algérienne de volley-ball tiendra une réunion de travail, aujourd'hui à 10h, à la salle OMS de Beaulieu (Oued Smar) à Alger, avec les présidents des 16 clubs de la Nationale 1 (messieurs). L'ordre du jour de cet important conclave portera sur le projet de futur système de compétition 2017-2021. La réunion, destinée aux présidents, DTs des clubs de la Nationale 1 (dames) et les entraîneurs nationaux dames a été tenue à l'hôtel Palace de Béjaïa lundi dernier en présence du président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, Reda Bouzid, Mohamed Lasmi et Ghani Ghoul. Le système adopté est le suivant : les équipes sont réparties en deux poules de cinq. La poule A comprend le GS Pétroliers, le NR Chlef, l'ASW Béjaïa, le WA Béjaïa et le CRB Toudja, alors que la poule B est composée du MB Béjaïa, du NC Béjaïa, du SV Béjaïa, du RC Béjaïa et du RU Ben Aknoun. En ce qui concerne le démarrage du championnat, les avis sont partagés entre le 15 octobre ou après les élections APC et APW (23 novembre 2017). Le 21 septembre, le collège technique national se réunira afin de traiter et finaliser les recommandations qui seront émises lors de cette rencontre FAVB-clubs. Tout doit être prêt pour l'AG extraordinaire de la FAVB, prévue le jeudi 5 octobre à Alger, afin de les soumettre à approbation conformément aux statuts de la fédération. **Nacer M.**

Le PSG assure, le Barça aussi

Ils sont devenus cet été les joueurs les plus chers du monde et ils assument : Neymar et Kylian Mbappé ont marqué tous deux pour leur premier match sous le maillot du PSG en Ligue des champions, sur la pelouse du Celtic Glasgow, piétiné 5-0, avec un doublé d'Edinson Cavani. Barcelone, lui, a donc perdu Neymar. Mais il respire toujours aussi bien dans la plus prestigieuse compétition et a giflé la Juventus (3-0) dans le choc de la 1^{re} journée de C1. Qui a brillé dans cette grosse affiche ? Lionel Messi, évidemment, qui a mystifié Gianluigi Buffon après un one-two avec Luis Suarez pour ouvrir le score, avant de signer un doublé.

GRUPE B - NEYMAR ET MBAPPÉ LANCENT LEUR SAISON

Les membres du trio de l'attaque la plus chère du monde, à 466 millions d'euros, ont donc tous marqué. Pour rappel, cet été, le PSG a lâché 222 millions d'euros pour Neymar, acheté à Barcelone, et 180 millions d'euros (dont 35 de bonus), pour l'option d'achat du prêt négocié avec Monaco pour Kylian Mbappé. Ce sont les deux transferts les plus élevés du siècle, auxquels il faut ajouter les 64 millions d'euros déboursés pour faire venir Edinson Cavani de Naples à l'été 2013. Neymar a ouvert le score (5 buts et 5 passes décisives en 5 matches toutes compétitions confondues), suivi de Mbappé. Ce but du jeune Français a sidéré le Celtic Park, surnommé Le Paradis, et l'enceinte, réputée bouillonnante, est restée muette pour la première fois de la rencontre. Lors d'un arrêt de jeu ensuite — penalty accordé au PSG et transformé par Edinson Cavani (3-0, 40') — un supporter est entré sur le terrain pour tenter de donner un coup



Messi auteur d'un doublé face à la Juventus

de pied à Mbappé. Ce dernier l'a esquivé et l'intrus a été ceinturé par la sécurité. Cavani a ensuite marqué de la tête et un Ecossais a marqué contre son camp. L'Europe est prévenue : le PSG peut faire mal cette saison. Dans l'autre match du groupe, le Bayern Munich a logiquement battu Anderlecht (3-0).

GRUPE D - LE BARÇA, EN PATRON

La direction du Barça a été très critiquée cet été pour avoir laissé partir Neymar au PSG. Le club catalan a compensé la perte du Brésilien en engageant le jeune Français Ousmane Dembélé, venu de Dortmund pour la somme de 147 millions d'euros (bonus inclus). Et les Blaugrana n'ont pas tremblé face à Gianluigi Buffon, portier de la Juve et l'un des meilleurs

du monde à son poste. Messi a marqué, deux fois, imité par Ivan Rakitic (lancé au départ de l'action par l'intenable Argentin). Leonardo Bonucci, parti à l'AC Milan cet été, manque à la défense de la Juve... Dans l'autre rencontre de la poule, le Sporting Lisbonne s'est imposé de justesse face à l'Olympiakos (3-2).

GRUPE A - MAN UNITED GAGNE MAIS PERD POGBA

C'est une soirée paradoxale pour le ManU de José Mourinho. La victoire est là (3-0). Mais le club mancunien a perdu son astre du milieu de terrain. Paul Pogba a été remplacé à la 18^e minute du match contre Bâle. Il s'est arrêté dans un duel, se tenant l'arrière de la cuisse gauche, sortant ensuite du terrain, boitant et grima-

çant, montrant sa frustration en jetant le brassard de capitaine de colère. La saison dernière, ManU avait perdu sur blessure de Zlatan Ibrahimovic, en Europa League cette fois, toujours pas revenu à la compétition. Benfica est tombé à domicile face au CSKA Moscou (2-1) dans l'autre affiche du groupe.

GRUPE C - CHELSEA SANS PITÉ

Chelsea n'a pas fait de sentiments face à Qarabag, premier club azerbaïdjanais en Ligue des champions, écrasé 6 à 0. Le club d'Antonio Conte et N'Golo Kanté fait une très bonne opération dans sa poule, puisque l'Atletico Madrid d'Antoine Griezmann a été neutralisé sur la pelouse de l'AS Roma (0-0).

AFP

KARATÉ-DO

L'Algérie toujours suspendue

Plus d'un mois après la suspension de la Fédération algérienne de karaté par la WKF (Fédération mondiale de karaté-do), rien n'a été fait depuis pour dénouer cette crise sans précédent dans le sport algérien. Selon Tahar Mesbahi, vice-président de la WKF, que nous avons contacté hier, il n'y a eu aucune évolution. « L'élite nationale va rater toutes les compétitions organisées sous l'égide de la Fédération mondiale du karaté. En ma qualité de vice-président de la WKF, j'ai été chargé il y a quelques semaines de désamorcer cette crise avec le ministre de la Jeunesse et des Sports. Malheureusement, je n'ai eu aucun

retour, c'est-à-dire aucune réponse. Et dire que la suspension peut être levée par l'instance internationale, il faut juste que la Fédération algérienne de karaté, dirigée actuellement par un directeur, se conforme aux statuts de la WKF à laquelle elle est affiliée. Il faut sortir de cette impasse, car il y a de l'intérêt des karatékas algériens qui font les frais de cette lamentable situation », a déclaré Mesbahi. Le vice-président de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA) se déplacera aujourd'hui à Casablanca en vue de valider les assemblées générales des fédérations du Raflé et billard et des boules. **Chafik B.**

GYMNASIADDES SCOLAIRES

L'Algérie termine deuxième

Les athlètes scolaires algériens ont terminé 2^e lors de la 1^{re} édition des Gymnasiades arabes qui s'est achevée hier à Beyrouth (Liban), avec au total 91 médailles (29 or, 32 argent et 30 bronze). Les jeunes Algériens qui étaient en passe de s'imposer ont été coiffés sur le fil par l'Egypte qui a fait la différence grâce à la 30^e médaille d'or remportée dans la danse artistique. Dans cette épreuve, les scolaires algériens n'étaient pas engagés. L'Algérie, avec 52 sportifs, était présente dans trois disciplines seulement (ath-

létisme, natation, gymnastique). En somme, les athlètes algériens qui n'ont pas bénéficié d'une préparation n'ont pas mérité. Le président de la FASS, Abdelhafid Izem, s'est dit très satisfait par cette honorable prestation : « Je tiens à rendre un grand hommage à nos scolaires qui ont relevé le défi. Personne ne s'attendait à ce résultat. Je remercie aussi les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le COA, la compagnie Air Algérie, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. » **C. B.**

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE PARAPENTE Une centaine de pilotes attendus à Bouzeguène

Le championnat national de parapente pour l'année 2017-2018 aura lieu à Tizi Ouzou du 15 au 21 septembre, apprend-on du président du Club des sports aériens et de montagne de Bouzeguène, Karim Alili. La cérémonie d'ouverture aura lieu samedi, à partir de 10h, au stade du 1^{er} Novembre 1954 de Tizi Ouzou, en présence du président de la Fédération algérienne des sports aériens (FASA) et des autorités locales. Une centaine de participants, hommes et femmes, issus de 35 wilayas, sont attendus à cette deuxième édition qu'organise la FASA, en collaboration avec le Club des sports aériens et de montagne de Bouzeguène. La compétition qui s'adresse aux pilotes débutants et confirmés se déroulera le 20 septembre à Aswel, dans la commune d'Ath Ziki, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou. Le programme de la manifestation prévoit, en outre, des portes ouvertes sur ce sport aérien, ainsi que des exhibitions de paramoteurs et de modèles réduits d'avions au stade du 1^{er} Novembre, et ce, les 18 et 19 septembre, nous a indiqué le même responsable et également membre du comité d'organisation de ce championnat. Les pilotes, qui décolleront du site d'Aswel situé à 1500 m d'altitude, emprunteront le circuit habituel pour atterrir sur le terrain de football du village de Sahel, dans la commune de Bouzeguène. Les épreuves se dérouleront en trois étapes : figures en vol et atterrissage de précision, parcours au sol et pilotage de l'aile avec temps et obstacles et enfin concours de durée en vol avec distance libre. **A. Tahraoui**

SPORTS

CHAMPIONNAT AMATEUR

Des clubs menacent de boycotter

Le coup d'envoi du championnat amateur (DNA) sera donné ce week-end avec la programmation de la première journée pour les vendredis et samedis 15 et 16 septembre. D'ores et déjà, cette entame de championnat risque d'être perturbée avec la menace de boycott de quelques clubs de la wilaya de Ouargla. En effet, les dirigeants du CR Beni Thour, MB Rouissat, MC Mekhadma et le NRB Touggourt ont annoncé que leurs clubs boycotteraient cette première journée en raison des problèmes financiers auxquels ils font face. Ces clubs évoquent l'absence de sponsors. Il faut rappeler que le NRB Touggourt va recevoir Hamra Annaba et le MC Mekhadma va se déplacer à Annaba pour jouer face à l'USMA, dans le groupe Est, alors que MB Rouissat va jouer à domicile face à la JS Djidjel et le CR Beni Thour ira à Tizi Ouzou pour y affronter l'US Beni Douala dans le groupe Centre.

A.A.

PROGRAMME DU WEEK-END

Ligue 1 - 3^e journée

Vendredi
 JSK - PAC (17h, h.c)
 CSC - USMBA (17h45)
 OM - USMH (17h)
 JSS - USMB (20h)
Samedi
 MCO - NAHD (17h)
 ESS - USB (17h45)

Classement	Pts	J
1. CRB	9	3
2. USM Alger	5	3
- DRBT	5	3
4. ES Sétif	4	2
- JS Kabylie	4	2
- JS Saoura	4	2
- MC Alger	4	3
8. CSC	3	2
- MC Oran	3	2
- Paradou AC	3	2
- USMBA	3	2
12. O. Médéa	1	2
- NAHD	1	2
14. US Biskra	0	2
- USM Blida	0	2
- USMH	0	2

Ligue 2 - 3^e journée

Vendredi
 RCR - ASO (16h)
 WAT - CAB (16h)
 GCM - JSMS (16h)
 ABS - ASMO (16h)
 MCEE - MOB (16h)
 CRBAF - ASAM (17h)
 CABBA - MCS (17h)
 RCK - JSMB (17h)

Classement	Pts	J
1. AS Ain M'Lila	6	2
- JSM Skikda	6	2
3. CA Batna	4	2
- MO Béjaïa	4	2
- ASM Oran	4	2
- JSM Béjaïa	4	2
- ASO Chlef	4	2
8. MC El Eulma	3	2
- MC Saïda	3	2
10. CRBA Fakroun	1	2
- RC Kouba	1	2
- RC Relizane	1	2
- GC Mascara	1	2
- CABB Arreridj	1	2
15. WA Tlemcen	0	2
- A. Bou Saïda	0	2

FAF-DTN

Blaquart, un aller sans retour



François Blaquart est rentré chez lui sans contrat d'engagement de la part de la Fédération algérienne de football (FAF). Sa venue a suscité une vive polémique à cause de son implication dans l'affaire des quotas qui a fait couler beaucoup d'encre en France en 2011. Pour rappel, lors d'une réunion des membres de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération française de football (FFF), des voix avaient suggéré de réduire le nombre de joueurs

de couleur au sein des centres de formation. La Fédération française a maintenu en poste (DTN) François Blaquart jusqu'à la fin de son contrat qui coïncidait avec sa mise à la retraite au printemps dernier. Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, lui a adressé une invitation pour venir en Algérie pour faire un état des lieux de la formation. Son recrutement comme DTN n'était pas au menu en raison des engagements du technicien français avec d'autres parties. Il fait du consul-

ting un peu partout dans le monde. Les vives réactions qu'a suscitées sa présence en Algérie et éventuellement son engagement par la fédération ont scellé son sort. La fédération n'avait pas intérêt à l'entraîner. Il est parti comme il est venu dans le bruit et la fureur médiatiques. Le programme de sa visite a terni l'ambiance de son séjour à Alger. Il y a eu beaucoup de ratés qui ont contribué grandement dans le climat délétère qui a prévalu autour de sa présence dans nos murs. Nonobstant l'épisode des quotas en 2011, François Blaquart a bien tenu la baraque de la DTN française avec la formation de footballeurs de talent, purs produits de la formation française. Son éclairage aurait été très utile dans un domaine où tout reste à faire. Le tollé général provoqué - à dessein ? - a caché beaucoup de choses et relégué au second plan les objectifs de cette visite. Parler de la formation, que ce soit le fait de Blaquart, de Fodil Tikanouine ou d'un autre, demeure un sujet tabou en Algérie. Au lieu de débattre de ce sujet combien important pour l'avenir du football algérien, des cercles ont soufflé sur le feu pour que le football continue de brûler. Alors qu'en Europe des voix s'élèvent de plus en plus pour mettre fin à la loi Bahamas, en Algérie on s'obstine à tourner le dos à la formation. L'épisode François Blaquart est définitivement clos et le problème de la formation reste toujours posé. Avec des Algériens ou des étrangers, il faudra bien un jour prendre en charge ce volet. C'est le talon d'Achille du football.

Yazid Ouahib

MÉMOIRE SÉLECTIVE

Le raffut orchestré à l'occasion de la visite en Algérie de l'ex-DTN de la Fédération française de football obéissait à un agenda pensé par des forces partisanes du statu quo et exécuté par les affidés de la servitude volontaire. Que n'a-t-on dit, écrit sur François Blaquart qui a présidé la réunion de la DTN française en 2011 au cours de laquelle a été préconisée la politique des quotas discriminatoire à l'égard des jeunes footballeurs de l'Hexagone qui n'étaient pas de souche française. La venue à Alger de l'ex-DTN de la 3F a pris des allures de scandale alors que rien de tel ne s'est produit lors de ses deux visites officielles effectuées en Algérie à l'invitation de la Fédération algérienne de football (FAF) en 2012 et 2014. Pourquoi rien n'a été dit à l'époque alors que l'épisode de l'affaire des quotas était d'actualité ? Deux visites successives qui n'ont provoqué ni émoi, ni vive protestation. Ce qui était admis en 2012 et 2014, ne l'est plus en 2017 ? La mémoire est sélective à ce point ?

Lorsque la DTN française avec à sa tête François Blaquart s'est exprimée sur la politique des quotas (2011), ici et là des voix s'élevaient élevées pour protester énergiquement. Y a-t-il eu une réaction similaire lorsque la Fédération algérienne s'est opposée à la présence de joueurs africains, spécialement, en Algérie ? La mesure est passée comme une lettre à la poste. Avant la CAN-2017, une délégation de la CAF s'est déplacée en Algérie pour inspecter les installations sportives et les autres infrastructures dans le cadre de l'étude des dossiers de candidature à l'organisation de la CAN. La mission caennaise était conduite par le Malien Diakité que la FIFA avait suspendu pour 3 ans de toute fonction et activité liée au football pour fait avéré de corruption. Il a été reçu par le ministre de la Jeunesse et des Sports sans que personne ne trouve rien à y redire. L'épisode François Blaquart témoigne, si besoin est, de l'acharnement dont certains individus font preuve pour saboter ce qui reste du football algérien.

Y. O.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les Usmistes se sont envolés pour Beira

Les Usmistes se sont envolés hier à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie en direction du Mozambique en prévision du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions face au Clube Ferroviario da Beira, prévu samedi à 15h (14h heure algérienne). L'avion devait atterrir dans la ville de Beira, capitale de la province de Sofala, distante de près de 720 km de la capitale Maputo, vers 22h (heure algérienne). Un voyage qui a duré près de dix heures et qui a nécessité une escale technique à Djanet pour faire le plein de kérosène. Le club algérois a indiqué que

les joueurs effectueront leur première séance d'entraînement aujourd'hui dans un stade de la ville. Demain, Meftah et ses coéquipiers s'entraîneront sur la pelouse du stade de Beira qui accueillera la rencontre. Il faut noter que la délégation usmiste est composée de 55 membres, dont 21 joueurs. Trois éléments n'ont pas effectué le voyage. Il s'agit du meneur de jeu Amir Sayoud, qui est sous le coup d'une suspension, de l'attaquant Faouzi Yaïa, qui n'est pas totalement remis de sa blessure et du récupérateur Oussama Chita qui n'est pas qualifié pour la Ligue des champions. Après le

nul réalisé lundi dernier, à domicile, face au DRB Tadjenanet (1-1) en championnat, le deuxième en trois matchs, le groupe est quelque peu sous pression. Une bonne performance à Beira réglerait le problème. En tout cas, le coach Paul Pat fera tout pour que ses joueurs puissent s'imposer au Mozambique. Il faut rappeler, en dernier lieu, que cette rencontre sera arbitrée par Hamada El Moussa Nampandrazza (Madagascar), qui sera assisté de son compatriote Lionel Hasinjaraosa Andrianantenaina et de Yahaya Mahamadou (Niger).

Abdelghani A.

CRB Bouhafs attendu le 22 septembre

Le président du CR Belouizdad, Mohamed Bouhafs, devrait regagner le pays le 22 septembre pour reprendre son travail à la tête du club algérois. Bouhafs se trouve actuellement à Dubaï pour renouveler sa carte de séjour qui a expiré depuis quelques semaines, annonce une source proche du CRB. Depuis le début de la saison, le président du Chabab a brillé par son absence, ce qui donné libre cours à toutes les spéculations sur son avenir à la tête du club phare de Laâqiba. Après trois journées de championnat, le CRB occupe la première place avec neuf points.

A. C.

WAT Début de saison difficile

Le WA Tlemcen, un club venu de la Ligue 2, rencontre d'énormes difficultés à s'adapter avec son nouvel univers. En deux matches, le Widad de Tlemcen a concédé deux défaites, dont une à domicile contre l'ASAM et l'autre en déplacement face à l'ASO Chlef, vendredi passé. L'entraîneur en chef du WAT, Kheireddine Kherri, estime que son équipe manque d'expérience en raison du rajeunissement de son effectif, composé essentiellement de joueurs qui évoluent pour la première fois dans ce palier. «Nous avons un effectif constitué dans sa majorité de jeunes joueurs qui évoluent pour la première fois dans le deuxième palier. L'expérience leur fait énormément défaut, d'où ces difficultés pour s'adapter avec le rythme de la Ligue 2», a déclaré à l'APS l'ancien international du WAT. Toutefois, l'entraîneur tlemcénien reste confiant pour la suite du parcours. «Je sais que les supporters commencent à s'inquiéter pour leur équipe, mais nous n'en sommes qu'à la deuxième journée, et je suis persuadé qu'avec le temps, l'équipe va améliorer ses résultats pour prétendre à une place honorable au classement, ce qui est d'ailleurs notre principal objectif cette saison», a ajouté Kherri. Le compartiment offensif reste le maillon faible de l'équipe qui demeure inefficace, malgré les occasions créées lors des deux matches. Les fans de l'équipe des Zianides attendent avec impatience un réveil des joueurs lors de cette troisième journée, prévue vendredi à l'occasion de la réception du CA Batna.

A. B.

AAIF Séminaire le 18 octobre

Le séminaire «Réflexion sur le football professionnel en Algérie» aura lieu le mercredi 18 octobre 2017, annonce le président de l'Amicale des anciens internationaux de football, Ali Fergani. Initialement prévu la semaine prochaine, ledit séminaire a été reporté pour des raisons organisationnelles.

LE HIC

LE RECOURS DU GOUVERNEMENT À LA PLANCHE À BILLETS INQUIÈTE LES ALGÉRIENS



UN FILM LÈVE LE VOILE SUR SON ACTION HUMANITAIRE

Le CICR au cœur de la guerre d'Algérie

C'est une des facettes les moins connues de la Guerre de Libération nationale. Celle de l'action humanitaire menée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) grâce à laquelle des milliers de réfugiés algériens et des détenus dans les camps d'internement ont pu bénéficier d'assistance et surtout de protection pour ce qui est des détenus politiques. Ce rôle a été mis en évidence dans le film *L'humanitaire au cœur de la Guerre de libération d'Algérie*, réalisé par Saïd Oulmi et projeté avant-hier en avant-première à la salle Ibn Khaldoun à Alger. Un film documentaire qui s'appuie sur les archives du CICR rendues accessibles cinquante ans après les faits, mais sur-

tout qui donne la parole aux acteurs de l'époque pour témoigner des conditions dans lesquelles le CICR a pu accomplir ses missions en Algérie en pleine guerre de libération. Pierre Gaillard est justement l'un de ces acteurs du CICR pendant la guerre et il s'est rendu à plusieurs reprises en Algérie pour s'enquérir de la situation des Algériens. Tout a commencé par une lettre adressée par le Comité de la Croix-Rouge au président du Conseil, Pierre Mendès-France, au lendemain du déclenchement de la guerre, lui demandant de pouvoir se rendre en Algérie.

Le gouvernement français autorise le CICR à effectuer des missions en Algérie, découvrant un peuple livré à la misère, à l'exode et à des conditions de vie intenable, comme le racontent des internés qui témoignent dans le film et qui assurent que l'action du CICR a pu améliorer leurs conditions dans les lieux d'internement, mais surtout alerter sur des cas de disparition. Le film raconte aussi les premières démarches du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour faire partie du Comité international de la Croix-Rouge après la création du Croissant-Rouge algérien. C'est en 1960, lors du congrès de New Delhi, que le GPRA charge Mohamed Bedjaoui de maté-

rialiser cette adhésion. Les témoignages de Rédha Malek, Lamine Bechichi, Abdelkader Gueroudj illustrent le rôle déterminant de la Croix-Rouge dans l'amélioration des conditions de vie dans les camps d'internement, dans la gestion du retour des réfugiés après les Accords d'Evian. Le film met l'accent aussi sur un aspect important dans l'évolution de la philosophie de l'action humanitaire. Historien et membre du CICR, François Bugnion affirme que *«l'expérience de la guerre d'Algérie a fait évoluer le droit international humanitaire en permettant notamment l'adoption des protocoles additionnels aux Conventions de Genève en 1977.»* **Hacen O.**

POINT ZÉRO

Faut-il pendre Noureddine Boukrouh ?

Par Chawki Amari

Le verbe aiguisé et la plume trempée dans du vinaigre blanc, le polémiste le plus productif du moment vient d'être doublement interpellé par l'armée et le RND Seddik Chihab, rentier du régime, ayant demandé à ce que Noureddine Boukrouh soit traduit en justice. Mais qu'a pu dire cet ancien ministre de Bouteflika qui choque les partisans de Bouteflika ? A l'encontre de la première, il a rappelé que ce sont les généraux, qui ne sont pas tous importateurs, qui ont importé Abdelaziz Bouteflika à la Présidence. Pour le second, que ce même Président est décidé à rester Président jusqu'à sa mort. Jusqu'à preuve du contraire, les deux affirmations sont vraies, mais la facilité avec laquelle on met des gens en prison devrait sérieusement inquiéter Noureddine Boukrouh, car à l'inverse, si les partisans du régime ne se gênent pas pour insulter l'opposition, ils ne sont pas justiciables. En réalité, ce qui a dû irriter Gaïd Salah, c'est cette affirmation sur l'ANP, *«devenue l'armée de Bouteflika»*, selon Boukrouh.

Effectivement, quand on est chef d'état-major à 77 ans, il est difficile d'admettre que l'armée est au service d'un Président, même si c'est ce même Président qui a nommé son chef et compte bien le garder pour les combats de tranchées à venir. L'autre affirmation qui a dû énerver Seddik Chihab est à propos de la destitution du Président pour maladie, ce qui correspond pourtant à un article contenu dans la Constitution, ce qui est donc parfaitement légal. Alors, où est le problème ? Gaïd Salah n'est pas RND et si l'ANP est très utile, on se demande encore à quoi sert le RND. Ces polémiques font-elles avancer le débat ? Comme tout Méditerranéen, l'Algérien aime parler et Boukrouh, en tant qu'ex-ministre du Commerce sous le gouvernement de Ouyahia, aime bien vendre sa marchandise. Cela n'ira pas plus loin, car le Président a décidé de poursuivre le programme du Président, approuvé par le Président et par tout le monde. Tout va bien donc. Comme dit l'adage : «La langue n'a pas d'os».

COMMENTAIRE

Le poker du quarteron

Par Ali Bahmane

La montée des périls commande que l'ensemble des forces politiques et sociales soient rassemblées de toute urgence afin qu'émergent rapidement les solutions les plus pertinentes en mesure de sauver le pays du chaos : il s'impose aujourd'hui un véritable front intérieur qui puisse permettre à tous les Algériens, organisés ou pas, de dire leur mot, de s'impliquer et de se préparer aux épreuves à venir. Il est vital aussi que se bâtisse un réel et profond consensus politique sur de nouveaux modes de gestion politique et économique, ceux existants aujourd'hui ayant montré leur totale impuissance. Cette voie de la raison et de la lucidité n'a malheureusement pas été retenue par les autorités. Alors que le désastre avance à grands pas, à la vitesse de l'ouragan Irma, elles ont choisi d'impliquer uniquement quatre chefs de parti, ceux du FLN, de TAJ, du MPA et du RND, laissant en rade l'ensemble des autres forces vives du pays. Le choix n'est pas anodin, ces formations politiques, quoiqu'elles, ont en commun leur allégeance absolue au président de la République, bien qu'ils partagent, il faut le préciser, une gestion antérieure calamiteuse, une présence au Parlement née d'une fraude massive et une haine absolue entre eux. Que vont proposer ces partis aux Algériens, si ce n'est un discours d'exclusion contre tous ceux qui, dans l'opposition ou en dehors, n'arrêtent pas, depuis des années, de tirer la sonnette d'alarme et de dire tout haut que le principal responsable de la crise actuelle n'est pas la chute des prix des hydrocarbures – elle ne fait que l'aggraver – mais le régime incarné par Bouteflika. Ce dernier a dilapidé les énormes ressources, engrangées durant l'embellie pétrolière, par le choix d'une politique démagogique consistant à privilégier la redistribution rentière sur les stratégies de développement autocentré. Un choix dicté par le souci immédiat de gagner la paix sociale et de consolider le régime pour qu'il se perpétue de mandat en mandat, une spirale qui a fini par devenir infernale, le président de la République devenant incapable, dès la fin du troisième mandat, d'assumer sa mission, car terrassé par la maladie. Comme durant toutes les années antérieures, ces partis de l'allégeance présidentielle – qui se substitue à l'alliance présidentielle – vont cultiver le mensonge tant sur la situation économique et sociale du pays que sur la santé du président de la République. Ils ne cesseront de dire que tout va aller pour le mieux et leur chef d'orchestre, Ahmed Ouyahia, a déjà ouvert le bal en présentant son programme d'action comme la panacée, alors qu'il est rejeté par l'ensemble des experts au motif que les mesures phares, notamment le recours à la planche à billets, vont déstabiliser à terme le pouvoir d'achat des citoyens et toute la société. Ces solutions de facilité visent essentiellement à renflouer le Trésor public en faillite pour lui permettre d'assurer les salaires de millions de fonctionnaires et de retraités du pays : elles ont l'avantage de faire gagner un peu de temps au régime et de permettre à Bouteflika d'arriver au bout de son quatrième mandat sans turbulences sérieuses, mais elles ont le grave inconvénient de mettre à genoux le pays. Pour sauver un régime pourtant gangréné et préserver son chef, pourtant hors course, le quarteron des partis au pouvoir joue au poker le sort de toute une nation.

météo

Aujourd'hui		Demain
19° 31°	ALGER	21° 31°
22° 32°	ORAN	20° 32°
14° 36°	CONSTANTINE	17° 37°
22° 38°	OUARGLA	24° 40°